



Master

2017

Public access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Réflexion sur la dichotomie «spécialiste vs traducteur professionnel» :
L'exemple de la traduction de textes à nature philosophique rédigés par
Robert Boyle au XVIIe siècle

Laeri, Orane

How to cite

LAERI, Orane. Réflexion sur la dichotomie «spécialiste vs traducteur professionnel» : L'exemple de la traduction de textes à nature philosophique rédigés par Robert Boyle au XVIIe siècle. Master, 2017.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:104627>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 15.03.2023 09:14

Orane Laeri

**Réflexion sur la dichotomie « spécialiste vs traducteur
professionnel »**

**L'exemple de la traduction de textes à nature philosophique
rédigés par Robert Boyle au XVII^e siècle**

Mémoire présenté à la Faculté de traduction et d'interprétation (Département de
traduction, Unité de français) pour l'obtention de la Maîtrise universitaire en
traduction, mention traduction spécialisée

Directrice de mémoire :
Prof. Mathilde Fontanet

Juré :
M. Mikhail Chakhparonian

Université de Genève
Novembre 2017

Déclaration attestant le caractère original du travail effectué

J'affirme avoir pris connaissance des documents d'information et de prévention du plagiat émis par l'Université de Genève et la Faculté de traduction et d'interprétation (notamment la *Directive en matière de plagiat des étudiant-e-s*, le *Règlement d'études de la Faculté de traduction et d'interprétation* ainsi que l'*Aide-mémoire à l'intention des étudiants préparant un mémoire de Ma en traduction*).

J'atteste que ce travail est le fruit d'un travail personnel et a été rédigé de manière autonome.

Je déclare que toutes les sources d'information utilisées sont citées de manière complète et précise, y compris les sources sur Internet.

Je suis consciente que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer correctement est constitutif de plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université, passible de sanctions.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur que le présent travail est original.

Nom et prénom : Laeri Orane

Lieu / date / signature :

Martigny, le 20.09.2017



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	vii
REMARQUES LIMINAIRES	1
INTRODUCTION.....	2
I. PREMIÈRE PARTIE : ASPECTS THÉORIQUES	4
1. Traduction spécialisée et traduction philosophique.....	4
1.1. État de la question	4
1.2. Les langues spécialisées.....	6
1.2.1. Dénominations et brève définition	6
1.2.2. Les textes spécialisés.....	7
1.2.2.1. Caractéristiques principales	7
1.2.2.1.1. Sujet et fonction	7
1.2.2.1.2. Style général	8
1.2.2.1.3. Caractéristiques lexicales et terminologiques	8
1.2.2.1.4. Caractéristiques morphosyntaxiques et textuelles	9
1.2.2.2. Typologie	10
1.3. La traduction spécialisée	10
1.3.1. Dénominations et brève définition	10
1.3.2. Traduction spécialisée vs traduction littéraire	11
1.3.3. Difficultés de traduction.....	12
1.3.3.1. Difficultés terminologiques	12
1.3.3.2. Difficultés phraséologiques	13
1.3.3.3. Difficultés morphosyntaxiques et textuelles	13
1.3.3.4. Connaissances spécialisées et documentation	14
1.4. La traduction philosophique	16
1.4.1. Traduction littéraire ou traduction spécialisée ?.....	16
1.4.2. Difficultés de traduction.....	17
1.4.2.1. Difficultés terminologiques	18
1.4.2.2. Difficultés syntaxiques.....	19
1.4.2.3. Connaissances spécialisées et documentation	19
1.4.2.4. Difficultés d'ordre « littéraire »	21
1.5. Conclusion.....	22

2. Traducteur professionnel ou spécialiste ?	23
2.1. Introduction	23
2.2. Une question sujette à débat.....	23
2.2.1. Le spécialiste, meilleur traducteur spécialisé.....	23
2.2.2. L'importance des compétences traductionnelles	24
2.2.2.1. Le traducteur professionnel « généraliste »	25
2.2.2.2. La « double formation »	26
2.2.2.3. La collaboration entre spécialiste et traducteur professionnel	27
2.2.3. Conclusion	28
2.3. Points de vue sur la question	29
2.3.1. Point de vue généralement adopté	29
2.3.2. Point de vue adopté dans ce mémoire	30
II. SECONDE PARTIE : ÉTUDE EMPIRIQUE	31
1. Méthodologie.....	31
1.1. Genèse de l'expérience	31
1.2. Panel	32
1.3. Déroulement de l'expérience	32
2. Présentation des extraits choisis.....	33
2.1. Présentation de l'ouvrage de Michel Siggén	33
2.1.1. Considérations générales	33
2.1.2. Contexte de publication.....	34
2.2. Informations générales sur Boyle et sur le domaine de spécialité	34
2.2.1. Brève présentation de Robert Boyle (1627-1691)	34
2.2.2. Caractérisation du domaine	35
2.2.3. Les traductions françaises des œuvres de Robert Boyle	36
2.3. Caractérisation du discours de Robert Boyle	36
2.4. Difficultés liées à la traduction des textes de Boyle	38
2.4.1. Difficultés générales.....	38
2.4.2. Difficultés spécifiques	38
2.4.2.1. Difficultés liées à la syntaxe	38
2.4.2.2. Difficultés liées à l'évolution du vocabulaire.....	40
2.4.2.3. Difficultés liées à l'évolution des réalités et des connaissances.....	41
2.4.2.4. Difficultés propres à la philosophie de Robert Boyle	41
2.5. Critères de sélection des extraits pour notre étude	42

3. Critères d'observation	43
3.1. Base pour la détermination des critères.....	43
3.1.1. Les critères d'une « bonne » traduction selon les traductologues.....	44
3.1.2. Les critères d'un « bon » texte spécialisé selon les scientifiques	45
3.1.3. Synthèse	47
3.2. Critères d'observation retenus pour notre étude	48
4. Analyse	49
4.1. Présentation et avantages de notre approche	49
4.2. Limites de notre approche.....	50
4.3. Première partie : attitude face au texte à traduire.....	52
4.3.1. Prise en compte du mandat de traduction.....	52
4.3.2. Méthode générale de traduction.....	54
4.3.3. Aspects mis en avant lors de la traduction	56
4.3.3.1. Respect du sens de l'original.....	56
4.3.3.2. Lisibilité	58
4.3.3.3. Prise en compte de la finalité et du lecteur cible (situation de communication).....	60
4.3.3.4. Style et registre.....	61
4.3.3.5. Respect des règles de la langue cible.....	61
4.3.3.6. Respect de l'idiomaticité de la langue cible.....	63
4.3.3.7. Synthèse	64
4.3.4. Ressources consultées	65
4.3.5. Temps consacré à la traduction.....	67
4.3.6. Latitude par rapport au texte source.....	69
4.3.6.1. Liberté lexicale et terminologique.....	69
4.3.6.2. Liberté syntaxique et grammaticale	70
4.3.6.3. Liberté sémantique	72
4.3.6.4. Liberté stylistique	72
4.3.6.5. Synthèse	73
4.4. Deuxième partie : difficultés rencontrées.....	74
4.4.1. Compréhension générale.....	74
4.4.2. Extrait le plus difficile à traduire.....	75
4.4.3. Types de difficultés rencontrées	76
4.4.3.1. Difficultés liées à la philosophie.....	76

Annexe 5 : Michel Siggen	125
Présentation de Michel Siggen	125
Traductions de Michel Siggen	126
Questionnaire de Michel Siggen.....	127
Annexe 6 : références des citations de Robert Boyle	131

REMERCIEMENTS

Chacune à leur façon, plusieurs personnes ont contribué au présent mémoire. Sans ces bonnes âmes, celui-ci ne serait donc pas tout à fait ce qu'il est, et c'est pourquoi je tiens à remercier tout particulièrement :

La Prof. Mathilde Fontanet, pour m'avoir guidée tout au long de cette entreprise en me gratifiant de sa disponibilité, de ses précieux conseils, de sa patience et de sa gentillesse.

M. Mikhail Chakhparonian, pour avoir accepté d'être le juré de ce travail.

M. Michel Siggen, pour m'avoir confié la révision de son livre de philosophie et m'avoir ainsi inspiré l'idée de ce mémoire, auquel il a par ailleurs accepté d'apporter sa contribution.

Mmes Véronique Bohn, Elena Laurinavichute ainsi que Justine Roulin, pour avoir elles aussi pris le temps de participer à l'expérience sur laquelle s'appuie la présente étude.

Mme Floriane Moerch, pour avoir relu mon travail et m'avoir fait profiter de son regard extérieur.

REMARQUES LIMINAIRES

Avant toute chose, nous souhaiterions clarifier quelques conventions de rédaction que nous utiliserons tout au long de ce travail.

Afin d'alléger le texte, nous avons notamment pris le parti de généraliser par le recours systématique au masculin. Ainsi, par le terme *traducteurs*, par exemple, nous entendrons naturellement aussi bien les traducteurs que les traductrices. Nous ne recourons au féminin que lorsqu'il sera spécifiquement question de femmes.

En outre, pour ce qui est des principaux termes relatifs au débat concernant le profil du « meilleur » traducteur spécialisé, nous adopterons la terminologie suivante :

- *traducteur* renvoie à la personne qui se charge concrètement de traduire un texte (indépendamment du fait qu'elle ait ou non reçu une formation en traduction) ;
- *traducteur professionnel* désigne une personne possédant une certaine connaissance de l'activité traduisante (qu'elle exerce déjà le métier de traducteur ou qu'elle soit en passe de le faire, comme ce serait le cas d'un étudiant en traduction ayant déjà suivi plusieurs années d'enseignement) ;
- *spécialiste* ou *expert* qualifient toute personne maîtrisant relativement bien un domaine spécifique, mais ne possédant généralement que peu ou pas de compétences traductionnelles.

INTRODUCTION

Robert Boyle, philosophe anglo-irlandais du XVII^e siècle, soulevait la question suivante :

*[...] wherefore since an Aggregate or Convention of Qualities is enough to make the portion of Matter 'tis found in, what it is, and denominate it of this or that Determinate sort of Bodies; and since those Qualities [...] do themselves proceed from those more Primary and Catholick affections of Matter, Bulk, Shape, Motion or Rest, and the Texture thence resulting, why may we not say, that the Form of a Body being made up of those Qualities united in one Subject, doth likewise consist in such a Convention of those newly nam'd Mechanical Affections of Matter, as is necessary to constitute a Body of that Determinate kind[?]*¹

Si cette question peut paraître obscure, en voici une autre, dont la réponse semblera peut-être plus évidente : en vue de traduire l'essai philosophique dont est tirée cette phrase, serait-il plus judicieux de faire appel à un philosophe ou à un traducteur professionnel ?

Formulons la question en termes plus généraux : serait-il préférable de confier la traduction d'un texte spécialisé à un expert du domaine ou à un traducteur professionnel non versé dans celui-ci ? Cette interrogation, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, est loin de faire l'objet d'un consensus parmi les traductologues. Si d'aucuns pensent que seul l'expert posséderait les connaissances nécessaires pour effectuer cette tâche, les chercheurs ne partagent pas tous cet avis. D'ailleurs, au cours de nos études à la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève, certains enseignants nous ont même vivement déconseillé d'accepter des mandats de révision pour des traductions qui n'auraient pas été effectuées par un traducteur professionnel : le texte serait généralement trop difficile à réviser, et il vaudrait dès lors mieux le retraduire dans sa totalité plutôt que d'essayer de le corriger tant bien que mal.

Pour notre part, nous nous sommes toujours demandé dans quelle mesure les spécialistes et les traducteurs professionnels se distinguaient réellement dans l'exercice de la traduction spécialisée. C'est la raison pour laquelle, lorsque l'enseignant de philosophie que nous avons eu au collège², Michel Siggen, nous a approchée pour que nous révisions un livre qu'il venait de rédiger et pour lequel il avait lui-même traduit de nombreuses citations, nous avons saisi l'occasion de nous intéresser à la dichotomie « traducteur professionnel vs spécialiste ». Le clivage entre ces deux « types » de traducteurs est-il réellement aussi net que certains le

¹ BOYLE, Robert (1666-1667a), p. 324.

² Également appelé « gymnase » ou « lycée » dans certains cantons.

prétendent ? Et quand bien même ce serait le cas pour ce qui est de la *qualité* des traductions qu'ils produisent, comme semblent le penser plusieurs auteurs, les experts non-traducteurs et les traducteurs non-spécialistes se distingueraient-ils également par leur *attitude* et le *regard* qu'ils posent sur l'activité traduisante ? C'est précisément en creusant cette dernière question, moins centrée sur le résultat lui-même, que nous souhaiterions contribuer au débat.

Plus concrètement, nous essaierons d'apporter notre pierre à l'édifice par le biais d'une expérience pratique, qui portera de surcroît sur un domaine jusqu'à ce jour quelque peu délaissé en traductologie : celui de la traduction philosophique. Nous demanderons, d'une part, à des experts n'ayant reçu aucune formation en traduction (parmi lesquels figurera M. Siggen) et, d'autre part, à des traducteurs professionnels non-spécialistes, de traduire quelques extraits du philosophe cité en incipit. Puis, nous les interrogerons pour tenter de comprendre leur démarche face au texte à traduire ainsi que la vision qu'ils se font de leur travail. Notre objectif sera de répondre à la question suivante : est-il possible de dégager des différences ou des similitudes flagrantes entre les deux « types » de traducteurs en ce qui concerne l'attitude face au texte à traduire, les difficultés rencontrées ainsi que le regard posé sur leur propre travail et sur le clivage « traducteur professionnel vs spécialiste » ?

Avant de présenter les résultats de notre expérience, nous développerons une partie théorique. Dans le premier chapitre, nous fournirons un certain nombre d'informations relatives à la traduction spécialisée afin de situer le cadre très général dans lequel s'inscrit notre mémoire. Nous commencerons par définir les langues spécialisées et par souligner les spécificités des textes techniques, puis définirons brièvement la traduction spécialisée et énumérerons les principales difficultés risquant d'en découler. Nous nous pencherons ensuite plus spécifiquement sur la traduction philosophique, elle-même comprise dans la traduction des sciences humaines et sociales, et, pour elle aussi, dresserons une liste des problèmes susceptibles de se présenter. Dans le second chapitre de cette partie théorique, nous circonscrirons plus précisément le cadre de notre travail en présentant le débat touchant au profil du traducteur spécialisé. Nous exposerons notamment les différents points de vue s'opposant au sujet de l'identité du traducteur qui serait le plus apte à traduire des textes spécialisés, cet aspect étant celui auquel les chercheurs se sont principalement intéressés.

Puis nous poursuivrons notre réflexion par la partie pratique de notre travail, qui débutera par la présentation de notre méthodologie, des extraits sélectionnés pour notre expérience ainsi que des critères d'observation retenus. Enfin, nous exposerons les résultats de notre analyse à proprement parler, tout en précisant les avantages et les limites de notre approche.

I. PREMIÈRE PARTIE : ASPECTS THÉORIQUES

1. Traduction spécialisée et traduction philosophique

1.1. État de la question

Bien que la traduction littéraire semble demeurer le sujet de prédilection des chercheurs³, il suffit de parcourir les rayons d'une bibliothèque consacrée à la traduction pour constater l'abondance des ouvrages portant sur les textes spécialisés. Si certains abordent la traduction spécialisée en général (par exemple, les spécificités du discours spécialisé ou la façon dont peut procéder le traducteur face à ce type de textes), d'autres traitent d'un seul domaine en particulier. La majorité de ces derniers se concentrent toutefois sur un nombre relativement restreint de spécialités, notamment sur le droit et la médecine⁴, c'est-à-dire sur des sujets peut-être jugés plus « techniques ». La traduction juridique mise à part, il semblerait en outre que la traduction des sciences humaines et sociales⁵ (telles que la sociologie, l'histoire, la linguistique et la philosophie) fasse l'objet de moins de publications.

Selon nous, deux facteurs principaux pourraient expliquer le manque d'intérêt dont souffrent ces sciences, parfois peu flatteusement qualifiées de « molles ». Premièrement, leur opacité passe plus facilement inaperçue, dans la mesure où leur terminologie ressemble à première vue davantage au vocabulaire quotidien. Ainsi, si peu de profanes se hasarderait à formuler une définition du terme médical *ertapénème*⁶, pratiquement tout le monde pense savoir ce que désigne le terme *dépression* en météorologie pour avoir souvent entendu parler de ce phénomène. Pourtant, pour les météorologues, la réalité que recouvre ce terme est bien plus complexe que la vague notion que s'en font généralement les non-initiés. Secondement, on considère souvent que les enjeux d'un livre de géologie, par exemple, sont nettement moins importants que ceux qui entourent un texte de loi ou un traité médical. Marla O'Neill fait d'ailleurs valoir que d'éventuelles « *inaccuracies in medical translations have the potential for*

³ FRANCO AIXELÁ, Javier (2004), pp. 32 et 42.

⁴ *Ibid.*, p. 43.

⁵ Par cette expression générique, nous entendons tous les domaines n'appartenant ni aux sciences dites « pures » ou « dures » (cf. GÉMAR, Jean-Claude (1995), p. 86), ni à la littérature. Quoique certains auteurs différencient les sciences humaines des sciences sociales, nous ne reviendrons pas sur cette distinction dans le présent travail et utiliserons indifféremment ces deux termes.

⁶ Il s'agit d'un « [a]ntibiotique bactéricide, à large spectre, utilisé par voie intraveineuse dans le traitement des infections intra-abdominales communautaires de l'adulte » ; cf. DICTIONNAIRE MÉDICAL DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE (2016), « ertapénème », consulté le 16.05.2017.

causing serious clinical consequences »⁷. Dans le même ordre d'idée, réagissant à un article de Judith Lavoie⁸, quatre « juristes-traducteurs »⁹ rappellent les dangers inhérents à la traduction juridique, en minimisant au passage l'importance que ceux-ci pourraient revêtir dans d'autres spécialités :

Sans nous prononcer sur la formation requise dans d'autres domaines spécialisés, la comparaison avec la pharmacologie ou la mécanique nous semble boiteuse. Les textes juridiques ont cette particularité de dire la norme et d'établir les règles qui régissent les rapports entre les individus. Ce sont généralement des textes de grande portée parsemés de mots polysémiques que seule une culture juridique permet de reconnaître car le passage d'une langue à une autre doit s'effectuer avec rigueur et justesse. Traduire au mieux de ses connaissances générales risque de semer la confusion dans le milieu juridique.¹⁰

Bien que ces considérations s'avèrent tout à fait légitimes, elles ne justifient pas pour autant que l'on néglige les autres domaines : ce n'est aucunement parce que les enjeux économiques, sanitaires ou juridiques d'un texte sont prétendument moindres que le traducteur peut se permettre de traduire n'importe comment. Qui plus est, le droit n'est pas la seule science « molle » dans laquelle une traduction erronée pourrait entraîner de graves conséquences¹¹. Autrement dit, l'activité traduisante exige *dans tous les cas* « rigueur et justesse ».

Dans ce chapitre, nous présenterons brièvement certains des aspects les plus importants de la traduction spécialisée et, plus particulièrement, de la traduction philosophique (que nous subsumons sous la traduction des sciences humaines et sociales). Toutefois, étant donné que la traduction spécialisée est un domaine extrêmement vaste ayant fait l'objet d'une pléthore d'études et de réflexions, nous n'en présenterons naturellement qu'un aperçu très restreint, à la seule fin de circonscrire globalement le cadre dans lequel s'inscrit ce mémoire. C'est également pour cette raison que nous étayerons nos propos en indiquant les références des auteurs sur lesquels nous nous serons appuyée, mais sans nécessairement tous les citer systématiquement. En d'autres termes, nous mentionnerons les auteurs qui nous semblent les plus pertinents ou

⁷ O'NEILL, Marla (1998), p. 71. Au sujet des dangers liés à une « mauvaise » traduction spécialisée, voir également GREGO, Kim (2010), pp. 66-67 et SCARPA, Federica (2010), pp. 96-97.

⁸ L'article en question, paru en 2003, s'intitule « Faut-il être juriste ou traducteur pour traduire le droit ? » ; cf. LAVOIE, Judith (2003).

⁹ BÉLANGER, Christiane, DOUYON-DE AZEVEDO, Sandra, MICHAUD, Nicole et VALLÉE, Claire (2004), p. 457.

¹⁰ *Ibid.*, p. 458.

¹¹ Par exemple, Jean-René Ladmiral estime que des erreurs de la part de traducteurs philosophiques peuvent engendrer des conséquences importantes ; cf. LADMIRAL, Jean-René (2004), p. 62.

qui ont, selon nous, résumé un aspect de façon particulièrement percutante ou compréhensible, mais il y a fort à parier que certaines de leurs idées ont également été formulées, de manière plus ou moins semblable, par d'autres chercheurs. Cependant, si nous énumérons à chaque fois tous les ouvrages dans lesquels est mentionnée, par exemple, telle caractéristique du discours spécialisé ou telle difficulté rencontrée par le traducteur, notre travail deviendrait tout à fait indigeste, et c'est pourquoi nous avons pris le parti d'une certaine concision. Il nous semble néanmoins indispensable d'attirer l'attention du lecteur sur ce point et de l'inviter à consulter notamment les autres ouvrages cités dans ce chapitre et référencés dans la bibliographie finale.

1.2. Les langues spécialisées

1.2.1. Dénominations et brève définition

Avant toute chose, il convient de préciser que la désignation des langues spécialisées est source de débat, chaque auteur posant son propre regard sur la question et adoptant dès lors le terme qu'il tient pour le plus adéquat. En conséquence, il existe une multitude d'appellations concurrentes, comme en témoigne cette liste dressée par Yves Gambier : « *langue de spécialité, langue spécialisée, langue spéciale, langage spécialisé, langue à orientation professionnelle, langue technique, langue des affaires, communication sur objectifs spécifiques, etc.* »¹².

Sans nous attarder sur les raisons justifiant l'emploi de tel terme plutôt que de tel autre, nous utiliserons, par souci de concision, celui de *langue spécialisée* (que nous abrègerons parfois par « LS »). En fonction des préférences des auteurs, il se peut toutefois que d'autres dénominations apparaissent dans les citations que nous indiquerons ci-après, auquel cas nous les considérerons simplement comme des synonymes.

Pour ce qui est de leur définition, on distingue le plus souvent les langues spécialisées de la *langue générale* (également appelée *langue commune* ou *courante*¹³). En effet, les LS sont habituellement définies comme des langues propres à une profession spécifique ou à un domaine particulier, par opposition à la langue générale, qui est quant à elle partagée par tous les locuteurs d'une zone linguistique donnée. Même si cette distinction s'avère utile pour rendre compte globalement de ce que sont les langues spécialisées, il convient de souligner qu'aucune

¹² GAMBIER, Yves (2009), p. 11.

¹³ Voir GÉMAR, Jean-Claude (1995), p. 87.

frontière nette ne peut être tracée entre les LS et la langue générale¹⁴, car, ainsi que l'explique Klaus Schubert :

*Most of the LSP [languages for special purposes] features exist in general language as well, but are used much more frequently and consistently in LSP, with the result that the specificity of LSP is predominantly stylistic rather than systematic.*¹⁵

Les LS ne se distinguent donc pas réellement de la langue générale, si ce n'est par d'éventuelles « tendances stylistiques », ce qui rend leur définition d'autant plus délicate. Pour les besoins de ce mémoire, nous retiendrons simplement les propos de Pierre Lerat, qui définit la langue spécialisée comme « une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées »¹⁶.

1.2.2. Les textes spécialisés

1.2.2.1. Caractéristiques principales

Dans la mesure où les LS sont les langues utilisées pour la rédaction des textes spécialisés (ou textes techniques), leurs caractéristiques se retrouvent directement dans ces derniers. Aussi les textes techniques présentent-ils certaines spécificités par rapport aux textes « généraux » ou littéraires, même si, comme nous venons de le voir, il s'agit principalement de tendances et non de règles fixes. Nous présenterons ici les caractéristiques qui nous semblent les plus importantes, sans cependant perdre de vue que la plupart d'entre elles sont susceptibles de varier d'une langue à l'autre, chaque langue répondant à des exigences notamment syntaxiques, stylistiques et lexicales propres. Des variations peuvent également s'observer en fonction du type et du degré de spécialisation du texte¹⁷ ainsi que du domaine concerné. Pour toutes ces raisons, la plupart des spécificités énoncées ci-après doivent être appréhendées avec un certain recul.

1.2.2.1.1. Sujet et fonction

Tout d'abord, les textes techniques se caractérisent par un sujet spécifique, comme l'indique Geneviève Mareschal : « Un *texte spécialisé* traite d'un sujet précis, à l'intérieur d'un

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ SCHUBERT, Klaus (2010), p. 352. Voir également SCARPA, Federica (2010), p. 46, où est avancée la notion de « fréquence particulière de certains phénomènes », par opposition à celle de « règles exclusives ».

¹⁶ LERAT, Pierre (1995), p. 20.

¹⁷ Voir notamment les différentes caractéristiques relevées dans BÉDARD, Claude (1986), pp. 164-168.

champ de spécialisation donné [...] »¹⁸. Il convient néanmoins de préciser que, de même qu'il n'existe pas de véritable frontière entre les langues spécialisées et la langue générale, les domaines de spécialité eux-mêmes ne sont à leur tour jamais totalement hermétiques¹⁹.

Pour ce qui est de la fonction principale des textes spécialisés, la définition des LS empruntée à Pierre Lerat permet de déduire qu'elle réside dans le transfert de connaissances spécialisées, ce qui justifie pourquoi le traducteur se devra tout particulièrement d'éviter les ambiguïtés et les faux-sens.

1.2.2.1.2. *Style général*

Afin de remplir la fonction que nous venons de définir, un texte spécialisé doit être précis, objectif (aussi tend-il à éviter les connotations et à rester neutre²⁰), clair, juste et concis²¹. Dans le but de faciliter la compréhension, et donc le transfert des connaissances, les LS recourent également à différents moyens visuels (listes, tableaux, diagrammes, graphiques et photographies notamment)²².

Il est en outre intéressant de noter que ce style, qui se veut clair et non ambigu pour les experts, ne l'est nullement pour les profanes, qui considèrent habituellement les discours spécialisés « comme obscur[s] et tortueux à souhait »²³.

1.2.2.1.3. *Caractéristiques lexicales et terminologiques*

Une caractéristique essentielle des langues spécialisées, et donc des textes spécialisés, est sans aucun doute la terminologie, par laquelle nous entendons l'ensemble des vocables ayant une acception particulière dans un domaine spécifique. Christine Durieux oppose d'ailleurs le lexique spécialisé « aux termes appartenant au langage courant »²⁴.

En théorie, la terminologie des LS tend à être monoréférentielle et univoque²⁵. Comme le rappelle Federica Scarpa, il s'agit toutefois avant tout d'un idéal, la réalité s'avérant bien plus

¹⁸ MARESCHAL, Geneviève (1988), p. 258.

¹⁹ DURIEUX, Christine (2010), pp. 70 et 94. Federica Scarpa signale à cet égard le terme *infrasectorialité* ; cf. SCARPA, Federica (2010), p. 5.

²⁰ SCARPA, Federica (2010), p. 74.

²¹ *Ibid.*, pp. 25 et 73. Mark Herman résume ce point comme suit : « *Clarity, concision and correctness, the principal stylistic goals of technical writing [...]* » ; cf. HERMAN, Mark (1993), p. 11.

²² GREGO, Kim (2010), p. 62.

²³ GÉMAR, Jean-Claude (1995), p. 84.

²⁴ DURIEUX, Christine (2010), p. 91. Notons au passage que certains qualifient la terminologie spécialisée de *technolecte* ; cf. SCARPA, Federica (2010), p. 20.

²⁵ GREGO, Kim (2010), p. 53 ; RĂDULESCU, Anda (2009), p. 105 ; SCARPA, Federica (2010), pp. 63-64.

complexe : une fois encore, il est donc davantage question d'une tendance que d'un fait absolu²⁶.

Les caractéristiques lexicales des LS recouvrent, entre autres, la présence d'abréviations, de sigles et d'acronymes²⁷, de termes souvent beaucoup plus longs que dans la langue générale²⁸ ainsi que d'éléments non linguistiques²⁹.

1.2.2.1.4. *Caractéristiques morphosyntaxiques et textuelles*

Parmi les spécificités morphosyntaxiques des langues spécialisées figurent la non-utilisation de la première personne du singulier (au profit de la troisième personne du singulier ou de la première personne du pluriel) ainsi que l'absence d'adverbes subjectifs, de discours direct et de phrases exclamatives ou interrogatives directes. Les LS se caractérisent en revanche par l'utilisation du style nominal, de la voix passive et de la forme impersonnelle ainsi que par une syntaxe simple³⁰.

De plus, certaines langues spécialisées et certains types de textes sont marqués par des tournures syntaxiques propres :

C'est le cas, par exemple, d'un contrat. La syntaxe de la langue juridique diffère de celle de la langue usuelle. Il n'est pas rare, en effet, de trouver le sujet en début de paragraphe, puis le verbe correspondant audit sujet dix lignes plus bas, et entre les deux, toute une série d'incises.³¹

En ce qui concerne les caractéristiques textuelles, les différents genres de textes techniques répondent habituellement à des « canons de la rédaction »³². En d'autres termes, il existe « de véritables règles et normes de composition » qu'il convient de respecter³³. Par exemple, un article scientifique devrait toujours suivre la même structure³⁴, et une recette de cuisine sera généralement toujours présentée de telle façon et non de telle autre.

²⁶ Voir SCARPA, Federica (2010), p. 64. Au sujet de « l'idéal de monoréférentialité », voir également BÉDARD, Claude (1986), p. 9.

²⁷ GREGO, Kim (2010), p. 54 ; SCARPA, Federica (2010), p. 74.

²⁸ SCHUBERT, Klaus (2010), p. 352.

²⁹ LERAT, Pierre (1995), pp. 20 et 28-29. Voir également SCARPA, Federica (2010), p. 74, qui cite notamment les symboles et les formules mathématiques.

³⁰ Nous reprenons ici une partie des caractéristiques énumérées dans SCARPA, Federica (2010), pp. 46-57. Au sujet plus spécifiquement de la simplicité syntaxique, voir également GILE, Daniel (1986a), p. 364 : « En fait, les énoncés scientifiques et techniques [...] font appel à des structures relativement simples et peu variées. »

³¹ DURIEUX, Christine (2010), p. 25.

³² SCARPA, Federica (2010), p. 36.

³³ *Ibid.*, p. 15.

³⁴ Voir également *ibid.*, pp. 37-38.

1.2.2.2. Typologie

Enfin, la remarque concernant les caractéristiques textuelles que nous venons tout juste d'énoncer nous permet de mettre en évidence le fait que, si les textes spécialisés peuvent présenter certaines spécificités communes les différenciant des textes « généraux », spécificités énumérées ci-dessus, ils se distinguent également les uns des autres. Aussi existe-t-il une multitude de *types* de textes, tels que des contrats, des modes d'emploi, des recettes de cuisine et des articles scientifiques, pour n'en citer que quelques-uns³⁵.

En outre, tous les textes ne présentent pas le même degré de spécialisation. En effet, comme le formule Kim Grego, « *'specialized' does not necessarily mean 'from specialist to specialist'* »³⁶, si bien que les textes spécialisés forment une sorte de continuum allant de la vulgarisation à la haute technicité³⁷.

Comme expliqué sous le point 1.2.2.1 (I³⁸), les caractéristiques que nous venons de passer en revue peuvent varier en fonction de ces différentes considérations. À titre d'illustration, un texte vulgarisé présentera probablement une densité terminologique moins forte qu'un texte écrit à l'intention d'experts.

1.3. La traduction spécialisée

1.3.1. Dénominations et brève définition

À l'instar des LS, la traduction des textes spécialisés fait l'objet de nombreuses dénominations : *traduction spécialisée*, *traduction à orientation spécialisée*, *traduction technique*, *traduction pragmatique*, *traduction non littéraire*, *traduction professionnelle*, *traduction fonctionnelle*³⁹.

Une fois encore, l'objectif ici n'est pas de présenter dans le détail l'état de la question, mais bien de poser le cadre fondamental dans lequel s'inscrit ce mémoire. Parce que nous avons opté pour *langues spécialisées*, nous retiendrons ici, par souci de cohérence, le terme *traduction spécialisée*, auquel nous attribuerons le sens très général de « traduction de textes techniques ».

³⁵ Voir aussi GREGO, Kim (2010), pp. 69-70.

³⁶ *Ibid.*, p. 70.

³⁷ *Ibid.* Au sujet du degré de spécialisation des textes techniques, voir également LERAT, Pierre (1995), pp. 144-145 ainsi que SCARPA, Federica (2010), pp. 9 et 18-22.

³⁸ Les chiffres romains renvoient soit à la partie contenant les aspects théoriques (première partie, I), soit à la partie constituant l'étude empirique (seconde partie, II) du présent mémoire.

³⁹ Pour établir cette liste, non exhaustive, nous nous sommes inspirée de LADMIRAL, Jean-René (2010), pp. 13-14. Une liste fortement semblable peut être trouvée dans GAMBIER, Yves (2009), p. 11.

1.3.2. Traduction spécialisée vs traduction littéraire

La traduction spécialisée est souvent définie par opposition à la traduction littéraire⁴⁰. De nombreux auteurs, comme ceux que nous venons de citer dans la dernière note de bas de page, rejettent cependant cette dichotomie et préfèrent parler de continuum, car, tel que le résume Raluca-Nicoleta Balațchi en se référant justement à Yves Gambier (2009) :

[...] les textes littéraires ne sont jamais complètement dépourvus d'un certain degré de technicité, et, vice-versa, les textes techniques empruntent parfois des procédés stylistiques spécifiques aux textes littéraires [...].⁴¹

Malgré tout, la traduction spécialisée continue de souffrir d'un manque de prestige. Par exemple, alors que le nom des traducteurs littéraires figure systématiquement sur les œuvres qu'ils ont traduites, celui des traducteurs techniques n'apparaît pratiquement jamais⁴². Cette situation peut s'expliquer par le fait que la traduction littéraire est souvent perçue comme créative, là où la traduction spécialisée ne serait qu'une simple activité mécanique de recherche d'équivalents⁴³ terminologiques, vision qui s'avère naturellement erronée⁴⁴ : non seulement le traducteur spécialisé doit faire montre de créativité, mais ses compétences ne peuvent se limiter à la seule maîtrise d'une terminologie spécifique. Malheureusement, en dépit de ces observations, la traduction spécialisée reste relativement peu étudiée par rapport à son pendant littéraire, comme nous l'avons déjà évoqué dans la section 1.1 (I).

Or, ce déséquilibre s'avère d'autant plus injustifié que c'est bel et bien la traduction spécialisée qui domine le marché⁴⁵. Qui plus est, une mauvaise traduction spécialisée étant susceptible d'entraîner des conséquences sérieuses⁴⁶, il s'avère important de ne pas en sous-estimer les enjeux.

⁴⁰ Voir, entre autres, GAMBIER, Yves (2009), pp. 11-12 et SCARPA, Federica (2010), pp. 94-95.

⁴¹ BALAȚCHI, Raluca-Nicoleta (2015), pp. 326-327. Ce point de vue est d'ailleurs partagé par Jean-René LADMIRAL, qui met en avant « la double dimension à la fois "littéraire" et "technique" inhérente à tout texte » ; cf. LADMIRAL, Jean-René (2005), p. 97.

⁴² Javier Franco Aixelá soulève notamment cet aspect pour les documents de l'UNESCO ; cf. FRANCO AIXELÁ, Javier (2004), p. 30.

⁴³ Bien que ce terme soit controversé, nous nous permettons d'utiliser ce « raccourci de langage » par souci de commodité. Nous sommes cependant consciente du fait qu'il n'existe aucun équivalent absolu.

⁴⁴ Voir notamment FRANCO AIXELÁ, Javier (2004), pp. 29-31 ; MONTGOMERY, Scott L. (2010), p. 303 ; SCARPA, Federica (2010), pp. 97-100.

⁴⁵ LAGARDE, Laurent et GILE, Daniel (2011), p. 188.

⁴⁶ À ce sujet, voir la section 1.1 (I).

1.3.3. Difficultés de traduction

Quoique la traduction spécialisée n'engendre pas nécessairement les mêmes difficultés que la traduction littéraire, elle en pose elle aussi un nombre élevé. Attention toutefois : de même que les caractéristiques des textes spécialisés peuvent différer d'une langue à l'autre, les problèmes de traduction varient en fonction des langues source et cible. Ici, nous en dresserons une liste non exhaustive en nous appuyant principalement sur des considérations générales ainsi que sur des différences entre l'anglais et les langues romanes, en particulier le français, car il s'agit des deux langues en présence dans notre mémoire. Les éléments qui suivent sont donc une nouvelle fois à prendre avec du recul.

1.3.3.1. Difficultés terminologiques

Comme expliqué plus haut, d'aucuns pensent qu'il est facile de traduire des textes spécialisés dans la mesure où ces derniers se caractérisent notamment par une terminologie spécifique : le travail du traducteur se résumerait donc à feuilleter un dictionnaire bilingue. Ce point de vue réducteur s'avère parfaitement incorrect, pour deux raisons principales. Premièrement, parce que la terminologie n'est pas la seule particularité des textes spécialisés et ne représente donc pas la seule difficulté de traduction ; secondement, parce que, quand bien même le traducteur ne devrait se soucier que du lexique spécialisé, trouver l'équivalent adéquat n'est pas toujours aussi simple qu'il y paraît.

En effet, la terminologie engendre de multiples difficultés pour le traducteur, qui peut, par exemple, tout simplement ne pas connaître le sens d'un terme⁴⁷. Dans son ouvrage *La traduction technique : principes et pratique*, Claude Bédard énonce d'autres problèmes, indépendants des connaissances du traducteur, tels que les sens imprécis ou variant d'un auteur à l'autre, la polysémie et la synonymie. Cette dernière s'explique notamment par les variantes de domaine, les différents niveaux de langue et les spécificités terminologiques de certaines entreprises⁴⁸. En ce qui concerne les difficultés liées à la polysémie, citons, entre autres, les mots revêtant à la fois un sens général et une acception propre à un domaine spécifique⁴⁹ : ceux-ci s'avèrent particulièrement problématiques, car le traducteur court le risque de penser à tort qu'il connaît le sens d'un mot⁵⁰.

⁴⁷ CABRÉ, M. Teresa (2010), p. 359 ; GILE, Daniel (1986b), p. 27.

⁴⁸ BÉDARD, Claude (1986), pp. 9-18. Au sujet des difficultés terminologiques rencontrées par le traducteur, voir également RĂDULESCU, Anda (2009), pp. 108-111 et SCARPA, Federica (2010), pp. 216-220.

⁴⁹ ARPPE, Tiina (2012), p. 31 ; GÉMAR, Jean-Claude (1995), p. 87 ; SCARPA, Federica (2010), pp. 217-218.

⁵⁰ CORMIER, Monique C. (1991), p. 446.

Des difficultés terminologiques se présentent également lorsqu'une réalité n'existe pas telle quelle dans la culture (et, dès lors, dans la langue⁵¹) cible, imposant au traducteur d'opérer certaines adaptations⁵². Cette situation s'avère plus courante qu'on ne pourrait imaginer, car, comme le rappelle Pierre Lerat, les langues spécialisées « sont aussi des langues culturelles »⁵³.

1.3.3.2. Difficultés phraséologiques

Non seulement trouver les termes adéquats n'est pas toujours facile, mais, qui plus est, le traducteur ne peut les arranger à sa guise. Ainsi que l'explique Maurice Rouleau :

Pour que sa traduction soit bonne, le traducteur doit s'exprimer de façon idiomatique ; il doit produire un texte qui ressemble, à s'y méprendre, à un texte écrit par un médecin ou un pharmacologue. Pour y arriver [...] il doit d'abord connaître le vocabulaire utilisé par le médecin, puis la façon de dire du médecin, sa façon d'articuler ce vocabulaire.⁵⁴

On parle à cet égard de phraséologie, et celle-ci englobe, entre autres, les collocations⁵⁵ et les formules stéréotypées⁵⁶. Si le traducteur veut pouvoir assurer l'idiomaticité de son texte, il doit donc être au courant des manières les plus courantes de combiner et d'articuler les termes. En effet, il ne suffit pas que le texte soit correct des points de vue sémantique et terminologique, encore faut-il qu'il soit fluide et naturel. Or, les éléments phraséologiques étant imprévisibles (rien ne justifie, par exemple, que les cuisiniers disent *abaisser* ou *étaler une pâte* plutôt que *répandre*), ils risquent de complexifier considérablement la tâche d'un traducteur qui ne maîtriserait pas bien le domaine en question.

1.3.3.3. Difficultés morphosyntaxiques et textuelles

Toutes les langues ayant leur propre façon de construire le discours, le traducteur doit aussi prendre en compte certains aspects syntaxiques lorsqu'il passe d'une langue à une autre.

⁵¹ Le lien unissant la langue et la culture est tellement étroit que nombre de traductologues s'accordent maintenant à parler de « langue-culture » source ou cible. Par souci de concision, nous nous contenterons toutefois d'utiliser le vocable « langue » tout au long de ce travail.

⁵² RĂDULESCU, Anda (2009), p. 108. À propos de la notion de culture en langues spécialisées ainsi que des difficultés de traduction qui en découlent, voir aussi SCARPA, Federica (2010), pp. 109-119.

⁵³ LERAT, Pierre (1995), p. 99. Voir aussi les pages 98-99.

⁵⁴ ROULEAU, Maurice (1994), p. 179. Bien que cet auteur parle de traduction médicale, ses propos s'avèrent tout à fait transposables aux autres domaines spécialisés.

⁵⁵ DURIEUX, Christine (2010), p. 26 ; GONZALEZ REY, Isabel (2009), pp. 42-45.

⁵⁶ LERAT, Pierre (1995), p. 29.

Autrement dit, la syntaxe se traduit également, et les langues spécialisées n'échappent nullement à la règle. En outre, comme l'explique Federica Scarpa :

[...] il existe dans les textes spécialisés une corrélation étroite entre le type de texte et la structure textuelle qui détermine l'émergence de conventions textuelles normalisées, c'est-à-dire de véritables règles et normes de composition que les auteurs de textes de ce genre doivent respecter s'ils souhaitent assurer l'acceptabilité et la bonne interprétation du texte [...].⁵⁷

Par conséquent, afin de traduire correctement une recette de cuisine, par exemple, il s'avère indispensable de prendre en compte la manière de la présenter dans la langue cible : utilise-t-on généralement des verbes à l'infinitif ? des verbes à l'impératif ? dans le second cas, quelle est la personne privilégiée ? En anglais, l'infinitif ne s'emploie pour ainsi dire jamais et paraîtrait tout à fait curieux, alors qu'il est monnaie courante en français : il serait donc indispensable de prendre en compte cette différence afin de produire une traduction naturelle.

Ainsi, le traducteur doit souvent procéder à des adaptations syntaxiques et textuelles, dont voici quelques exemples supplémentaires pour le passage de l'anglais au français⁵⁸ : recourir à des formulations plus formelles, abstraites et complexes ; intégrer des connecteurs logiques ; interpréter et expliciter les syntagmes nominaux ; éviter davantage les répétitions ; présenter les informations de façon moins linéaire et plus diversifiée.

S'il est vrai que « [l]e traducteur spécialisé bénéficie d'une certaine marge de manœuvre pour la reformulation de la syntaxe »⁵⁹, il doit faire attention aux différents éléments susmentionnés s'il aspire à ce que son texte paraisse naturel et réponde aux attentes de son lecteur cible. Cependant, savoir « doser » ces interventions n'est pas toujours aisé.

1.3.3.4. *Connaissances spécialisées et documentation*

Enfin, nous souhaiterions mettre en évidence une dernière difficulté rencontrée par le traducteur spécialisé. Pour traduire, quel que soit le type de texte, un certain degré de compréhension s'avère impératif : « On ne saurait trop répéter qu'on ne traduit pas pour

⁵⁷ SCARPA, Federica (2010), p. 15. Sur le même sujet, voir également les pages 300-303.

⁵⁸ Nous nous inspirons ici d'une partie des aspects mis en évidence et développés par Federica Scarpa dans deux sections, consacrées respectivement aux « Stratégies textuelles » et aux « Stratégies morphosyntaxiques » ; cf. *ibid.*, pp. 177-215 (en particulier pp. 179-193).

⁵⁹ *Ibid.*, p. 200.

comprendre, mais qu'on comprend pour traduire. »⁶⁰ Or, étant donné que les textes spécialisés traitent de sujets spécifiques, leur traduction nécessite des connaissances particulières :

[...] la démarche mise en œuvre pour effectuer la traduction d'un texte technique va bien au-delà de la recherche de termes ou de tournures, elle exige une *compréhension* du texte. [...] Les vrais problèmes de la traduction technique ne sont pas tant d'ordre lexical que *notionnel*, d'où la nécessité de procéder à une recherche documentaire de nature à éclairer le traducteur sur le sujet traité.⁶¹

Il se peut effectivement que la syntaxe et le vocabulaire d'un texte spécialisé ne posent pas le moindre problème, mais que la compréhension soit malgré tout empêchée par « les notions, les concepts, les réalités auxquelles renvoient [l]es mots »⁶².

Les connaissances spécialisées, garantes de la compréhension, sont essentielles, car elles permettent notamment au traducteur de choisir l'équivalent le plus adéquat (en particulier lorsque plusieurs termes sont en concurrence), d'éviter le mot-à-mot, d'explicitier les syntagmes nominaux, de repérer et de lever les ambiguïtés du texte source, d'y repérer certaines erreurs ainsi que d'exploiter la documentation pertinente⁶³. Notons également qu'une compréhension limitée peut être à l'origine d'une mauvaise interprétation des liens logiques⁶⁴. De plus, étant donné que l'objectif principal des langues spécialisées est le transfert des connaissances, le traducteur ne peut généralement se contenter de rester vague⁶⁵.

Cet état de fait impose au traducteur qui ne maîtriserait pas un sujet de consacrer une grande partie de son temps à la recherche documentaire, qui pose à son tour un certain nombre de difficultés. En effet, des ressources ne sont pas forcément disponibles pour chaque domaine et chaque langue, et, lorsqu'il en existe bel et bien, elles ne sont pas pour autant toujours fiables et à jour⁶⁶.

⁶⁰ DURIEUX, Christine (2010), p. 39. Une phrase semblable figure dans CORMIER, Monique C. (1991), p. 446.

⁶¹ DURIEUX, Christine (1990), p. 669.

⁶² DURIEUX, Christine (2010), p. 26. Voir aussi les pages 25-26.

⁶³ BÉDARD, Claude (1986), pp. 78-82.

⁶⁴ GILE, Daniel (1986b), p. 27.

⁶⁵ Un point de vue similaire a d'ailleurs été exprimé par Paul A. Horguelin en 1966 déjà : « Le but primordial de la traduction technique étant l'information, il est évidemment essentiel que le message soit clair. » ; cf. HORGUELIN, Paul A. (1966), p. 25.

⁶⁶ À ce sujet, voir CABRÉ, M. Teresa (2010), p. 359 et GREGO, Kim (2010), pp. 58-59.

1.4. La traduction philosophique

1.4.1. Traduction littéraire ou traduction spécialisée ?

En ce qui concerne la traduction des textes philosophiques, qui nous occupera plus spécifiquement dans la partie empirique de ce travail, il convient avant tout de souligner que sa définition est à son tour sujette à débat : un certain nombre d'auteurs considèrent qu'elle est une forme de traduction littéraire⁶⁷, tandis que d'autres estiment que la philosophie fait partie des sciences humaines et sociales⁶⁸, auquel cas sa traduction relèverait selon nous davantage de la traduction spécialisée⁶⁹.

Pour Jean-René LADMIRAL, la traduction philosophique constituerait même une catégorie à part. En effet, il admet que la philosophie s'appuie sur une terminologie technique⁷⁰, mais précise qu'elle ne devrait pas pour autant être englobée dans les sciences humaines⁷¹ ; de même, il reconnaît que la traduction philosophique présente des points communs avec la traduction littéraire, mais rappelle qu'il s'agit quand même de « deux modes différents de traduire »⁷². Cependant, dans ses divers écrits, Jean-René LADMIRAL fait preuve d'une certaine souplesse. Ainsi, malgré les propos présentés ci-dessus, il concède la possibilité de voir en la traduction philosophique aussi bien une certaine forme de traduction littéraire⁷³ qu'une certaine forme de traduction spécialisée⁷⁴, à condition toutefois d'envisager ces termes dans une acception extrêmement générale. Cette hésitation est d'ailleurs illustrée par le fait qu'il a rédigé des textes traitant de philosophie pour des ouvrages portant tantôt sur la traduction spécialisée (tel l'ouvrage sur les sciences humaines édité par Stephanie Schwerter et Jennifer K. Dick⁷⁵), tantôt sur la traduction littéraire (tel l'ouvrage édité par Antonio Lavieri⁷⁶).

⁶⁷ Voir LADMIRAL, Jean-René (1981), p. 19. Comme nous le verrons, cet auteur n'approuve toutefois pas nécessairement ce point de vue.

⁶⁸ C'est le cas, entre autres, de Raluca-Nicoleta Balațchi et d'Alice Berrichi.

⁶⁹ En effet, dans la mesure où les sciences humaines et sociales traitent également de sujets spécifiques, nous les subsumons sous la traduction spécialisée. D'ailleurs, comme le rappelle Raluca-Nicoleta Balațchi : « [...] traditionnellement traitées à côté des textes littéraires, les sciences humaines partagent, cependant, bon nombre de caractéristiques avec les traductions de spécialité [...] » ; cf. BALAȚCHI, Raluca-Nicoleta (2015), p. 326.

⁷⁰ LADMIRAL, Jean-René (2004), p. 50.

⁷¹ *Ibid.*, p. 27. Un avis similaire est présenté dans PARKS, Gerald (2004), p. 1, qui refuse de considérer la philosophie comme un domaine « technique » : « *Although philosophical texts do use a kind of technical terminology [...], they cannot be classed together with strictly technical texts [...]* ».

⁷² LADMIRAL, Jean-René (2004), p. 52. Voir aussi les pages 52-53.

⁷³ *Ibid.*, pp. 50-51.

⁷⁴ LADMIRAL, Jean-René (1981), pp. 20 et 23. Voir également LADMIRAL, Jean-René (2010), p. 19, où l'auteur qualifie la traduction philosophique de « forme tout à fait particulière de la traduction spécialisée ».

⁷⁵ Voir LADMIRAL, Jean-René (2013).

⁷⁶ Voir LADMIRAL, Jean-René (2004).

Au vu de cet usage extrêmement flottant et des définitions très larges que nous avons adoptées dans ce mémoire pour *langue spécialisée* (cf. point 1.2.1 (I)) et *traduction spécialisée* (cf. point 1.3.1 (I)), nous estimons quant à nous que la philosophie constitue bel et bien une spécialité et que, dès lors, sa traduction peut être qualifiée de spécialisée. D'ailleurs, la philosophie apparaît dans les trois taxinomies des disciplines spécialisées présentées par Federica Scarpa, bien que leurs auteurs respectifs la classent généralement dans les sciences humaines, perçues comme moins rigides et moins opaques que les sciences « dures »⁷⁷.

1.4.2. Difficultés de traduction

Certains voient en la traduction philosophique une discipline particulièrement ardue. C'est le cas de Sündüz Öztürk Kasar, pour qui « le texte philosophique est l'un des plus difficiles à traduire, vu sa complexité conceptuelle et terminologique »⁷⁸. De plus, la nature ambiguë des textes philosophiques, à mi-chemin entre les textes spécialisés et la littérature⁷⁹, rend peut-être leur traduction plus délicate encore : le traducteur doit faire face non seulement aux aspects de la traduction spécialisée mentionnés dans la section précédente, mais aussi à des difficultés propres aux sciences humaines et sociales ainsi qu'à des considérations d'ordre plus littéraire.

Ci-après, nous énoncerons justement quelques problèmes posés par la traduction en sciences humaines et sociales et, plus particulièrement, par la traduction philosophique. Il ne faut néanmoins pas perdre de vue qu'il est toujours impossible de généraliser et que le traducteur ne sera pas obligatoirement confronté à ces difficultés, celles-ci variant en fonction de certains paramètres, comme du type de texte, des langues source et cible ainsi que de l'auteur à traduire. Au sujet de ce dernier, Jean-René Ladmiral explique d'ailleurs :

Traduire Nietzsche, c'est faire de la traduction philosophique, mais peut-être plus encore de la traduction littéraire. [...] Quant à la traduction de Kant (ou de Husserl), c'est bien sûr de la traduction philosophique, mais la terminologie fait que c'est aussi un peu de la traduction « technique », etc.⁸⁰

⁷⁷ Voir SCARPA, Federica (2010), pp. 6-7.

⁷⁸ ÖZTÜRK KASAR, Sündüz (2013), p. 193.

⁷⁹ Nous avons certes vu sous le point 1.3.2 (I) qu'un clivage net entre traduction spécialisée et traduction littéraire s'avère de toute façon illusoire, chacune empruntant certaines propriétés à l'autre. Toutefois, dans le cas de la traduction philosophique, cette frontière est plus floue encore, les auteurs ne s'entendant même pas sur la catégorie dans laquelle ranger la philosophie.

⁸⁰ LADMIRAL, Jean-René (2004), p. 52. Jean-René Ladmiral fait aussi valoir que la langue de l'auteur joue un rôle : les philosophes français feraient davantage attention au style, tandis que les philosophes allemands montreraient une plus grande complexité terminologique et discursive ; cf. LADMIRAL, Jean-René (2010), p. 24.

Cette citation illustre bien le fait que, une fois encore, les difficultés décrites ci-dessous sont relatives et doivent donc être considérées avec une certaine précaution.

1.4.2.1. Difficultés terminologiques

Pour commencer, nous souhaitons mettre en évidence les problèmes liés à la terminologie. Celle-ci présente, dans le domaine philosophique, la particularité essentielle suivante :

Comme d'autres activités spécialisées, la philosophie possède ses termes techniques. [...] À la différence cependant de la terminologie technique et scientifique[,] où les termes sont élaborés et normés au sein d'une communauté de spécialistes, les termes philosophiques sont associés de façon intime à des individus.⁸¹

Autrement dit, chaque philosophe développe son propre idiolecte, composé notamment de notions qu'il a lui-même inventées ou de mots déjà existants auxquels il donne des acceptions particulières⁸². Par conséquent, le traducteur se trouve souvent confronté à une absence d'équivalents dans les autres langues et doit, dès lors, en créer lui-même⁸³ (du moins lorsqu'il s'agit de traduire des auteurs actuels). Qui plus est, étant donné que les philosophes empruntent des mots à la langue générale, il arrive que le traducteur passe à côté de l'acception spécifique d'un vocable. Pensant qu'il s'agit d'un mot « ordinaire », il risque alors de recourir à différents équivalents dans la langue cible ou d'ignorer la terminologie déjà adoptée dans d'éventuelles traductions antérieures⁸⁴. Or, de tels choix sont certainement discutables, dans la mesure où ils nuisent aux exigences de non-ambiguïté et d'univocité des langues spécialisées.

Le fait que chaque auteur utilise la langue à sa façon pose en outre divers problèmes d'interprétation et, donc, de compréhension. Il se peut, par exemple, qu'un philosophe utilise plusieurs fois le même mot, mais lui donne des sens différents en fonction des contextes⁸⁵. Si un philosophe, à l'inverse, joue avec des variantes synonymiques, ce peut être soit pour de simples raisons stylistiques, soit parce qu'il souhaite réellement mettre en évidence une nuance (auquel cas il sera impératif de la rendre dans la langue cible en optant là aussi pour deux termes différents)⁸⁶. Face à ces usages variant d'un auteur et d'une situation à l'autre, le traducteur philosophique se doit donc d'être tout particulièrement vigilant.

⁸¹ BROWNLIE, Siobhan (2002), p. 296.

⁸² *Ibid.*, pp. 296, 297 et 307. Voir également PARKS, Gerald (2004), p. 1, où cet auteur précise même que les termes employés par les philosophes peuvent être « *almost untranslatable* ».

⁸³ BROWNLIE, Siobhan (2002), p. 297.

⁸⁴ *Ibid.*, pp. 300-301.

⁸⁵ PARKS, Gerald (2004), p. 1.

⁸⁶ LADMIRAL, Jean-René (1981), pp. 24-28.

Enfin, il convient d'ajouter que, tandis que les sciences « dures » abordent habituellement des sujets universels, les sciences humaines et sociales sont souvent étroitement liées à une culture ou à un pays spécifiques⁸⁷. Ainsi, comme l'explique Tiina Arppe :

Un terme ou une expression pourra porter en lui toute une foule d'allusions et d'associations historiques et culturelles, qu'il sera bien souvent impossible de transmettre au lecteur du texte traduit.⁸⁸

De toute évidence, cet état de fait rend d'autant plus complexe la recherche d'équivalents dans la langue cible.

1.4.2.2. *Difficultés syntaxiques*

De manière générale, les textes de sciences sociales sont souvent des textes argumentatifs, et c'est pourquoi le traducteur doit impérativement comprendre leur logique s'il veut pouvoir restituer correctement les propos de l'auteur⁸⁹. Or, il n'est pas rare que les textes philosophiques présentent une grande complexité syntaxique, qui s'explique en partie par la succession de longues phrases⁹⁰. Toute la difficulté consiste donc à « transmettre l'argument du philosophe aux lecteurs sans le noyer dans une syntaxe trop complexe »⁹¹.

1.4.2.3. *Connaissances spécialisées et documentation*

Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, les textes de sciences humaines et sociales ne sont pas plus faciles à comprendre que les textes de sciences « dures », car ils sont généralement « sémantiquement ouverts et sujets à interprétation »⁹². Cette réalité pourrait s'expliquer en partie par le fait que, comme nous l'avons déjà évoqué, les sciences humaines et sociales présentent une dimension culturelle plus forte que les autres sciences, qui sont dès lors plus universelles et donc moins variables.

En outre, en partie parce que les philosophes inventent régulièrement des concepts et des termes propres à leurs théories, la traduction de textes philosophiques exige des connaissances

⁸⁷ BERRICHI, Alice (2012), p. 21 ; LADMIRAL, Jean-René (2013), pp. XIII-XIV.

⁸⁸ ARPPE, Tiina (2012), p. 32.

⁸⁹ ÖZTÜRK KASAR, Sündüz (2013), p. 188.

⁹⁰ LADMIRAL, Jean-René (2010), pp. 24-25. Si l'auteur se réfère ici essentiellement à la langue allemande, il précise néanmoins que certains y voient une caractéristique de la philosophie en général. Notons au passage que cet aspect ne coïncide pas avec la simplicité syntaxique que présentent habituellement les textes techniques (cf. point 1.2.2.1.4 (I)), ce qui illustre bien la nature ambiguë de la traduction philosophique et, plus généralement, la difficulté à caractériser les discours spécialisés, qui varient en fonction de nombreux facteurs (tels que le domaine, la langue, le type de texte et le degré de vulgarisation).

⁹¹ ARPPE, Tiina (2012), p. 30.

⁹² ÖZTÜRK KASAR, Sündüz (2013), p. 186.

particulièrement poussées, notamment en ce qui concerne l'auteur à traduire⁹³. S'il est vrai que posséder des connaissances spécifiques s'impose dans toute spécialité, il n'empêche que les auteurs de textes de sciences « dures » recourent moins fréquemment à des inventions de leur cru. D'ailleurs, leur nom n'est pas toujours mentionné (prenons, par exemple, le cas du mode d'emploi), ce qui prouve que l'identité de l'auteur joue un rôle moindre dans certains domaines techniques qu'en philosophie.

Un autre aspect qu'il convient de prendre en compte est résumé par Sündüz Öztürk Kasar de la façon suivante : « En sciences sociales, le texte est également le lieu de dialogues avec d'autres textes théoriques [...] »⁹⁴. Autrement dit, le traducteur ne peut se contenter de connaître celui qu'il traduit, mais doit aussi posséder une certaine connaissance des auteurs et des œuvres auxquels ce dernier renvoie⁹⁵. C'est ce qu'explique, en d'autres termes, Rainer Rochlitz :

Le traducteur doit aussi disposer d'une culture générale assez étendue, sans quoi, en sciences humaines notamment, il laissera échapper de nombreuses allusions, citations, paraphrases ou pointes ironiques, tout le « second degré » des textes.⁹⁶

Au vu de ces différents aspects, on admettra aisément que le traducteur de textes de sciences humaines et sociales, y compris donc de philosophie, doit disposer d'un important bagage de connaissances liées à son domaine, voire à d'autres domaines.

Toutefois, étant donné qu'il ne peut naturellement tout savoir (même s'il connaît plutôt bien la spécialité), il n'a souvent d'autre choix que de consacrer un temps relativement important à la recherche documentaire⁹⁷, étape qui engendre à son tour des problèmes. En effet, il n'est pas rare que le traducteur se heurte à un manque de documentation, car, comme nous l'avons déjà soulevé dans la section 1.1 (I), peu d'études sont consacrées aux sciences « molles ». En conséquence, les ouvrages de référence pertinents font davantage défaut que pour les sciences « dures »⁹⁸.

⁹³ ARPPE, Tiina (2012), p. 33 ; LADMIRAL, Jean-René (2004), pp. 62-63 ; PARKS, Gerald (2004), pp. 9-10.

⁹⁴ ÖZTÜRK KASAR, Sündüz (2013), p. 187.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 187.

⁹⁶ ROCHLITZ, Rainer (2001), p. 66. Voir également ARPPE, Tiina (2012), p. 32 : « [...] un terme pourra référer en philosophie à toute son histoire conceptuelle, avec tout ce que cela entend de débats et de discussions ayant eu lieu à son sujet [...] ».

⁹⁷ PARKS, Gerald (2004), p. 10.

⁹⁸ BALAȚCHI, Raluca-Nicoleta (2015), p. 327.

Qui plus est, Federica Scarpa met en évidence une « absence de normalisation terminologique » particulièrement marquée pour les sciences sociales, qui complexifie encore le choix du traducteur lorsque plusieurs équivalents sont en concurrence⁹⁹.

En bref, la traduction philosophique s'avère particulièrement ardue, car non seulement elle exige des connaissances approfondies, mais, en outre, ces dernières sont difficiles à acquérir en raison du peu de documentation disponible.

1.4.2.4. Difficultés d'ordre « littéraire »

Pour terminer, nous souhaiterions traiter d'un type de difficulté que nous n'avons nullement abordé dans la section concernant la traduction spécialisée en général, étant donné qu'il semble plus spécifique aux textes de sciences humaines et sociales. Il s'agit de leur éventuelle « qualité littéraire »¹⁰⁰, qui impose notamment de prendre en considération le style :

Dans la traduction de sciences sociales, il faut également tenir compte des particularités stylistiques. En effet, chaque auteur a son style – même dans le domaine théorique. Par ses choix lexicaux, terminologiques, phrastiques ou discursifs, l'auteur donne à son texte une saveur, une coloration, une finesse et un esprit. Parfois même de l'humour.¹⁰¹

Une fois encore, cette constatation sur les sciences humaines et sociales en général s'applique parfaitement à la philosophie. Ainsi, Gerald Parks met en exergue deux types de problèmes rencontrés par le traducteur de textes philosophiques, dont l'un est « *the difficulties inherent in the use of a literary, metaphorical language, with all the consequent ambiguity and stylistic questions involved* »¹⁰². Afin d'illustrer ses propos, l'auteur donne l'exemple d'Aristote :

*Aristotle is not only careful in his use of technical or semi-technical terms; he also pays great attention to language in general, even quoting poetry, idioms and common expressions to illustrate the meaning of words [...].*¹⁰³

La dimension littéraire des textes philosophiques est également soulignée par Tiina Arppe, qui explique que certains philosophes ont « souvent recours aux homophones, aux étymologies,

⁹⁹ SCARPA, Federica (2010), p. 67.

¹⁰⁰ LADMIRAL, Jean-René (2013), p. XIII.

¹⁰¹ ÖZTÜRK KASAR, Sündüz (2013), p. 191.

¹⁰² PARKS, Gerald (2004), p. 1.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 8. Au sujet de l'aspect rhétorique et littéraire des textes philosophiques, voir également les pages 1-2 et 8-9. Dans ces deux dernières, l'auteur donne un second exemple (tiré de l'ouvrage *Heidegger e Leibniz: Il sentiero e la ragione* de Renato Cristin), où il met en évidence la présence d'images, de métaphores ainsi que de figures de style, telles des allitérations et des assonances.

aux idiomes et aux jeux de mots »¹⁰⁴. Or, la traduction de tels éléments exige maîtrise et créativité et peut donc poser des problèmes non négligeables.

1.5. Conclusion

En définitive, il apparaît que la traduction spécialisée est une activité complexe et délicate, très éloignée de l'image ennuyeuse et mécanique qu'on lui prête souvent par opposition à son pendant littéraire. Le traducteur spécialisé, qui n'est certes pas toujours confronté aux mêmes obstacles selon le domaine dans lequel il exerce, doit dans tous les cas faire preuve de persévérance et d'inventivité pour les surmonter.

Le bref tour d'horizon relatif à la traduction spécialisée (et, plus spécifiquement, à la traduction philosophique) que nous venons de présenter nous a permis de circonscrire quelque peu le vaste champ dans lequel s'inscrit notre mémoire.

Comme le lecteur aura pu le constater, nous avons tout particulièrement porté notre attention sur les spécificités des LS ainsi que sur les difficultés de traduction que ces dernières engendrent. Ce choix a été motivé par le fait que nous consacrerons la suite de notre travail au débat relatif aux différences séparant les experts des traducteurs professionnels, qui touche notamment au profil du traducteur prétendument le plus apte à se charger de textes techniques. Or, la littérature, à laquelle on oppose généralement les domaines spécialisés, semble pour sa part échapper à une telle discussion ; en tout cas, nous n'avons jamais eu vent d'un débat où plusieurs écoles s'affronteraient, et où l'une d'elles alléguerait qu'une œuvre littéraire ne pourrait être correctement traduite que par un traducteur qui serait lui-même écrivain. Par conséquent, ce doivent bel et bien être les spécificités et les difficultés propres à la traduction des textes techniques qui sont à l'origine du débat agitant le domaine de la traduction spécialisée, et c'est pourquoi il nous semblait judicieux de présenter ici ces deux aspects en particulier.

¹⁰⁴ ARPPE, Tiina (2012), p. 30.

2. Traducteur professionnel ou spécialiste ?

2.1. Introduction

Comme expliqué précédemment, le champ plus restreint dans lequel s'inscrit notre mémoire est celui du débat « traducteur professionnel vs spécialiste ». À ce sujet, de nombreux auteurs se sont interrogés sur le profil du traducteur qui serait le plus à même de traduire des textes techniques : faudrait-il privilégier un expert ? un traducteur professionnel (possédant ou non des connaissances du domaine) ? une collaboration entre les deux ? Même si notre travail, lui, ne portera pas sur la *qualité* des traductions et ne cherchera donc pas directement à fournir une réponse définitive à cette question, il nous semble nécessaire de présenter les différentes écoles qui s'affrontent à cet égard, car il s'agit de l'aspect habituellement traité par les chercheurs dans le cadre de ce débat.

Avant toute chose, force est cependant de constater que la problématique en question a été principalement soulevée pour les domaines de la médecine¹⁰⁵ et du droit¹⁰⁶. Exception faite de ce dernier, et bien qu'elles n'aient pas pour autant entièrement échappé au débat¹⁰⁷, les sciences humaines et sociales semblent avoir été une nouvelle fois quelque peu délaissées. À défaut, nous nous appuyons donc sur des travaux traitant notamment de la traduction médicale ou juridique. Quoique ces deux spécialités ne nous concernent pas directement, les opinions des auteurs qui s'y sont intéressés nous permettront de brosser un aperçu des principaux arguments avancés dans le débat relatif aux compétences du traducteur spécialisé.

2.2. Une question sujette à débat

Dans cette section, afin de présenter le débat susmentionné, nous exposerons brièvement les différentes positions défendues par les théoriciens ou les praticiens, sans toutefois chercher à nous prononcer en faveur de l'une ou de l'autre.

2.2.1. *Le spécialiste, meilleur traducteur spécialisé*

Selon une première école, l'expert serait indubitablement la personne la plus compétente pour produire de bonnes traductions spécialisées. Parmi les auteurs défendant ce point de vue

¹⁰⁵ Voir, par exemple, GILE, Daniel (1986b), O'NEILL, Marla (1998) et ROULEAU, Maurice (1994).

¹⁰⁶ Citons, entre autres, les articles de GÉMAR, Jean-Claude (1988), de LAVOIE, Judith (2003) ainsi que de SPARER, Michel (1988 et 2002).

¹⁰⁷ Voir BERRICHI, Alice (2012), pp. 17-18.

figurait Vladimir Kourganoff, pour qui un texte de nature scientifique devait impérativement être traduit par un professionnel du domaine, car « on ne traduit bien que ce que l'on comprend »¹⁰⁸. À ses yeux, par conséquent, le traducteur idéal était un scientifique compétent connaissant deux langues. Cependant, étant donné que les personnes possédant ce profil acceptent rarement de consacrer du temps à la traduction d'articles ou d'ouvrages, il lui est arrivé de traduire lui-même ses travaux d'astrophysique du français vers l'anglais, puis de les faire relire par des collègues anglophones afin de s'assurer simplement qu'il n'avait pas commis des « erreurs systématiques »¹⁰⁹. Vladimir Kourganoff n'envisageait donc même pas l'éventualité de confier un texte appartenant au domaine des sciences à un traducteur non-scientifique.

Partiellement du même avis, Jean-Paul Vinay estimait quant à lui que « pour traduire certains textes techniques [...] il vaut mieux s'adresser à des ingénieurs, des mathématiciens ou des juristes sachant l'anglais, le français ou l'espagnol »¹¹⁰. Selon ces propos, seules les connaissances spécialisées et une bonne maîtrise des langues seraient parfois indispensables.

Enfin, d'après Alice Berrichi, de nombreux universitaires travaillant dans le domaine des sciences humaines et sociales considèrent que les « traductions réalisées par des linguistes non spécialistes du domaine sont extrêmement décevantes »¹¹¹. Comme l'explique cette auteure :

[...] les chercheurs en sciences sociales [...] sont la plupart du temps acteurs du processus de traduction : ils apportent eux-mêmes les projets à traduire et, dès lors qu'ils possèdent un double bagage impliquant une connaissance suffisante de la langue source, réalisent eux-mêmes la traduction des ouvrages [...].¹¹²

Il n'est donc pas rare que des experts décident de s'atteler eux-mêmes à la traduction de travaux publiés dans leur domaine.

2.2.2. L'importance des compétences traductionnelles

Le point de vue présenté ci-dessus demeure toutefois minoritaire, la plupart des auteurs insistant au contraire sur la nécessité de posséder des compétences traductionnelles. Une formation en traduction serait indispensable pour traduire correctement et « [ne pas tomber]

¹⁰⁸ KOURGANOFF, Vladimir (1980), p. 4. Une idée semblable est reprise, au sujet cette fois-ci de la philosophie, dans LADMIRAL, Jean-René (2004), pp. 62-63 : « [...] l'essentiel reste bien sûr la compétence philosophique – par où l'on entendra la connaissance des auteurs, de la tradition et des problématiques où ils s'inscrivent ».

¹⁰⁹ KOURGANOFF, Vladimir (1980), p. 4.

¹¹⁰ Cité d'après GÉMAR, Jean-Claude (1995), p. 85.

¹¹¹ BERRICHI, Alice (2012), p. 18.

¹¹² *Ibid.*

dans le panneau du mot-à-mot qui fait trébucher bien des amateurs »¹¹³. Dans le même ordre d'idée, Michel Sparer rappelle que

[...] la clef de la qualité est avant tout l'aptitude à la traduction. En effet, une bonne traduction ne s'improvise pas et il n'est pas évident qu'il suffirait d'être juriste ou psychologue bilingues pour pouvoir faire de la traduction de niveau professionnel dans ces domaines.¹¹⁴

En outre, comme Christine Durieux le met en évidence, solliciter un expert s'avère parfois difficile, car il peut arriver qu'un texte appartenant à première vue à un certain domaine traite en réalité d'une autre spécialité¹¹⁵. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle vante « toute la valeur de la polyvalence du traducteur »¹¹⁶.

Toutefois, même parmi les auteurs soutenant l'importance des compétences traductionnelles, tous n'ont pas exactement le même point de vue : d'aucuns estiment qu'un traducteur professionnel n'a parfois guère besoin d'avoir acquis des connaissances spécialisées ; certains, au contraire, plaident en faveur d'une sorte de « double formation » (autrement dit, des connaissances en traduction *et* dans le domaine concerné) ; d'autres, enfin, suggèrent une collaboration entre traducteur professionnel et spécialiste. Nous allons maintenant passer en revue ces trois positions.

2.2.2.1. *Le traducteur professionnel « généraliste »*

Tout d'abord, pour certains chercheurs, il ne serait pas toujours nécessaire de posséder force connaissances spécialisées pour traduire un texte technique, les compétences traductionnelles permettant à elles seules de garantir la qualité d'une traduction. Parfois, un traducteur professionnel « généraliste » (soit non spécialisé dans un domaine en particulier) serait donc parfaitement qualifié.

Parmi les défenseurs de cette position figure Daniel Gile, pour qui, comme nous l'explique Federica Scarpa, un non-spécialiste peut être tout à fait capable de mener à bien l'activité traduisante spécialisée en recourant notamment à son bagage linguistique et encyclopédique¹¹⁷.

¹¹³ GILE, Daniel (1980), p. 19 ; la même idée sera reprise dans GILE, Daniel (1986b), p. 28 : « [...] le traducteur doit rédiger un texte clair et lisible, qui soit fidèle à l'original sans être contaminé par la langue de départ. L'expérience montre qu'en général, seuls les traducteurs professionnels ont la compétence requise [...] ».

¹¹⁴ SPARER, Michel (2002), p. 275. Voir également GÉMAR, Jean-Claude (1988), pp. 306-307 : « Le fait de connaître un domaine ne confère d'aucune manière les compétences très particulières qu'exige l'activité traduisante, même pour qui possède assez bien une ou plusieurs langues étrangères. »

¹¹⁵ DURIEUX, Christine (2010), p. 94.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 94.

¹¹⁷ SCARPA, Federica (2010), p. 306.

En effet, dans un article que nous avons consulté¹¹⁸, Gile met en exergue le fait que le traducteur n'a nullement besoin d'être un expert du domaine pour comprendre un texte technique, dans la mesure où il dispose d'autres méthodes pour y parvenir : grâce à son bagage cognitif ainsi qu'à une analyse de la terminologie et des structures syntaxiques, le traducteur professionnel non-spécialiste peut parvenir à une « compréhension flottante », suffisante pour saisir le raisonnement de l'auteur et traduire. Daniel Gile résume ainsi ses propos :

La « compréhension flottante » est l'aboutissement d'un processus d'analyse ; le traducteur polyvalent et l'interprète, qui tous les deux ont affaire à des énoncés spécialisés dans des domaines qu'ils ne connaissent pas, doivent non seulement avoir une bonne maîtrise de leurs langues de travail et savoir rédiger (ou s'exprimer oralement) dans leur langue d'arrivée, mais aussi avoir l'esprit logique et une réelle faculté d'abstraction, et ce pour pouvoir se servir de ces modèles flottants tant pour restituer le message sous une forme efficace et conforme au génie de la langue d'arrivée que pour renforcer leur propre bagage cognitif à mesure que l'énoncé leur apporte des informations supplémentaires.¹¹⁹

2.2.2.2. La « double formation »

La deuxième solution, celle de la « double formation », est probablement l'approche défendue par le plus grand nombre de théoriciens et de praticiens¹²⁰. En effet, la plupart penchent en faveur d'un juste équilibre, insistant sur la nécessité de posséder aussi bien des compétences traductionnelles et rédactionnelles que des compétences spécialisées. Si tant est que l'on adhère à cette opinion, on admettra aisément que le traducteur idéal aurait la meilleure maîtrise possible des deux (c'est-à-dire qu'il serait soit un expert ayant reçu une formation en traduction, soit un traducteur professionnel ayant suivi un enseignement ou travaillé dans le domaine en question). Comme le premier profil reste relativement rare¹²¹, c'est le plus souvent un traducteur professionnel versé dans le domaine qui se charge de traduire des textes

¹¹⁸ L'article en question s'intitule « La compréhension des énoncés spécialisés chez le traducteur : quelques réflexions » ; cf. GILE, Daniel (1986a).

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 368. Notons toutefois que, dans un autre article, paru la même année, cet auteur admet que les traducteurs professionnels « manquent parfois d'éléments de connaissance et ne peuvent faire leur travail dans les meilleures conditions » (cf. GILE, Daniel (1986b), p. 30). Il semblerait donc que, si les compétences traductionnelles suffisent parfois, ce n'est pas *toujours* le cas (du moins, pas dans le domaine médical, dont traite l'article en question) ; aussi le traducteur professionnel sans connaissances spécialisées ne représente-t-il pas nécessairement la meilleure solution pour cet auteur, qui pencherait plutôt en faveur d'une double formation ou d'une collaboration, comme nous le verrons ci-dessous.

¹²⁰ Tels que Jean-Claude Gémard, Isabel Gonzalez Rey, Kim Grego et Michel Sparer.

¹²¹ Voir les travaux de Herbert Eppel et de John Milton, mentionnés dans SCARPA, Federica (2010), p. 304. Voir aussi SPARER, Michel (1988), pp. 326-327.

techniques. Cependant, au sujet du degré de spécialisation requis pour y parvenir, les avis divergent une fois encore.

Ainsi, pour certains auteurs, une grande maîtrise de la spécialité représente une condition *sine qua non* de l'activité traduisante :

La traduction du droit doit à notre avis être confiée à des traducteurs qui ont une solide formation en droit et qui peuvent donc comprendre les tenants et aboutissants des textes qu'ils sont appelés à traduire.¹²²

Néanmoins, conscients du fait qu'il est impossible pour le traducteur professionnel de connaître dans le détail tous les domaines pour lesquels il sera amené à traduire, les chercheurs acceptent généralement qu'il se contente d'un degré de spécialisation moindre que celui de l'expert. Pour Judith Lavoie, par exemple, le traducteur peut se limiter à « connaître les bases du domaine dans lequel il ou elle compte exercer sa profession »¹²³. Enfin, Kim Grego considère quant à elle qu'il existe un degré de connaissances « suffisant » permettant de traduire correctement, que l'on soit en premier lieu spécialiste ou traducteur professionnel :

*The two figures [« linguist with specialized knowledge » and « specialist with language knowledge »] are, in fact, potentially equal [...], on condition that they possess the sufficient linguistic and specialized knowledge to carry out a given translation.*¹²⁴

2.2.2.3. *La collaboration entre spécialiste et traducteur professionnel*

Pour terminer, afin de garantir un résultat optimal et de remédier au manque de personnes autant versées dans la traduction que dans un domaine de spécialité, plusieurs auteurs suggèrent une collaboration entre expert et traducteur professionnel. C'est notamment le cas de Marla O'Neill, qui préconise une révision par un spécialiste dans les cas où la traduction a été effectuée par un traducteur professionnel, et inversement :

In summary, it appears that either a medical professional or a medically knowledgeable linguist can do a good job with a medical translation; but given the relative strengths and weaknesses of both sides, the ideal situation would be

¹²² BÉLANGER, Christiane, DOUYON-DE AZEVEDO, Sandra, MICHAUD, Nicole et VALLÉE, Claire (2004), p. 458. C'est nous qui soulignons.

¹²³ LAVOIE, Judith (2003), p. 396. C'est nous qui soulignons.

¹²⁴ GREGO, Kim (2010), p. 56.

*for the medical professional who translates to be edited by a linguist, and the linguist translating medical work to be edited by a medical professional.*¹²⁵

Daniel Gile propose quant à lui une autre forme de coopération : le traducteur professionnel transmet préalablement le texte source à un expert afin que celui-ci indique les équivalents de termes techniques et fournisse certains éclairages en cas d'ambiguïté, puis traduit le texte à partir de ce premier « décorticage »¹²⁶. Notons au passage que, contrairement à Marla O'Neill, Daniel Gile pense que la traduction doit quand même être effectuée par un traducteur professionnel. Cette vision coïncide avec ce que nous avons vu plus haut, à savoir le fait que, pour lui, les compétences traductionnelles sont les seules qui soient toujours indispensables, quoique, dans certains cas, elles doivent également être accompagnées de connaissances spécialisées.

Malheureusement, la réalité du marché ne rend pas toujours possible un binôme entre ces deux « types » de professionnels, en particulier parce que cette démarche requiert davantage de temps et d'argent¹²⁷.

2.2.3. Conclusion

En définitive, la question de savoir à qui confier la traduction d'un texte technique reste sujette à maints débats. Dans le cadre de la traduction spécialisée, il semble évident que deux types de compétences et de connaissances entrent en ligne de compte : d'une part, celles qui sont relatives à l'activité traduisante en tant que telle ; d'autre part, celles qui sont liées au domaine de spécialité dont traite le texte à traduire. Si ces deux types sont susceptibles de jouer un rôle considérable (par exemple, pour comprendre le texte de départ et en reformuler correctement les idées), tous les auteurs ne leur accordent pas la même importance.

Ainsi, d'aucuns jugent que l'expert est la personne la plus qualifiée, voire la seule qualifiée, pour traduire un texte technique, alors que d'autres estiment que, parfois, nulle connaissance spécialisée n'est indispensable, et qu'un spécialiste ne sait en outre pas toujours bien communiquer et rédiger¹²⁸. D'autres encore se prononcent plutôt en faveur d'une collaboration entre traducteur professionnel et expert. Enfin, nombre d'auteurs voient dans la « double

¹²⁵ O'NEILL, Marla (1998), p. 76 ; voir également la page 79.

¹²⁶ GILE, Daniel (1986b), pp. 29-30.

¹²⁷ O'NEILL, Marla (1998), p. 79.

¹²⁸ À ce sujet, voir, entre autres, GILE, Daniel (1986b), p. 28 ; SCARPA, Federica (2010), p. 305 et SPARER, Michel (2002), p. 275.

formation » la meilleure solution, sans toutefois s'entendre sur le niveau de spécialisation que doit atteindre le traducteur pour être en mesure de produire de « bonnes » traductions.

De surcroît, les opinions varient parfois aussi en fonction du domaine de spécialité considéré. Par exemple, comme nous l'avons relevé dans le chapitre précédent concernant la traduction spécialisée, certains pensent que la traduction juridique (en raison de ses enjeux) exige un savoir étendu de la part du traducteur, mais que ce dernier pourrait éventuellement se contenter de connaissances plus vagues dans d'autres domaines¹²⁹.

2.3. Points de vue sur la question

2.3.1. Point de vue généralement adopté

Dans le débat résumé ci-dessus, les auteurs tentent généralement de répondre à la question suivante : l'expert et le traducteur professionnel sont-ils tous deux également qualifiés pour traduire des textes relatifs à un domaine de spécialité ? Ce faisant, la plupart s'attachent à déterminer quel traducteur serait apte à produire les « meilleures » traductions et, dès lors, à qui il conviendrait de confier un texte spécialisé devant être traduit.

Néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de nous interroger sur l'objectivité des réponses données par les différents auteurs, force étant de constater qu'il existe une forte corrélation entre leur métier et leur conclusion. Ainsi, Vladimir Kourganoff, qui prônait la nécessité de confier les textes spécialisés à des experts uniquement, était lui-même scientifique. À l'inverse, les auteurs insistant sur l'importance des compétences traductionnelles travaillent tous dans le domaine de la traduction (qu'ils soient praticiens ou enseignants). Marla O'Neill, qui estime que l'expert et le traducteur professionnel sont tous deux susceptibles de faire l'affaire, a quant à elle embrassé les deux professions, ayant d'abord été médecin avant de se tourner vers l'activité traduisante¹³⁰. En d'autres termes, même si toute généralisation reste malvenue, il semblerait que la tendance principale consiste à prêcher pour sa paroisse. Qui plus est, bien que ce ne soit pas le cas de tous les auteurs¹³¹, beaucoup se contentent de donner leur avis personnel, sans forcément fonder leurs propos sur des éléments concrets.

¹²⁹ BÉLANGER, Christiane, DOUYON-DE AZEVEDO, Sandra, MICHAUD, Nicole et VALLÉE, Claire (2004), p. 458.

¹³⁰ Voir O'NEILL, Marla (1998), p. 69.

¹³¹ Par exemple, Marla O'Neill s'est appuyée sur deux sondages, réalisés respectivement auprès de traducteurs individuels et de bureaux de traduction ; cf. *ibid.*, p. 71.

2.3.2. *Point de vue adopté dans ce mémoire*

Pour notre part, nous avons pris le parti d'appréhender la question sous un angle légèrement différent, afin de tenter d'y contribuer en proposant des considérations que nous espérons les plus objectives possibles.

Dans le cadre de ce travail, nous ne chercherons donc pas à juger qui est le « meilleur » traducteur, conclusion qui n'aurait d'ailleurs, selon nous, que peu d'intérêt. En effet, toute personne ayant quelque expérience en traduction sait que l'activité traduisante n'est pas une science exacte et que les choix traductifs sont avant tout affaire de subjectivité. Par conséquent, tout comme l'activité traduisante est soumise à la sensibilité et à la subjectivité du traducteur, l'évaluation des traductions est soumise à la sensibilité et à la subjectivité du critique. Ainsi, si nous comparons la traduction d'un expert et la traduction d'un traducteur professionnel en vue de déterminer qui aurait produit le « meilleur » résultat, nous ne ferions que formuler un avis relativement subjectif, qui pourrait d'ailleurs aisément se voir contredit par quiconque évaluerait la qualité des traductions selon des critères différents des nôtres. Comme Federica Scarpa le résume justement, « la traduction idéale demeure une question de goût personnel »¹³².

Tout en étant consciente du fait que nous ne pourrions pas échapper entièrement à la subjectivité, puisque nous serons nécessairement amenée à interpréter les éléments observés, nous nous proposons de mener une étude peut-être plus objective en *interrogeant* des experts et des traducteurs professionnels, dans le but de comparer leur *attitude*, leurs *difficultés* et leur *point de vue* face à la traduction de textes spécialisés. En d'autres termes, nous nous pencherons notamment sur leur méthode générale de traduction, sur les éléments qu'ils cherchent à restituer lorsqu'ils traduisent, sur les ressources qu'ils consultent, sur la latitude qu'ils s'accordent par rapport au texte source, sur les types de difficultés qu'ils rencontrent ainsi que sur l'image qu'ils se font de leur travail et de la dichotomie « traducteur professionnel vs spécialiste ». Notre objectif est donc d'analyser leur comportement et leur vision, sans porter de jugement sur la qualité de leur traduction, et de voir s'il s'avère possible, à ces égards, de mettre en exergue des différences ou des ressemblances manifestes entre les deux « types » de traducteurs.

¹³² SCARPA, Federica (2010), p. 239.

II. SECONDE PARTIE : ÉTUDE EMPIRIQUE

1. Méthodologie

Pour parvenir à l'objectif que nous venons de définir en conclusion du chapitre précédent, nous entreprendrons une expérience qui consistera principalement à comparer, de manière générale, les conceptions de l'activité traduisante que se font des traducteurs professionnels à celles que nourrissent des spécialistes (c'est-à-dire, dans notre cas, des experts en philosophie). Pour ce faire, nous interrogerons ces deux « types » de traducteurs au sujet de la traduction d'extraits tirés de l'œuvre de Robert Boyle, philosophe anglo-irlandais du XVII^e siècle.

Ce faisant, nous espérons contribuer à la recherche sur le profil du traducteur spécialisé de plusieurs façons : d'une part, en proposant une approche qui se veut la plus objective possible et qui se concentrera sur l'attitude face au texte à traduire, les difficultés et le point de vue des traducteurs, et non sur le résultat de leur traduction à proprement parler ; d'autre part, quoique cet aspect soit secondaire, en nous intéressant à la philosophie, un domaine des sciences humaines et sociales encore relativement peu étudié en traductologie.

1.1. Genèse de l'expérience

Avant de présenter de manière plus détaillée le déroulement de l'expérience que nous entendons mener, il importe de relater la genèse du présent mémoire (que nous avons par ailleurs déjà brièvement mentionnée dans l'introduction de ce travail).

Ce projet a pris forme lorsque l'enseignant de philosophie que nous avons eu au collège, Michel Siggen, nous a contactée pour nous demander de réviser un livre qu'il venait de rédiger. Dans cet ouvrage, consacré à Robert Boyle, M. Siggen avait agrémenté ses propos de nombreuses citations empruntées au philosophe anglo-irlandais. S'étant chargé de les traduire lui-même, il nous a demandé de réviser son travail, et c'est précisément ce mandat qui a inspiré notre mémoire. Ce n'est pas tant la question de la révision qui nous a interpellée, mais le fait qu'un spécialiste n'ayant jamais pratiqué l'activité traduisante décide pourtant de s'y atteler de son propre chef. Aussi avons-nous décidé de nous intéresser au débat touchant au profil du traducteur spécialisé, et Michel Siggen a aimablement accepté que nous nous appuyions sur son travail à cette fin.

1.2. Panel

Pour les besoins de notre étude, il nous faut toutefois compléter notre panel. Pour ce faire, nous ferons appel à trois traducteurs supplémentaires, soit à un autre expert en philosophie ainsi qu'à deux traducteurs professionnels.

Nous sommes bien entendu consciente du fait que ce panel sera succinct, dans la mesure où il regroupera quatre participants seulement. Cependant, nous pensons qu'il sera suffisant pour nous permettre d'observer un certain nombre d'éléments intéressants. Qui plus est, nous n'avons nullement la prétention de produire un travail généralisant et d'apporter des conclusions définitives. Au contraire, notre objectif est plutôt de susciter la réflexion autour de la traduction spécialisée en ouvrant d'éventuelles pistes, qu'il vaudrait certainement la peine d'approfondir par le biais d'autres études, davantage ciblées et poussées¹³³.

1.3. Déroulement de l'expérience

Concrètement, nous sélectionnerons tout d'abord quelques extraits de Robert Boyle parmi ceux qui figurent dans l'ouvrage de Michel Siggen¹³⁴.

Lorsque nous aurons choisi ces extraits, nous les soumettrons aux trois participants qui ne les auront pas encore traduits. Nous leur demanderons de les traduire, puis de remplir un questionnaire contenant une quinzaine de questions. Celles-ci porteront, entre autres, sur le temps consacré à la traduction, sur les difficultés rencontrées, sur les éléments qu'ils auront cherché à restituer ainsi que sur leur degré de satisfaction par rapport à leur travail.

Afin de disposer du même « matériau » pour tous les volontaires, nous demanderons à Michel Siggen de remplir le même questionnaire. S'il est vrai qu'il a traduit les extraits longtemps avant les autres participants et ne pourra donc peut-être pas fournir des réponses aussi précises qu'eux, il devrait néanmoins être en mesure d'y répondre sans trop de difficultés, étant donné que les questions posées resteront relativement générales.

Si nécessaire, nous recontacterons ensuite les différents participants afin de leur demander des précisions pour compléter leurs questionnaires respectifs.

Enfin, une fois que nous aurons recueilli toutes les traductions et réponses des quatre participants, nous passerons à leur analyse comparative, dont les résultats seront présentés au

¹³³ Nous reviendrons plus précisément sur les avantages et les inconvénients de notre méthode dans les sections 4.1 et 4.2 (II).

¹³⁴ Dans le prochain chapitre, nous donnerons de plus amples informations au sujet de Robert Boyle ainsi que des critères retenus pour la sélection des extraits.

chapitre 4 (II). Il convient toutefois de signaler que, pour notre étude, c'est sur le questionnaire que nous nous appuyons principalement. En effet, l'échantillon de traductions étant très restreint, il serait difficile d'en tirer des généralités. Par conséquent, en nous fondant principalement sur les propos des traducteurs, nous espérons garantir une plus grande objectivité¹³⁵. Le questionnaire nous aidera à comprendre leurs choix, à mieux appréhender les difficultés auxquelles ils se seront heurtés et à analyser leur comportement face à l'activité traduisante. L'analyse des traductions, quant à elle, nous permettra d'illustrer les commentaires des participants et de déterminer la latitude qu'ils auront prise par rapport au texte source.

2. Présentation des extraits choisis

2.1. Présentation de l'ouvrage de Michel Siggen

2.1.1. *Considérations générales*

Les extraits sur lesquels nous nous pencherons dans le cadre de ce travail ont été écrits au XVII^e siècle par Robert Boyle. Nous les avons toutefois tirés d'un ouvrage que lui a consacré Michel Siggen. Le livre en question, qui n'a pour l'heure pas encore été publié, s'intitulera *Robert Boyle et les chimères scolastiques – Une histoire de la mise à l'écart de la philosophie aristotélicienne de la nature*.

Afin d'agrémenter son étude et d'illustrer ses propos, M. Siggen a puisé des citations dans plusieurs œuvres de l'auteur du XVII^e siècle. Pour ce faire, il s'est notamment référé à des collections relativement récentes regroupant divers textes de Boyle¹³⁶, mais a parfois légèrement modifié la syntaxe ou l'orthographe de ces derniers¹³⁷. C'est pourquoi, si nous nous sommes dans un premier temps bel et bien appuyée sur son livre en vue de repérer des extraits pertinents pour notre travail, nous sommes ensuite toujours remontée à la source qu'il avait lui-

¹³⁵ Les autres arguments ayant motivé notre approche seront présentés de façon plus détaillée dans la section 4.1 (II).

¹³⁶ L'une de ses sources principales fut *The Works of Robert Boyle*, une collection en 14 volumes éditée chez Pickering & Chatto par Michael Hunter et Edward B. Davis entre 1999 et 2000.

¹³⁷ C'est du moins le cas dans la version provisoire de son livre qu'il nous a soumise pour révision et sur laquelle nous nous sommes fondée pour ce travail.

même consultée afin de les reproduire avec la plus grande exactitude possible¹³⁸. Par conséquent, c'est la référence à ces sources primaires que nous avons systématiquement indiquée en note de bas de page. Néanmoins, nous avons également prévu une annexe dans laquelle sont répertoriés les chapitres du livre de M. Siggen où figure chaque citation mentionnée dans le présent mémoire (*cf.* Annexe 6).

2.1.2. Contexte de publication

Le livre de M. Siggen s'adressera avant tout à des personnes instruites en philosophie (en particulier à des spécialistes ou à des universitaires). Ce contexte de publication implique que les citations de Boyle, écrites dans un anglais relativement ancien, soient adaptées en français de sorte à être compréhensibles par des lecteurs cultivés d'aujourd'hui, sans toutefois être vulgarisées. Comme il nous l'a expliqué, c'est dans cette optique que Michel Siggen a cherché à traduire les extraits qu'il avait sélectionnés.

Afin qu'il soit possible de comparer l'attitude des quatre traducteurs constituant notre échantillon, il s'avèrera impératif que tous travaillent en fonction des mêmes paramètres initiaux. C'est pourquoi nous indiquerons aux trois autres traducteurs le même contexte de publication que celui pris en compte par M. Siggen pour son ouvrage (*cf.* Annexe 1).

2.2. Informations générales sur Boyle et sur le domaine de spécialité

2.2.1. Brève présentation de Robert Boyle (1627-1691)¹³⁹

L'auteur des extraits anglais que nous avons sélectionnés pour notre étude, Robert Boyle, fut un éminent philosophe, chimiste et physicien du XVII^e siècle¹⁴⁰.

Né en Irlande dans une riche famille aristocratique, Robert Boyle consacra une grande partie de sa vie à la philosophie naturelle et expérimentale. À ses yeux, seuls les principes mécaniques pouvaient permettre une juste compréhension de l'Univers. Il insistait en outre sur l'importance des données empiriques, et donc de l'expérimentation. La nécessité de vérifier toute hypothèse par des expériences est également le mot d'ordre de la Royal Society, fondée en 1660, dont Boyle fut l'un des premiers membres¹⁴¹.

¹³⁸ Par souci de clarté, nous n'avons toutefois pas conservé les notes de bas de page ajoutées par Boyle. Nous avons également omis la plupart des indications éditoriales, telles que les notes des éditeurs et les signes indiquant, par exemple, que Boyle avait tracé tel mot ou proposé telle variante.

¹³⁹ Sauf indication contraire, les informations biographiques figurant sous ce point sont tirées de l'article HUNTER, Michael (2004).

¹⁴⁰ Voir également DENNEHY, Myriam et RAMOND, Charles (éd.) (2009), p. 15.

¹⁴¹ THE ROYAL SOCIETY (2017), consulté le 01.02.2017.

Très pieux, Robert Boyle s’alarmait de l’athéisme. Il rejetait d’ailleurs la vision aristotélicienne de la nature¹⁴² (alors encore largement prônée par la scolastique et enseignée dans les universités¹⁴³), qui, d’après lui, ne rendait pas suffisamment compte du pouvoir de Dieu dans le monde.

Tout au long de sa vie, il produisit aussi bien des traités expérimentaux que des écrits philosophiques, scientifiques ou théologiques.

2.2.2. *Caractérisation du domaine*

Au vu de la diversité des sujets traités par Boyle, il s’avère parfois ardu de circonscrire le domaine dans lequel s’inscrivent les extraits tirés de ses œuvres : s’agit-il de réflexions en théologie, en philosophie, en chimie ou dans une autre discipline ?

Afin de répondre à cette question essentielle, nous avons jugé nécessaire de nous référer aux informations communiquées par Michel Siggen. En effet, dans la mesure où il est l’auteur de l’ouvrage sur lequel nous nous sommes appuyée pour sélectionner les citations de Boyle sur lesquelles portera notre expérience, nous estimions pouvoir ainsi déterminer au mieux le cadre général des textes originaux. Pour ce faire, nous avons pris en compte plusieurs éléments, tels que l’objectif qu’il énonce pour son étude :

[...] le cœur de nos propos consistera à mettre en évidence le combat philosophique qu’entreprend Boyle contre l’influence d’Aristote [...]. Pour cela, nous considérerons d’abord le choix qu’a fait Boyle en faveur d’une *philosophie expérimentale* de la nature [...].¹⁴⁴

En outre, il convient de souligner que la distinction communément admise aujourd’hui entre science « dure » et philosophie n’existait pas encore à l’époque de Robert Boyle. Ainsi, même si son penchant « expérimentateur » peut nous amener, à l’heure actuelle, à le percevoir davantage comme un physicien ou un chimiste, Boyle se considérait avant tout bel et bien comme un philosophe :

Au XVII^e siècle, quand Robert Boyle entame sa carrière de chercheur, la science et la philosophie ne sont pas encore considérées comme des disciplines distinctes. Ainsi Boyle garde dans ses intentions l’ambition de proposer une véritable vision philosophique de la nature. Même si sa méthode est proche de celle des sciences expérimentales modernes, son but reste néanmoins

¹⁴² Voir également DENNEHY, Myriam et RAMOND, Charles (éd.) (2009), p. 15.

¹⁴³ SIGGEN, Michel (à paraître), « Introduction ».

¹⁴⁴ *Ibid.*

philosophique : il s'agit de mettre en évidence les principes et les causes qui régissent fondamentalement tout l'ordre de la nature.¹⁴⁵

Ces deux explications nous permettent de confirmer que les extraits que nous avons puisés dans l'ouvrage de M. Siggen relèvent effectivement du domaine de la philosophie, et donc des sciences humaines et sociales, cadre que nous avons ciblé pour ce mémoire.

2.2.3. Les traductions françaises des œuvres de Robert Boyle

Comme le mettent en évidence plusieurs auteurs¹⁴⁶, Robert Boyle a récemment suscité un nouvel engouement : ses œuvres ont été rééditées, ses écrits appréhendés selon de nouvelles perspectives, et, en France, sa pensée philosophique a même fait l'objet d'un colloque en 2005.

Toutefois, force est de constater que Boyle n'a encore été que peu traduit dans notre langue¹⁴⁷. Interrogé à ce sujet, M. Siggen nous a confié n'avoir connaissance que de quatre œuvres traduites en français ; qui plus est, les traductions en question remontent toutes au XVII^e siècle. En outre, nous avons pu constater que, même dans l'ouvrage récemment édité chez Vrin par Myriam Dennehy et Charles Ramond, *La philosophie naturelle de Robert Boyle*, les extraits de ce dernier sont le plus souvent cités en anglais¹⁴⁸. Cette absence de traductions françaises pourrait permettre de comprendre en partie pourquoi Boyle n'est encore que peu connu dans le monde francophone¹⁴⁹, alors qu'il est considéré par les Anglo-saxons comme l'un des plus grands scientifiques et philosophes de son temps¹⁵⁰. Cet état de fait est en outre susceptible d'expliquer les raisons qui ont incité M. Siggen à traduire les citations qu'il a insérées dans son livre.

2.3. Caractérisation du discours de Robert Boyle

Les passages de Robert Boyle cités dans l'ouvrage de M. Siggen ne s'avèrent pas tous également compréhensibles. En effet, lorsqu'ils sont très techniques ou, au contraire, très abstraits, le lecteur non averti risque de se heurter à maints problèmes. En revanche, lorsque l'auteur anglo-irlandais s'attarde sur des considérations plus générales, comme dans ses récits

¹⁴⁵ *Ibid.*, « Chapitre 2 : L'expérimentalisme de Robert Boyle – Introduction ».

¹⁴⁶ DENNEHY, Myriam et RAMOND, Charles (éd.) (2009), pp. 15-16 ; HUNTER, Michael (2015), pp. 1-5 ; SIGGEN, Michel (à paraître), « Introduction ».

¹⁴⁷ MANZINI, Frédéric (2011), p. 10 ; SIGGEN, Michel (à paraître), « Introduction ».

¹⁴⁸ Voir DENNEHY, Myriam et RAMOND, Charles (éd.) (2009). Cet aspect a également été souligné par Michel Siggen ; cf. SIGGEN, Michel (à paraître), « Introduction ».

¹⁴⁹ MANZINI, Frédéric (2011), p. 10 ; SIGGEN, Michel (à paraître), « Introduction ».

¹⁵⁰ HUNTER, Michael (2015), p. 1 ; MANZINI, Frédéric (2011), p. 10 ; SIGGEN, Michel (à paraître), « Chapitre 1 : Le *making-of* d'un homme de science – Introduction ».

autobiographiques, une simple connaissance de l'anglais suffit à appréhender assez aisément le sens.

Il convient de souligner que, de manière générale, la syntaxe de Robert Boyle est considérablement plus alambiquée que celle que l'on peut observer dans la plupart des textes rédigés en anglais à l'heure actuelle¹⁵¹. Cette particularité s'explique notamment par le recours très fréquent aux points-virgules ainsi qu'aux deux-points. Ces nombreuses successions de propositions juxtaposées ont pour conséquence de créer de longues phrases, comme en témoigne l'exemple suivant, dans lequel Boyle fait part de son bonheur d'être né dans une famille riche sans pour autant en être l'héritier :

*For as on the one side a Lower Birth wud haue too much expoz'd him to the Inconueniences of a meane Discent; which are too notorious to need specifying; soe on the other side, to a Person whose Humor indisposes him to the distracting Hurry of the World; the being borne Heire to a Greate Family, is but a Glittering kind of Slavery; whilst obliging him to a Publick & entangled course of Life to support the Credit of his Family, & tying him from satisfying his dearest Inclinations, it often forces him to build the Advantages of his House, upon the Ruines of his owne Contentment.*¹⁵²

La fin de cette citation nous permet également d'illustrer une autre caractéristique que nous avons pu constater dans le discours de Boyle : la présence de métaphores et de comparaisons ou, plus généralement, l'utilisation d'un langage imagé¹⁵³. Cet aspect a d'ailleurs également été relevé par Michel Siggen :

Robert Boyle utilise souvent la métaphore non seulement pour expliquer mais aussi pour comprendre les phénomènes de la nature. Par exemple, sa philosophie mécanique recourt fréquemment à un langage figuratif : la métaphore aide à voir et donc à comprendre.¹⁵⁴

Enfin, nous pouvons encore ajouter que les citations sélectionnées par M. Siggen ne présentent pas nécessairement une très forte densité terminologique, bien qu'elles comprennent naturellement un certain nombre de notions spécifiques. Comme notre ancien enseignant nous

¹⁵¹ Cette considération rejoint en outre les propos de Jean-René Ladmiral concernant la complexité syntaxique des textes philosophiques (cf. point 1.4.2.2 (I)).

¹⁵² BOYLE, Robert (1648 ou 1649), pp. 2-3.

¹⁵³ Ici aussi, nos constatations coïncident avec les aspects cités sous le point consacré aux difficultés engendrées par la traduction philosophique, en l'occurrence avec les difficultés d'ordre « littéraire » (cf. point 1.4.2.4 (I)).

¹⁵⁴ SIGGEN, Michel (à paraître), « Chapitre 1 : Le *making-of* d'un homme de science – B) Du moraliste chrétien à l'expérimentateur (1647-1654) – 4) Etudier le livre de la nature ». Au sujet des métaphores dans les œuvres de Robert Boyle, M. Siggen renvoie à l'auteur John T. Harwood, dont nous avons consulté l'étude « *Science writing and writing science: Boyle and rhetorical theory* » ; cf. HARWOOD, John T. (1994).

l'a expliqué lors d'un entretien relatif à la révision de son livre, les traités de chimie rédigés par Boyle auraient certainement représenté une plus grande difficulté à cet égard¹⁵⁵.

2.4. Difficultés liées à la traduction des textes de Boyle

Il nous semble nécessaire de mettre en évidence les difficultés que peut poser la traduction de Robert Boyle, car l'un des volets de notre analyse consistera précisément à étudier les problèmes rencontrés par les quatre participants à notre étude. Ainsi, nous pourrions nous inspirer des éléments mentionnés ci-après pour interroger les traducteurs à ce sujet. Nous pourrions en outre nous fonder sur ces éléments pour sélectionner les extraits à traduire.

2.4.1. Difficultés générales

D'après nous, la traduction des extraits de Robert Boyle pose tout d'abord deux types de difficultés que l'on pourrait qualifier d'habituelles : les problèmes propres à l'activité traduisante en tant que telle (par exemple, la difficulté à rendre les métaphores et les autres éléments culturels) et ceux qui sont propres à la traduction spécialisée (par exemple, le choix de la terminologie et de la phraséologie adéquates). Dans la mesure où ces deux éléments se rencontrent dans tout texte spécialisé, nous ne jugeons toutefois pas nécessaire de les présenter ici dans le détail. Qui plus est, nous avons déjà amplement discuté des difficultés liées à la traduction spécialisée dans le tout premier chapitre de ce travail.

2.4.2. Difficultés spécifiques

Outre les deux types de problèmes susnommés, qui représentent le lot quotidien de tout traducteur spécialisé, la traduction des extraits de Boyle pose à notre avis un certain nombre de difficultés plus spécifiques, sur lesquelles nous désirons maintenant nous attarder plus longuement. Nous nous contenterons néanmoins de relever les éléments qui nous semblent les plus significatifs et les plus problématiques ; cette liste ne prétend aucunement à l'exhaustivité.

2.4.2.1. Difficultés liées à la syntaxe

Comme indiqué plus haut, la syntaxe employée par Robert Boyle s'avère relativement complexe, et la simple juxtaposition de nombreuses propositions à laquelle cet auteur recourt souvent ne facilite nullement le travail du traducteur, essentiellement pour deux raisons.

¹⁵⁵ Par exemple, le terme « *the aerial noctiluca* », que l'on pourrait traduire littéralement par « la noctiluque aérienne », était en réalité le nom alors donné au phosphore.

Premièrement, elle rend la reformulation en français extrêmement délicate. En effet, afin d'assurer une traduction fluide, lisible et aisément compréhensible, le traducteur n'a souvent d'autre choix que de scinder les phrases anglaises et, par conséquent, de modifier l'agencement des syntagmes. Or, d'après ce que nous a dit M. Siggen lors d'un entretien que nous avons eu au sujet de la révision de son ouvrage, le traducteur risque ce faisant de modifier le sens philosophique du texte original, ce qui pourrait entraîner des contre-sens, voire des non-sens.

Secondement, la syntaxe tortueuse de Robert Boyle est susceptible de nuire à la compréhension générale du texte. Par exemple, il peut arriver que Boyle ajoute une longue série d'incises en vue d'apporter des précisions ou d'expliquer certaines notions, de telle sorte que deux éléments, pourtant rattachés, se trouvent finalement considérablement éloignés l'un de l'autre :

[...] so that those actions which Sennertus and others attribute to the conspiring of subordinate Forms to assist the specifick and presiding Form, we take to be but the resultant actions of several bodies, which being associated together are thereby reduc'd in many cases to act joyntly, and mutually modify each others actions, and that which he ascribes to the dominion of the specifick Form, I attribute to the structure and especially to the connexion of the parts of the compounded body [...].¹⁵⁶

Dans cet exemple, la distance qui sépare les deux éléments constituant une sorte de parallélisme est telle que la première lecture peut poser quelques difficultés. En définitive, il n'est pas rare que le lecteur perde quelque peu le fil de l'argumentation et se voie contraint d'analyser les segments les uns après les autres afin de tenter de comprendre l'articulation générale de la phrase et, par conséquent, le sens.

De plus, Boyle emploie parfois plusieurs tournures négatives d'affilée, ce qui rend là encore la compréhension plutôt ardue :

[...] yet that Grand Truth [...] is so cleare & legible in them, that they that have (questionlesse) ignor'd the Nature of the World, have yet not been mistaken not only in Thinking, but not so much as in Proving that God is the Author of it.¹⁵⁷

¹⁵⁶ BOYLE, Robert (1666-1667a), p. 459. C'est nous qui soulignons.

¹⁵⁷ BOYLE, Robert (non publié ; date de rédaction incertaine, probablement située entre 1649 et 1654), p. 161. C'est nous qui soulignons.

2.4.2.2. Difficultés liées à l'évolution du vocabulaire

Une autre difficulté majeure susceptible de se manifester lors de la traduction des œuvres de Robert Boyle réside dans le fait qu'elles datent du XVII^e siècle. Cette ancienneté pose nécessairement le problème de l'évolution de la langue anglaise, puisque, comme chacun le sait, une langue n'est jamais un produit fini¹⁵⁸. En ce qui concerne le lexique, par exemple, certains vocables changent de forme et de sens, tandis que d'autres mots apparaissent (notamment par emprunt à des langues étrangères) ou, à l'inverse, disparaissent au fil des ans.

Certes, cette situation ne compromet pas systématiquement la compréhension générale des extraits, la plupart des mots ayant malgré tout conservé une forme et un sens proches de ceux qui étaient les leurs autrefois, ce qui permet au lecteur moderne de parvenir à une bonne interprétation globale en dépit de certaines subtilités. Toutefois, elle se révèle vite plus problématique lorsqu'il s'agit de *traduire* le texte, car les imprécisions et les contre-sens doivent alors être impérativement évités. Les transformations diachroniques compliquent considérablement la tâche du traducteur, qui ne peut alors plus véritablement s'appuyer sur ses acquis en langue source, tous les mots étant susceptibles d'avoir vu leur sens évoluer en quatre siècles. Cet état de fait impose de vérifier pratiquement chaque vocable afin de s'assurer que le sens que l'on lui attribuerait au premier abord était bel et bien le même au XVII^e siècle.

En outre, il peut arriver que les dictionnaires signalent, pour un même mot, une acception toujours en vigueur semblable à l'une de celles que revêtait ce mot à l'époque et une acception disparue depuis, et que les deux soient potentiellement envisageables. À titre d'illustration, mentionnons le verbe « *to stick with* »¹⁵⁹ : autrefois, celui-ci pouvait notamment avoir comme sujet une théorie ou un argument et signifiait alors « *to be impossible for (a person) to accept; to present an obstacle to* »¹⁶⁰, tandis que seuls les sens « *[t]o be faithful or loyal to (a person or group)* », « *[t]o adhere to* » et « *to linger in the mind of (a person)* » subsistent aujourd'hui¹⁶¹. Dans un tel cas, il reviendra au traducteur de déterminer quel serait le sens le plus probable eu égard au contexte, pour sélectionner ensuite la formulation adéquate dans la langue cible.

¹⁵⁸ Voir notamment BROWNLIE, Siobhan (2002), p. 297 : « [...] un aspect important mais parfois négligé de la terminologie [est] l'évolution des concepts et des termes. Cette évolution comporte un flou et un flux terminologiques, des mises au point sémantiques, et des moments de stabilisation. » Au sujet de l'évolution des termes, voir également ARPPE, Tiina (2012), p. 32.

¹⁵⁹ Ce verbe apparaît par exemple dans la phrase suivante : « [...] *I shall onely urge, That which I confess chiefly sticks with me, namely that I find it not Comprehensible.* » ; cf. BOYLE, Robert (1666-1667a), p. 341.

¹⁶⁰ OXFORD ENGLISH DICTIONARY (OED) (2017), « *stick*, v.¹ », consulté le 10.04.2017.

¹⁶¹ *Ibid.*, consulté le 10.04.2017.

2.4.2.3. Difficultés liées à l'évolution des réalités et des connaissances

Bien entendu, la langue n'est pas le seul élément subissant des transformations au fil du temps : c'est bel et bien le monde tout entier qui évolue. Par conséquent, une autre difficulté résultant du passage du temps est celle liée à l'évolution de notre civilisation, c'est-à-dire, entre autres, de notre société en général, des institutions en place, des principes communément admis ainsi que des connaissances supposées acquises par toute personne ayant suivi l'enseignement obligatoire.

En conséquence de cette évolution générale, les textes anciens renvoient parfois à des réalités ou à des notions qui nous échappent aujourd'hui, mais qui étaient tellement évidentes pour les lecteurs de l'époque qu'elles ne faisaient généralement l'objet d'aucune explicitation. Cette situation impose au traducteur non seulement d'effectuer d'importantes recherches documentaires afin de comprendre ce dont il est question, mais aussi d'adapter sa traduction à son lectorat, par exemple en introduisant des notes explicatives lorsqu'il le juge nécessaire.

Dans les textes de Robert Boyle, un élément en particulier permet d'illustrer le décalage entre les connaissances d'autrefois et celles d'aujourd'hui : il s'agit des allusions récurrentes à la mythologie grecque ainsi qu'à la Bible. Même si, à l'heure actuelle, toute personne instruite connaît un certain nombre d'éléments, par exemple, au sujet des Saintes Écritures, force est de constater que ces dernières ne jouent plus, dans nos sociétés en majeure partie laïcisées, un rôle aussi prépondérant qu'au XVII^e siècle. Aussi n'est-il guère inhabituel aujourd'hui de rencontrer des universitaires n'ayant qu'une très vague connaissance de la Bible, ce qui aurait probablement été inimaginable autrefois.

En définitive, c'est donc l'ensemble du bagage commun qui a considérablement évolué, et la tâche de transmission du traducteur en est rendue d'autant plus délicate.

2.4.2.4. Difficultés propres à la philosophie de Robert Boyle

Enfin, comme nous l'avons vu dans le point consacré à la traduction philosophique (en l'occurrence, sous le point 1.4.2.1 (I)), il n'est pas rare que les philosophes inventent des concepts ou attribuent des acceptions spécifiques à des mots déjà existants. Robert Boyle n'échappe nullement à la règle. Ainsi, « *phenomenon* » revêtait un sens bien précis pour lui, qui y recourait souvent pour désigner « [*a*] *particular event or state of affairs* »¹⁶². Il en va de même pour le mot « *history* », pourtant si ordinaire qu'il ne semblerait pas poser le moindre problème

¹⁶² Nous nous référons ici à un glossaire proposé par Jonathan Bennett, qui, en 2010, a présenté une version abrégée de l'ouvrage cité notamment dans l'introduction de notre mémoire et initialement publié par Boyle en 1666-1667 ; cf. BOYLE, Robert (1666-1667b), consulté le 12.04.2017.

au premier abord : « *Boyle uses this word as we still use it in the phrase "natural history". In this sense, a "history of ... heat" [...] is an assemblage of observed facts about heat, organised or classified in some useful way.* »¹⁶³

Par conséquent, le traducteur de Boyle se trouve parfois confronté à des termes ayant une acception bien particulière, qui n'est due ni à la terminologie philosophique en général, ni nécessairement à la langue parlée au XVII^e siècle, mais au sens précis qu'a choisi de lui attribuer le philosophe anglo-irlandais. Il sera alors indispensable de les repérer afin d'opter pour l'équivalent adéquat. Or, déceler ces acceptions spécifiques n'est pas chose aisée, car les termes, comme nous venons de le constater, sont souvent aussi porteurs d'un autre sens, plus « traditionnel », susceptible de tromper même les traducteurs les plus vigilants.

2.5. Critères de sélection des extraits pour notre étude

En vue de sélectionner les extraits sur lesquels reposera notre expérience, il conviendra de prendre en considération un certain nombre d'éléments.

Tout d'abord, en ce qui concerne la quantité, nous nous limiterons à un échantillon de citations restreint, soit environ une page A4 au total, en particulier pour ne pas abuser de la gentillesse des personnes qui auront accepté d'apporter leur contribution à notre mémoire (cette raison est également celle pour laquelle nous avons préféré travailler selon le mode du questionnaire et non de l'entretien individuel). Qui plus est, dans la mesure où notre objectif est avant tout d'engager une réflexion sur la question de la traduction spécialisée, et nullement d'apporter une réponse définitive au débat touchant au profil du « meilleur » traducteur, quelques extraits (ainsi qu'un questionnaire contenant des questions relativement générales) nous semblent suffisants.

Afin de sélectionner certaines citations de Robert Boyle parmi toutes celles qui figurent dans l'ouvrage de M. Siggen, nous ne procéderons pas de façon aléatoire, mais choisirons des extraits présentant certaines particularités ou des difficultés énoncées plus haut, notamment les ambiguïtés et la densité syntaxiques ainsi que la présence de termes philosophiques et de vocables anciens. De cette manière, les extraits à traduire comporteront des difficultés d'ordre aussi bien philosophique que linguistique. Or, ce facteur nous paraît intéressant, car il est souvent dit que, si les experts s'avéraient avantagés pour saisir les notions philosophiques et trouver des équivalents adéquats, les traducteurs professionnels, quant à eux, auraient plus de facilité à décortiquer la syntaxe et à réordonner les différents éléments en français. En optant

¹⁶³ *Ibid.*, consulté le 12.04.2017.

pour des citations présentant les deux types de difficultés, nous aurons la possibilité d’observer, entre autres, si les participants à notre étude rencontrent les mêmes problèmes et, dès lors, si une telle dichotomie se vérifie effectivement.

Enfin, étant donné que nous nous intéressons ici aux sciences humaines et sociales, et plus spécifiquement à la philosophie, nous éviterons les extraits dans lesquels figureront de nombreux termes de chimie ou de physique. En effet, comme nous l’avons mentionné plus haut, les différentes disciplines scientifiques n’étaient autrefois pas cloisonnées. Ce n’est toutefois plus le cas aujourd’hui, et, afin de nous assurer que les deux experts en philosophie auront bel et bien affaire à un texte de leur spécialité, nous ciblerons des extraits dans lesquels Robert Boyle avance des considérations plus générales et plus essentiellement philosophiques, telles que des réflexions sur la matière, sur la qualité des choses et sur la pensée aristotélicienne¹⁶⁴.

3. Critères d’observation

3.1. Base pour la détermination des critères

Avant de nous atteler à l’analyse des résultats à proprement parler, il nous reste à définir précisément les aspects que nous étudierons. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les caractéristiques communément admises pour établir la qualité d’une traduction. Même si, comme nous l’avons déjà maintes fois répété, nous ne chercherons pas ici à porter un tel jugement de valeur, qui demeure relativement subjectif, il reste indispensable d’étudier les critères qu’une traduction spécialisée se doit de remplir : ceux-ci nous permettront de mettre en évidence les points auxquels le traducteur doit tout particulièrement faire attention et, dès lors, de dégager les éléments qu’il conviendra d’examiner. En effet, il ne serait nullement pertinent d’observer la manière dont les différents traducteurs se seront comportés face à un aspect qui ne jouerait en réalité qu’un rôle marginal.

Pour éviter tout biais méthodologique favorisant la perspective des traducteurs professionnels, nous tâcherons de déterminer les caractéristiques d’une « bonne » traduction

¹⁶⁴ En gardant à l’esprit toutes ces considérations, nous avons finalement composé un échantillon de trois extraits, de longueur approximativement équivalente (cf. Annexe 1).

spécialisée en nous fondant, d'une part, sur les travaux des traductologues, mais aussi, d'autre part, sur les critères d'un « bon » texte spécialisé mis en avant par les scientifiques.

3.1.1. *Les critères d'une « bonne » traduction selon les traductologues*

En ce qui concerne les critères des traductologues, il convient avant toute chose de préciser que la question majeure de la qualité en traduction, déjà traitée par une pléthore d'auteurs, est loin de faire l'objet d'un consensus. Chacun pose effectivement son propre regard sur le sujet et, selon ce qu'il juge être le plus important, met l'accent sur tel critère de qualité plutôt que sur tel autre. Par exemple, les chercheurs s'intéressant à la traduction littéraire insistent davantage sur le respect du style de l'auteur original, tandis que les fonctionnalistes, comme leur nom l'indique, estiment que la fonction prime tout le reste, et qu'une traduction réussie est donc avant tout une traduction adéquate pour sa finalité¹⁶⁵.

Par conséquent, soucieuse d'adopter un point de vue aussi neutre que possible, nous avons pris le parti de ne pas nous référer à une seule théorie traductologique en particulier, mais de nous appuyer sur des travaux traitant de la révision en général. En effet, ce genre d'études nous paraît constituer un point d'appui judicieux, dans la mesure où les critères de vérification appliqués par les réviseurs nous permettront de mettre en exergue les aspects qu'il serait intéressant d'analyser (soit parce qu'il convient de les respecter lorsque l'on traduit, soit parce qu'ils sont susceptibles de poser des problèmes).

Pour ce faire, nous nous fonderons plus précisément sur un article de Hyang Lee¹⁶⁶. Notre choix a été motivé par plusieurs raisons. Premièrement, il s'agit d'un écrit relativement récent, dans lequel la chercheuse présente les propositions de certains de ses prédécesseurs¹⁶⁷ en mettant en évidence leurs limites et avantages respectifs, avant de définir ses propres paramètres. Deuxièmement, les paramètres de révision suggérés par Hyang Lee ne sont ni trop nombreux, ni trop complexes¹⁶⁸ et couvriront amplement les besoins de notre étude. Enfin, ils sont suffisamment généraux pour s'appliquer à tous les types de textes, ce qui n'est pas le cas de toutes les méthodes proposées jusqu'à présent. Par exemple, Jean Darbelnet, considéré

¹⁶⁵ Au sujet des approches fonctionnalistes, voir NORD, Christiane (2015), p. 29, qui traduit ici les propos de Hans Vermeer: « *Each text is produced for a given purpose and should serve this purpose. [...] translate/interpret/speak/write in a way that enables your text/translation to function in the situation in which it is used and with the people who want to use it and precisely in the way they want it to function.* »

¹⁶⁶ L'article en question s'intitule « Révision : Définitions et paramètres » ; cf. LEE, Hyang (2006).

¹⁶⁷ À savoir Jean Darbelnet, Paul Horguelin et Louise Brunette ainsi que Brian Mossop.

¹⁶⁸ Contrairement, par exemple, aux travaux de Brian Mossop, qui, si l'on en croit Hyang Lee, propose 12 paramètres et 32 sous-paramètres ; cf. LEE, Hyang (2006), p. 417.

comme l'un des premiers à avoir énoncé des critères pour évaluer les traductions¹⁶⁹, reconnaît que ses paramètres ne s'appliquent pas toujours entièrement à la traduction spécialisée :

La grille que l'on pourrait ainsi établir ne serait pleinement utilisée que dans le domaine de la traduction littéraire et de la traduction générale. Dans le domaine technique, elle se réduirait parfois aux critères sémantique et stylistique [...].¹⁷⁰

Les paramètres de Hyang Lee, que nous avons donc choisi de retenir, sont au nombre de quatre¹⁷¹ : le transfert (le message du texte original est-il bien transmis ?) ; la norme linguistique (l'usage de la langue d'arrivée est-il respecté ?) ; la lisibilité (le texte est-il cohérent, logique et lisible ?) ; et l'adaptation fonctionnelle (le texte prend-il en compte la finalité et le destinataire ?).

Ces critères nous semblent judicieux, car ils permettent de mettre en évidence quelques grands principes de l'activité traduisante. Le premier est la nécessité de restituer le sens de l'original, ce qui implique non seulement d'éviter les ajouts et les omissions sémantiques, mais aussi parfois de respecter le style de l'auteur (un traducteur faisant fi, par exemple, de l'ironie présente dans un texte modifierait en effet complètement le sens de ce dernier). Le deuxième paramètre est l'obligation de produire une traduction respectant la langue cible, du point de vue tant de l'orthographe que de la syntaxe, de la ponctuation et de l'idiomaticité. Le critère de la lisibilité reflète quant à lui l'importance d'un texte bien structuré, car tous les efforts déployés pour transmettre correctement le sens s'avèreraient inutiles si celui-ci était ensuite desservi par la mauvaise organisation interne du texte. Enfin, le dernier paramètre est la nécessité d'adapter la traduction à son destinataire et à sa fonction.

3.1.2. Les critères d'un « bon » texte spécialisé selon les scientifiques

Comme nous l'avons expliqué, afin de déterminer nos critères d'observation, nous nous appuyerons également sur le point de vue des scientifiques. En effet, selon le mandat de traduction que nous soumettrons à notre panel de traducteurs (*cf.* Annexe 1), les citations traduites feront partie d'un ouvrage consacré à la philosophie de Robert Boyle. Or, un tel livre constituant une étude philosophique visant principalement un public spécialisé, le traducteur se doit de respecter également certaines règles relatives à la rédaction de textes scientifiques, car

¹⁶⁹ *Ibid.*, pp. 415 et 417 ; HORGUELIN, Paul A. et BRUNETTE, Louise (1998), pp. 17 et 34.

¹⁷⁰ DARBELNET, Jean (1977), p. 17. Voir également LEE, Hyang (2006), p. 416.

¹⁷¹ Nous reprenons ici la nomenclature et les questions de Hyang Lee ; *cf.* LEE, Hyang (2006), p. 418.

il ne serait pas de bon ton que les citations de Boyle présentent un tout autre style que le reste de l'ouvrage qu'elles sont censées illustrer.

En ce qui concerne les critères d'un « bon » texte spécialisé, nous pourrions être tentée de nous fonder sur les caractéristiques stylistiques des langues spécialisées, que nous avons déjà présentées sous le point 1.2.2.1.2 (I) et qui sont notamment la précision, la concision, la clarté, la neutralité ainsi que le recours aux diagrammes et aux graphiques. Toutefois, les spécificités de ce genre permettent plutôt de faire ressortir les éléments qui distinguent les LS de la langue générale¹⁷². En outre, elles ne renseignent pas toujours le traducteur. En effet, quoique certaines caractéristiques puissent aiguiller ce dernier (par exemple, sur la nécessité d'éviter les ambiguïtés et de garantir la clarté de l'information en vue d'assurer la bonne transmission des connaissances), nous estimons que ce n'est pas à lui qu'il incombe, entre autres, d'ajouter des tableaux, de rendre les propos plus objectifs ou de gommer les éventuelles traces d'émotivité. Selon nous, de tels remaniements modifieraient foncièrement le message initial et dépasseraient dès lors le cadre de la fonction du traducteur.

Ainsi, afin de déterminer les critères que nous utiliserons pour analyser les traductions effectuées par les participants à notre étude, nous avons choisi de nous appuyer non pas sur des ouvrages traitant des caractéristiques des LS en tant que telles, mais sur des manuels de rédaction scientifique. Ceux-ci nous semblent davantage pertinents, dans la mesure où ils donnent des directives plus générales, concernant notamment le style et le registre à adopter. Ils s'avèrent donc plus intéressants pour le traducteur, qui, comme nous venons de le voir, ne peut s'arroger le droit de réécrire complètement le message de l'auteur qu'il traduit (dans notre cas, de Robert Boyle), mais dispose néanmoins d'une certaine marge de manœuvre en vue de garantir une communication correcte et fluide. À cet égard, le guide pratique *Rédiger des textes techniques et scientifiques en français et en anglais* nous semble tout particulièrement à propos, car son auteur y présente « [l]es qualités de base d'un bon texte »¹⁷³ d'une façon plus générale, et donc davantage applicable à la traduction également :

Que son but soit de persuader ou simplement d'informer, un « bon » texte est avant tout un texte facile et agréable à lire. Votre message sera d'autant mieux reçu que le lecteur n'aura aucune difficulté à saisir votre pensée et à comprendre son cheminement. Bien entendu, la forme du message doit être

¹⁷² Au sujet de cette distinction, voir le point 1.2.1 (I).

¹⁷³ BARBOTTIN, Gérard (2002), p. 25.

adaptée au lectorat visé et la façon de rédiger n'est pas la même selon que vous vous adressez à des spécialistes ou à des néophytes.¹⁷⁴

Dans leur *Référentiel pour l'élaboration et la rédaction d'un travail scientifique en sciences humaines*, Anne Collard et Michèle Monballin relèvent pour leur part « [d]eux principes de la communication scientifique [...] : [l]a coopération maximale avec le lecteur et une posture adéquate »¹⁷⁵. La première a pour objectif la bonne transmission du message et est surtout garantie par une articulation et des formulations claires ainsi que par une terminologie appropriée ; la seconde est assurée, entre autres, par l'objectivité et un niveau de langue soutenu¹⁷⁶.

Enfin, nous souhaiterions encore relever un élément du livre de Gérard Barbottin qui a attiré notre attention, à savoir les directives relatives au temps qu'il faudrait normalement consacrer à la rédaction d'un texte scientifique. Comme l'explique l'auteur :

Il est impossible de rédiger en un seul jet un texte qui possède [...] toutes les qualités [...]. Un bon texte doit forcément être relu, critiqué et retravaillé plusieurs fois avant d'être diffusé, et ceci demande du temps.¹⁷⁷

Ainsi, Gérard Barbottin suggère de prévoir, par exemple, « une dizaine d'heures par page [...] pour rédiger *ex nihilo* un texte en français pour une revue scientifique ou pour un livre »¹⁷⁸. Bien entendu, ces indications restent tout à fait subjectives et peuvent varier en fonction de nombreux facteurs (tels que les aptitudes « innées » du scripteur). Il n'empêche que la question du temps nous semble particulièrement pertinente dans notre cas, en raison du rôle crucial qu'elle joue dans le domaine de la traduction, les traducteurs disposant généralement de délais très courts pour traduire les textes qui leur sont soumis.

3.1.3. Synthèse

En analysant les propos des différents auteurs cités ci-dessus, on constatera aisément que les critères d'une « bonne » traduction (établis par les traductologues) et ceux d'un « bon » texte spécialisé (énoncés dans les ouvrages scientifiques) se recoupent en de nombreux points.

¹⁷⁴ *Ibid.* Notons qu'à la même page, l'auteur établit une liste plus précise des qualités que doit revêtir un « bon » texte. Pour reprendre ses termes, celui-ci doit être « structuré, argumenté, clair, précis, concis, illustré, cohérent sur le fond, cohérent sur la forme, exempt de fautes d'orthographe et bien présenté » (nous n'avons pas reproduit ici la mise en page sous forme de liste à puces).

¹⁷⁵ COLLARD, Anne et MONBALLIN, Michèle (2014), p. 68.

¹⁷⁶ *Ibid.*, pp. 68-69.

¹⁷⁷ BARBOTTIN, Gérard (2002), p. 25.

¹⁷⁸ *Ibid.*

À partir de leur mise en parallèle, il s'avère dès lors possible de dégager quelques grands principes de l'activité traduisante spécialisée : respect du sens de l'original ; lisibilité (texte logique et bien structuré) ; prise en compte de la fonction de la traduction et du lecteur cible ; respect du style de l'original et registre soutenu ; respect des règles de la langue cible (notamment grammaticales) ; respect de l'idiomaticité de la langue cible¹⁷⁹.

3.2. Critères d'observation retenus pour notre étude

Sur la base des principes que nous venons d'énumérer, nous pouvons désormais définir les aspects que nous observerons dans notre expérience.

Tout d'abord, compte tenu de l'importance de l'exactitude et de la non-ambiguïté du contenu mises en exergue par tous les auteurs mentionnés ci-dessus, nous nous poserons notamment les questions suivantes : les différents traducteurs effectuent-ils des recherches préalables afin d'appréhender le sujet ? se heurtent-ils à des difficultés pour comprendre le sens ou le restituer correctement ? s'accordent-ils une grande latitude par rapport au contenu du texte source et à la terminologie employée ?

Nous chercherons en outre à déterminer si les différents traducteurs prennent en compte la finalité de la traduction ainsi que le public cible, ce dernier étant lui aussi considéré comme un facteur fondamental par de nombreux auteurs.

Puis, étant donné l'obligation de respecter le bon usage de la langue cible, autre élément apparemment essentiel de tout « bon » texte spécialisé, nous nous demanderons, notamment, si les participants à notre étude rencontrent des problèmes liés aux conventions de rédaction, s'ils font attention à adopter un niveau de langue approprié et s'ils ont conscience de la nécessité de produire un texte à la fois idiomatique et facile à lire.

Ces considérations, loin d'être exhaustives, seront complétées par d'autres questions plus ou moins proches visant à cerner davantage la vision et le comportement des participants : quels sont les aspects (parmi les grands principes de l'activité traduisante énumérés sous le point précédent) auxquels les participants accordent le plus d'importance ? quelles ressources consultent-ils ? s'octroient-ils un grand degré de liberté syntaxique et stylistique par rapport au texte source ? combien de temps consacrent-ils à la traduction ? sont-ils satisfaits de leur travail et pensent-ils que leurs connaissances professionnelles leur ont permis d'atteindre le

¹⁷⁹ Il est intéressant de noter que ces différents aspects avaient en quelque sorte été résumés par Jean Darbelnet en 1977 déjà : « Essentiellement, si on fait abstraction du détail, le traducteur assume inévitablement deux responsabilités : l'une à l'égard de son client, qu'il doit renseigner exactement, l'autre à l'égard de la langue d'arrivée [...], qu'il doit scrupuleusement respecter. » ; cf. DARBELNET, Jean (1977), p. 16.

résultat escompté ? quels sont, d'après eux, les points forts et les points faibles de chaque « type » de traducteur ?

Il convient cependant de préciser que ces critères d'observation ne seront pas analysés selon l'ordre dans lequel nous venons de les énumérer, mais seront répartis en trois grandes parties. Nous étudierons ainsi l'*attitude* des participants face au texte à traduire, les *difficultés* qu'ils rencontrent ainsi que le *regard* qu'ils posent sur leur travail et sur le clivage « traducteur professionnel vs spécialiste ».

4. Analyse

4.1. Présentation et avantages de notre approche

Avant toute chose, il convient de rappeler qu'en vue d'analyser le comportement et le point de vue des différents traducteurs, nous nous appuierons davantage sur leurs réponses au questionnaire que sur leurs traductions à proprement parler. En effet, l'analyse des traductions elles-mêmes nous paraît trop subjective, dans la mesure où il s'avère certes facile de *repérer* des éléments intéressants, mais très délicat de les *interpréter*, c'est-à-dire, notamment, de comprendre pourquoi le traducteur a agi de telle ou de telle manière. Ainsi, si nous pourrions effectivement constater, par exemple, qu'un traducteur a procédé par omission, il resterait pratiquement impossible de déterminer les raisons qui l'ont poussé à le faire : souhaitait-il faciliter la lecture ? désirait-il éviter la répétition d'un mot qu'il estimait redondant ? a-t-il simplement commis une erreur d'inattention ? Répondre avec certitude à cette interrogation s'avérerait épineux, pour ne pas dire illusoire.

De surcroît, notre approche nous aidera à pallier un autre problème majeur, à savoir la difficulté de comparer ce qui n'est pas nécessairement comparable. En effet, il s'avère impossible de savoir si les participants ont tous véritablement traduit dans la pleine mesure de leurs moyens ou si certains se sont davantage appliqués que d'autres. Ainsi, pour reprendre l'exemple d'une omission, qui pourrait soit avoir été parfaitement réfléchie, soit résulter d'une simple erreur d'inattention, rien ne nous permettrait de trancher en faveur de l'une de ces deux éventualités. En nous penchant principalement sur les *réponses* des traducteurs, et non sur le

résultat à proprement parler, nous pourrions mettre en exergue ce que les participants ont vraiment souhaité faire et ce qui leur a réellement posé des problèmes.

C'est pourquoi, par souci d'objectivité et afin de ne pas établir des généralités qui ne relèveraient en réalité que de coïncidences, nous signalerons avant tout les éléments qui auront été évoqués, plus ou moins directement, dans les réponses au questionnaire. Nous mettrons alors à profit les traductions pour illustrer les propos des participants¹⁸⁰. Bien entendu, les exemples concrets tirés des traductions tiendront pour la plupart de notre propre interprétation, aussi ne sera-t-il pas à exclure que le traducteur ait en réalité opéré tel ou tel choix pour une autre raison que celle que nous lui imputerons. C'est pourquoi, malgré nos efforts, notre démarche présentera nécessairement une certaine part de subjectivité. Nous appuyer principalement sur les explications des traducteurs nous permettra toutefois de nous fonder sur une base sûre : quand bien même nous illustrerions leurs propos de façon erronée, nous ne leur attribuerons en tout cas aucune intention à tort.

Il convient encore de préciser que, pour un seul aspect (celui de la latitude par rapport au texte source ; cf. point 4.3.6 (II) ci-après), nous émettrons malgré tout certaines conclusions en nous contentant d'observer les traductions, sans nous appuyer sur des déclarations tirées du questionnaire. Nous nous autoriserons toutefois cette approche uniquement lorsqu'un aspect sera indéniable (ce qui serait le cas, par exemple, d'une inversion de syntagmes ou d'un mot qui, de toute évidence, n'aurait pas été rendu par un équivalent littéral). Qui plus est, il s'agira alors simplement de constater objectivement tel ou tel élément, et non de contredire les propos des participants ou de porter un jugement de valeur sur leur travail.

4.2. Limites de notre approche

Nous sommes parfaitement consciente du fait que, malgré ses nombreux avantages, notre démarche présentera également des inconvénients. Par exemple, en nous fondant principalement sur les réponses au questionnaire, nous courons le risque de passer à côté d'un certain nombre d'aspects. En effet, d'une part, tous les traducteurs opèrent des choix de manière inconsciente ou automatique, choix qu'ils ne pourront dès lors pas extérioriser en répondant au questionnaire. D'autre part, il y a fort à parier que, dans leurs réponses, les participants omettront plusieurs éléments, soit parce qu'ils les auront tout simplement oubliés, soit parce

¹⁸⁰ Pour des raisons pragmatiques et afin de donner plus de poids à notre analyse, nous ne citerons toutefois pas systématiquement *tous* les propos des participants. De même, nous ne les illustrerons pas *tous* à l'aide d'exemples. Nous ne sélectionnerons que les éléments qui nous sembleront les plus pertinents, flagrants ou dignes d'intérêt, mais il va de soi que d'autres aspects pourraient être relevés.

qu'ils se limiteront aux faits qu'ils considéreront comme les plus problématiques ou les plus importants. Les réponses à un questionnaire aussi ouvert que le nôtre ne pourront pas être exhaustives ; qui plus est, les participants ne fourniront probablement pas tous des réponses également détaillées. Or, ce n'est pas parce qu'un traducteur ne mentionnera pas un élément qu'il l'aura nécessairement complètement négligé.

Pour ces raisons, il serait sans nul doute judicieux de procéder à une analyse des traductions plus approfondie que celle que nous effectuerons. Cette démarche permettrait de relever plusieurs points qui, pour une raison ou une autre, n'auront pas été mentionnés dans les questionnaires. Toutefois, dans la mesure où elle viserait à dégager d'éventuelles tendances « absolues », elle nécessiterait un corpus plus grand que celui dont nous disposons. Dans notre cas, comme nous nous intéressons non pas au résultat lui-même, mais au point de vue des traducteurs et à leur attitude face au texte à traduire, il nous semble cohérent et pertinent de nous pencher principalement sur les aspects dont les participants ont conscience et que ces derniers mentionnent donc explicitement.

Nonobstant cette considération, la taille de notre corpus n'est pas sans danger : deux traducteurs de chaque « type » ne nous permettront pas d'établir des tendances confirmées, et l'on pourrait imaginer qu'un troisième traducteur ne procéderait pas de la même manière que les deux premiers. Si, grâce à notre approche, nous pourrions éviter de généraliser des idiosyncrasies, propres à un seul individu, il va de soi que nos propos demeureront des hypothèses, qu'il conviendrait de vérifier (ou de réfuter) au moyen d'autres expériences, effectuées à plus grande échelle.

Toujours au sujet de notre panel, un autre aspect pourrait s'avérer problématique, à savoir la situation professionnelle des trois participantes ayant finalement accepté de participer à notre étude : l'une est étudiante, les deux autres sont doctorantes. Par conséquent, elles n'ont acquis, pour l'instant, que peu d'expérience dans leurs domaines respectifs¹⁸¹. Or, quoique ce ne soit pas inéluctable, il n'est pas à exclure que, par exemple, des traducteurs professionnels plus aguerris ne prendraient pas les mêmes décisions.

Enfin, nous souhaiterions formuler une dernière mise en garde, qui n'est toutefois pas spécifique à notre démarche, mais s'applique aux méthodes d'analyse en général : la nécessaire interprétation des résultats, en l'occurrence des traductions et des réponses des participants. En

¹⁸¹ Pour les deux participantes concernées, nous conserverons néanmoins la dénomination de « traductrices professionnelles », car elles ont toutes deux suivi un enseignement universitaire en traduction et ont donc déjà été imprégnées des grands principes de l'activité traduisante (cf. Remarques liminaires). Notons au passage que chaque participant est brièvement présenté au début de l'annexe qui lui est consacrée (cf. Annexes 2 à 5).

effet, lorsque, entre autres, nous considérerons un élément comme particulièrement pertinent ou jugerons que les différences ou similitudes entre les participants sont trop peu manifestes pour en tirer une déduction, ces choix relèveront de notre subjectivité, et d'autres observateurs pourraient ne pas partager notre avis.

Nonobstant les limites que nous venons de décrire, notre approche reste, à notre avis, la plus réalisable et la plus adéquate, en particulier car elle nous permettra d'éviter autant que possible toute subjectivité risquant de déformer le point de vue des participants.

Ci-dessous, les résultats de notre étude seront classés en trois grandes parties, qui constitueront les sections 4.3 à 4.5 (II) : l'attitude adoptée par les participants face au texte à traduire, les difficultés auxquelles ils se sont heurtés et, pour terminer, le point de vue qu'ils posent sur leur propre travail ainsi que sur le clivage « expert vs traducteur professionnel ».

4.3. Première partie : attitude face au texte à traduire

Dans cette première section, la plus vaste, nous analyserons la façon dont les différents traducteurs¹⁸² de notre panel ont procédé pour traduire, ce qui nous renseignera en partie sur leur manière d'appréhender l'activité traduisante en général. Nous nous pencherons sur leur prise en compte du mandat de traduction, sur leur méthode générale de traduction, sur les aspects qu'ils pensaient devoir restituer en traduisant, sur les ressources consultées, sur le temps consacré aux différentes étapes de l'activité traduisante ainsi que sur la latitude qu'ils se sont accordée par rapport au texte source.

4.3.1. Prise en compte du mandat de traduction

En tout premier lieu, nous souhaiterions déterminer si les différents traducteurs ont pris en compte le mandat de traduction. Cette considération s'avère primordiale, car les instructions du donneur d'ouvrage orientent habituellement la démarche générale du traducteur en fournissant des indications, entre autres, sur la finalité du texte ainsi que sur le public cible. Or, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent relatif aux critères d'observation, il s'agit de deux facteurs essentiels. Rappelons que, dans notre cas, la traduction devait être insérée dans un ouvrage portant sur la philosophie de Robert Boyle. L'auteur de l'ouvrage souhaitait notamment que le texte cible fût agréable à lire et adapté dans un français relativement

¹⁸² Ci-après, par souci de concision, nous désignerons les participants en recourant à leurs initiales. Ainsi, les deux traductrices professionnelles seront « VB » (Véronique Bohn) et « EL » (Elena Laurinavichute), tandis que les deux spécialistes seront « JR » (Justine Roulin) et « MS » (Michel Siggen).

contemporain, de sorte à être « compréhensible pour un homme actuel cultivé (notamment en philosophie) »¹⁸³.

En ce qui concerne la prise en considération du mandat de traduction, nous n'avons pu observer aucune différence notable entre les trois participantes¹⁸⁴, toutes ayant apparemment tenu compte de certains éléments indiqués dans les instructions du donneur d'ouvrage.

En effet, s'agissant de la dimension « contemporaine » de la traduction, aussi bien JR [Q8¹⁸⁵ et Q11] qu'EL [Q8] expliquent avoir voulu produire un texte lisible en français actuel. VB, quant à elle, s'est inquiétée des connotations anachroniques [Q7c] et du sens du terme « corruption » [E2 et E3¹⁸⁶], qu'elle soupçonne de ne pas être « tout à fait transparent pour un lecteur moderne » [Q11]¹⁸⁷. Ces deux réflexions non seulement témoignent d'une vigilance à l'égard des risques liés à l'évolution de la langue, mais montrent aussi que VB s'est préoccupée de son public cible et a tâché de prendre les décisions les plus judicieuses à son endroit. De toute évidence, elle n'a donc pas non plus négligé la situation de communication.

La dimension « spécialisée » de la traduction semble avoir été respectée elle aussi, aucune des trois participantes n'indiquant avoir cherché à vulgariser le texte. Néanmoins, il se peut que cette situation s'explique tout simplement par le fait que tout traducteur tend habituellement à ne pas trop « réécrire » l'original, par crainte vraisemblablement de dépasser le cadre de ses fonctions. D'ailleurs, il est intéressant de souligner qu'EL estime que « le texte traduit [n'est pas] destiné à être utilisé par des spécialistes » [Q13]. Or, malgré cette remarque surprenante (probablement née du fait que le mandat de traduction se référait simplement à « un homme actuel cultivé », et non à un expert), elle ne fait pas valoir un plus grand souci de vulgarisation que les autres.

Enfin, notons que VB est également consciente du fait que les extraits s'intégreront dans un ouvrage consacré à Robert Boyle, puisqu'elle espère que les informations présentes dans le livre aideront le lecteur à saisir le sens d'un terme [Q11]. Elle pense même qu'il serait judicieux

¹⁸³ Cf. Annexe 1.

¹⁸⁴ Pour ce point, nous n'avons pas pris en compte la participation de MS, car celui-ci était en quelque sorte son propre donneur d'ouvrage. Afin de formuler le mandat de traduction pour les trois traductrices, que nous venons de résumer ci-dessus, nous nous étions d'ailleurs appuyée sur les instructions qu'il nous avait transmises pour la révision de son livre (cf. point 2.1.2 (II)).

¹⁸⁵ La lettre Q suivie d'un nombre, le tout entre crochets, renvoie à la question (et à la réponse) du questionnaire. Ici, le lecteur est donc invité à consulter la réponse qu'a donnée JR à la question 8, en se référant à l'annexe consacrée à cette participante (en l'occurrence, l'Annexe 4).

¹⁸⁶ La lettre E suivie d'un nombre, le tout entre crochets, renvoie à l'extrait concerné. Le mot « corruption » apparaît donc aussi bien dans le deuxième que dans le troisième extrait.

¹⁸⁷ Ici, elle sous-estime peut-être les connaissances spécialisées de son lectorat. Toutefois, d'après nous, l'hésitation de VB peut aisément s'expliquer par sa propre méconnaissance du domaine : il s'avère toujours très délicat d'évaluer les connaissances supposées du lecteur, *a fortiori* si l'on ne connaît soi-même que peu le sujet.

de demander au donneur d'ouvrage l'accès à la totalité du livre afin de voir comment les différents extraits y sont insérés [Q11]. Elle pourrait ainsi traduire chaque passage en toute connaissance de cause.

De toute évidence, les trois participantes ont donc tenu compte du mandat de traduction, du moins dans une certaine mesure. Par contre, elles ne semblent pas toutes accorder la même importance aux consignes du donneur d'ouvrage. En effet, si JR a pris en considération les instructions de ce dernier, seules les deux traductrices professionnelles justifient concrètement certains de leurs choix par le fait que le commanditaire leur a expressément demandé de procéder de telle ou telle façon [Q8]. Il s'agit même de l'unique justification que donne EL dans sa réponse à la question 8. Apparemment, pour les deux traductrices professionnelles, la volonté du donneur d'ordre revêt donc une importance plus capitale.

4.3.2. Méthode générale de traduction

Sous ce point, nous analyserons la manière de traduire, c'est-à-dire la méthode adoptée par les participants. Bien qu'il soit peu probable que deux traducteurs développent exactement la même technique de traduction, nous souhaiterions voir s'il existe des différences ou des similitudes notoires entre la méthode des spécialistes et celle des traductrices professionnelles.

Dans sa réponse à la question 4, **VB** décrit sa méthode avec beaucoup de précision. Dans le cadre de cet exercice, elle a commencé par lire la totalité des extraits et « repérer les éléments clés ». Elle a ensuite procédé à des recherches lui permettant d'obtenir des informations générales et de comprendre des termes spécifiques. Puis elle a vérifié si son interprétation était cohérente d'une citation à l'autre. Ce n'est que lorsqu'elle a estimé avoir bien compris les trois extraits qu'elle s'est attelée à la traduction à proprement parler, effectuant de nouvelles recherches lorsqu'elle se rendait compte que certains aspects lui posaient toujours des problèmes. Ce faisant, elle a rédigé une première version, qu'elle a ensuite relue « pour repérer les derniers éléments peu clairs (et refaire des recherches si nécessaire) et travailler la formulation ».

EL, pour sa part, n'a pas effectué de recherche préalable [Q4]. Malgré tout, plusieurs de ses réponses laissent entendre qu'elle est consciente de la nécessité de comprendre avant de traduire. Elle explique par exemple qu'elle « pense être avantagée par le fait [qu'elle] n'éprouve aucun besoin de coller au texte, surtout une fois [qu'elle l'a] compris » [Q10]. En d'autres termes, pour bien traduire, il faut se détacher de l'original, ce qu'elle parvient à faire en particulier lorsqu'elle en a saisi le sens. D'ailleurs, l'idée que la compréhension est une

condition *sine qua non* de l'activité traduisante est illustrée par un intéressant choix de mot : elle explique, dans la même réponse, avoir procédé à un « déchiffrement » du texte source. Au vu de ces différents éléments, nous pouvons logiquement déduire qu'EL essaie de comprendre le texte pour pouvoir ensuite s'en écarter et produire une traduction facile ou agréable à lire. Néanmoins, EL procède de façon « plutôt circulaire », revenant souvent « plusieurs fois sur la même phrase » ; elle passe ainsi davantage de temps sur le premier jet et ne prévoit généralement pas d'étape consacrée au seul peaufinage de sa traduction [Q4].

En matière de documentation préalable, **JR** a effectué quelques recherches rapides sur Robert Boyle [Q4], probablement afin de situer brièvement l'auteur, son époque et son courant philosophique. Elle semble elle aussi chercher à bien comprendre avant de traduire : pour elle, la compréhension de la syntaxe constituait une priorité, car elle permet d'éviter les erreurs sémantiques [Q8]. Pour ce qui est du processus traductif en général, le commentaire de JR à la question 14 prouve qu'elle rédige un premier jet (quoiqu'elle ne le fasse peut-être pas de façon systématique), qu'elle retravaille ensuite. D'ailleurs, pour les extraits 1 et 2, nous pouvons observer une vingtaine de modifications effectuées entre la première et la seconde version¹⁸⁸.

Enfin, **MS** n'a effectué aucune recherche préalable, s'étant généralement déjà documenté pour rédiger son livre et sélectionner les citations qui l'illustreraient [Q4]. À l'instar des autres participants, il estime qu'il est nécessaire de bien comprendre pour traduire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a « toujours tenté de séparer la recherche spécifiquement philosophique (sur le fond) de la traduction (plus formelle) » : pour lui, il est indispensable de bien lire et appréhender les auteurs avant de les traduire, afin de ne pas se laisser influencer par des « étiquettes » préétablies [Q4]. En ce qui concerne la traduction à proprement parler, MS procède en deux étapes : il commence par rédiger une version « brute », qu'il laisse reposer quelque temps, puis la figole en améliorant la formulation en français [Q1]. Il parfait également ce premier jet en effectuant d'éventuelles recherches documentaires [Q4].

En conclusion, notre analyse met en évidence le fait que chaque traducteur présente ses propres particularités méthodologiques. Ainsi, les participants n'effectuent pas tous les phases de recherche documentaire au même moment du processus (certains se renseignant précisément avant de commencer à traduire, d'autres préférant n'effectuer des recherches qu'au fur et à mesure des difficultés rencontrées, voire à la fin). En outre, tandis que plusieurs traducteurs prévoient une phase consacrée spécifiquement au figolage de leur premier jet, une participante adopte une approche plus « circulaire ». Les dissimilitudes observées ne semblent toutefois pas

¹⁸⁸ Nous avons pu faire ce calcul, car JR nous a justement envoyé, pour les extraits 1 et 2, les deux versions qu'elle avait rédigées (cf. Annexe 4).

présenter de corrélation avec la profession des traducteurs, il s'avère difficile d'établir des généralités qui distingueraient clairement la méthode des spécialistes de celle des traductrices professionnelles. S'agissant des recherches préalables, par exemple, il est vrai que le fait que MS n'a pas procédé à la moindre recherche documentaire avant de traduire le texte, mais l'aurait fait si celui-ci avait porté sur un autre sujet [Q4], permet de mettre en évidence un avantage plutôt prévisible de l'expert. Cet avantage se retrouve d'ailleurs chez JR, qui s'est seulement brièvement renseignée sur Robert Boyle (qu'elle ne connaissait pas précisément), mais nullement sur les autres sujets ayant trait au domaine philosophique. Cependant, cette attitude n'est pas pour autant la prérogative des spécialistes, comme le prouve la réponse d'EL, qui n'a pas non plus effectué de recherche préalable. Pour terminer, notons que, malgré toutes les différences individuelles constatées, il existe un aspect sur lequel les quatre traducteurs s'accordent : la nécessité de comprendre avant de traduire.

4.3.3. Aspects mis en avant lors de la traduction

Passons maintenant à un point de notre analyse sur lequel nous nous attarderons plus longuement, à savoir les éléments que les participants ont jugé le plus (ou le moins) nécessaire de restituer ou de respecter. Les traductrices professionnelles et les experts ont-ils accordé une importance égale aux mêmes aspects ? Nous ne chercherons nullement à évaluer s'ils sont parvenus à leurs objectifs, mais uniquement à analyser les éléments auxquels ils ont veillé.

Pour ce faire, nous passerons en revue les grands principes de l'activité traduisante spécialisée résumés dans le chapitre consacré aux critères d'observation, à savoir le respect du sens de l'original, la lisibilité (texte logique et bien structuré), la prise en compte de la fonction de la traduction et du lecteur cible, le respect du style de l'original et le recours à un registre soutenu, le respect des règles de la langue cible (notamment grammaticales) ainsi que le respect de l'idiomaticité de la langue cible¹⁸⁹. Nous déterminerons si ces aspects ont été pris en compte par les différents participants et, le cas échéant, s'ils ont été considérés comme des priorités¹⁹⁰.

4.3.3.1. Respect du sens de l'original

D'après nous, le rôle du traducteur est avant tout de transférer les idées d'un auteur dans une autre langue, et en aucune façon de réécrire les propos initiaux. Même si ce point de vue n'est peut-être pas partagé par tout le monde, nous pensons effectivement que le traducteur se

¹⁸⁹ Cf. point 3.1.3 (II).

¹⁹⁰ Pour la question des priorités, nous nous pencherons plus spécifiquement sur la question 8, qui s'enquiert des aspects auxquels les participants ont fait tout particulièrement attention.

doit de respecter la pensée de celui qu'il traduit et de transmettre le message de ce dernier avec la plus grande exactitude possible. Qu'en est-il des participants à notre étude ? Accordent-ils eux aussi une importance prépondérante au respect du sens ?

En nous référant à la question 8, nous pouvons constater que les quatre traducteurs y mentionnent, de manière plus ou moins directe, l'exactitude sémantique¹⁹¹. Cette question visant précisément à déterminer les aspects qui ont été privilégiés lors de la traduction, ces réponses prouvent qu'il s'agit bel et bien d'un élément essentiel pour tous.

Ainsi, **VB** explique qu'elle a « tâché de respecter au mieux les enchaînements logiques et les raisonnements » de même que la terminologie : son objectif principal était donc de rendre correctement la dialectique philosophique, non seulement en garantissant la logique du discours, mais aussi en employant les termes adéquats [Q8]. D'ailleurs, comme nous l'avons observé sous le point consacré à la méthode générale de traduction, elle a investi beaucoup de temps dans l'assimilation du message et n'a commencé à traduire que lorsqu'elle pensait l'avoir bien compris. Bien entendu, le respect du sens ne se limite pas à l'exactitude du contenu *philosophique*, et nous pouvons constater que VB a également fait attention à l'exactitude en général, par exemple en veillant à ne pas user de termes dont la connotation eût été maladroite [Q7c]. La précision sémantique constitue donc indubitablement un aspect primordial pour cette participante. Qui plus est, VB reconnaît s'être principalement concentrée sur la syntaxe et la logique, au détriment parfois d'aspects plus « formels » [Q15].

Pour **EL** également, l'un des objectifs majeurs était de ne pas altérer le sens de l'original [Q8]. Ainsi, elle regrette de ne pas avoir pu consulter un expert, ce qui lui aurait permis de s'assurer qu'elle avait « bien [compris] les implications philosophiques du texte anglais » [Q10]. Elle précise également qu'il serait utile, voire nécessaire, que sa traduction soit relue par un spécialiste avant publication, notamment afin que celui-ci repère les éventuelles erreurs de sens [Q13]. En outre, elle explique avoir cherché à traduire en fonction de ce qui lui « semblait s'inscrire au mieux dans la logique de la réflexion » [Q7b], ce qui témoigne une nouvelle fois de l'importance qu'elle accorde au respect de la pensée de l'auteur qu'elle traduit.

Toujours dans le même ordre d'idée, **JR** explique avoir pris soin de bien comprendre les structures syntaxiques avant de reformuler la phrase en français, de telle sorte à éviter toute erreur susceptible de trahir le sens de l'original [Q8]. Dans sa réponse à la question 11, elle

¹⁹¹ Il convient à cet égard de souligner que la question du sens étant très vaste, il s'avère possible d'en avoir plusieurs lectures. Ainsi, par exemple, certains chercheront peut-être à assurer le sens en soignant tout particulièrement la structure du texte, tandis que d'autres veilleront pour ce faire à employer la terminologie adéquate.

signale également avoir veillé, entre autres, au « respect de la source ». De surcroît, JR exprime à diverses reprises le sentiment d'avoir été désavantagée pour traduire, soit parce qu'elle ne maîtrisait ni la syntaxe anglaise ni la pensée de Robert Boyle et n'était dès lors pas certaine d'avoir compris et traduit correctement [Q10 ; voir également Q13], soit au contraire parce que sa connaissance de la philosophie risquait d'influencer sa lecture [Q10]. Dans tous les cas, veiller à interpréter avec justesse l'original lui semble donc primordial. D'ailleurs, l'extrait pour lequel elle est la plus satisfaite de sa traduction est le premier, notamment car elle pense en avoir bien saisi « le sens philosophique » [Q12].

Enfin, en ce qui concerne les aspects prioritaires [Q8], MS ne relève qu'un seul élément : « l'exactitude terminologique », qui lui permet notamment de restituer le lien avec les termes employés dans la philosophie scolastique. Or, la terminologie est elle aussi liée au sens, dans la mesure où elle est l'un des éléments permettant de le véhiculer. D'ailleurs, la précision sémantique est importante pour ce participant, comme en témoigne notamment son souci de « ne pas trahir l'intention philosophique de l'auteur » [Q6]. En outre, bien que MS préfère recourir à des termes ayant la même racine en français et en anglais [Q8], il est conscient du fait qu'il n'est pas toujours possible de respecter ce principe sans entraîner de glissement de sens et, dans de tels cas, privilégie le sens par rapport à la forme [Q12]. L'idée selon laquelle le contenu prime la forme est également illustrée par le commentaire qu'il a laissé à la fin du questionnaire : d'après lui, il est quelquefois préférable de conserver une traduction littérale maladroite que de vouloir à tout prix produire un texte bien écrit, qui peut s'avérer plus fautif [Q14]. Enfin, MS souhaiterait que sa traduction soit relue, entre autres pour rectifier les éventuelles erreurs sémantiques [Q13].

4.3.3.2. *Lisibilité*

Par le critère de la lisibilité, nous entendons la production d'un texte bien structuré. Ce principe renvoie à la nécessité de produire un texte facile à suivre, ne comportant notamment pas de phrases inutilement alambiquées que le lecteur peinerait à déchiffrer¹⁹². Il convient toutefois de ne pas confondre lisibilité et idiomatité (sur laquelle nous reviendrons plus tard) : cette dernière renvoie à la notion d'un texte cible ne « sentant » pas la traduction, c'est-à-dire respectant la façon naturelle de s'exprimer ainsi que les combinaisons de mots les plus usuelles. Comme VB l'a fait remarquer, il ne faut pas non plus confondre lisibilité et « facilité de compréhension » [Q8] : le texte source étant spécialisé (et ne faisant l'objet d'aucune

¹⁹² VB donne une définition relativement semblable de la lisibilité dans sa réponse à la question 8.

vulgarisation), sa traduction sera nécessairement plutôt opaque du point de vue proprement sémantique. En revanche, elle peut être plus ou moins transparente et fluide sur le plan de son *articulation*, autrement dit de la façon dont les idées, les syntagmes et les phrases s'enchaînent.

Seule **EL** mentionne la lisibilité comme l'un de ses objectifs principaux, précisant qu'elle a veillé à garantir « [u]ne articulation logique des phrases en français [...] qui serait facilement lisible » [Q8]. La même idée est reprise dans sa réponse à la question 10, où elle explique avoir tenté de déchiffrer l'original pour pouvoir ensuite « faciliter la lecture » du public cible. Enfin, EL se dit satisfaite de l'articulation de ses traductions parce qu'elle la trouve relativement claire [Q12] : d'après elle, un texte bien structuré est donc un gage de qualité. D'ailleurs, en observant ses traductions, nous pouvons effectivement relever des éléments illustrant une certaine volonté de clarifier l'articulation du texte, tels que le découpage des longues phrases. EL a en outre effectué quelques étoffements, parfois à l'aide de connecteurs logiques, afin d'aider le lecteur à suivre le fil de l'argumentation. Ainsi, « *as not being capable of existing* » est devenu « qui ne peut donc¹⁹³ pas exister » [E2].

Il est intéressant de constater que des méthodes semblables ont été adoptées par **VB**. En effet, elle aussi a simplifié la syntaxe en scindant les phrases anglaises. De même, elle a recouru à des étoffements en vue d'orienter le lecteur dans le raisonnement, par exemple en traduisant « *where I would have you take notice both, that [...], and that [...]* » par « sur ce point, il convient de noter deux choses : qu' [...] et que [...] » [E1]. Ces observations illustrent les propos de VB, qui explique avoir essayé de produire une traduction « plus ou moins lisible », principalement en évitant une trop grande complexité syntaxique [Q8]. Bien que cette participante, contrairement à EL, considère cet aspect comme secondaire, il lui paraît important, car une certaine lisibilité permet au lecteur de se concentrer sur le contenu lui-même, sans « dépenser son énergie à se demander quels éléments doivent être rattachés à quoi (sur le plan strictement linguistique) ». En d'autres termes, VB souhaite obtenir « une traduction "qui coule" » [Q8]. En outre, elle pense avoir atteint cet objectif et en est satisfaite [Q12], ce qui révèle le poids qu'elle accorde à cet aspect, même s'il ne constitue pas sa priorité.

JR, pour sa part, s'estime satisfaite de la traduction qu'elle a produite pour le premier extrait en raison notamment de la fluidité de cette dernière [Q12], ce qui témoigne d'un certain intérêt porté à l'articulation générale de son texte. Quelques indices dans ses traductions¹⁹⁴

¹⁹³ Les soulignements sont de notre fait, sauf indication contraire.

¹⁹⁴ Comme nous l'avons déjà mentionné, JR nous a transmis deux traductions pour chacun des extraits 1 et 2. En réponse à la question 14, elle explique que les secondes versions sont celles pour lesquelles elle opterait, les autres constituant en quelque sorte les « premiers jets ». Par conséquent, sauf indication contraire, ce sont aux secondes versions de JR que nous faisons référence dans notre analyse.

suggèrent d'ailleurs qu'elle a cherché à bien articuler son texte, par exemple en simplifiant la syntaxe¹⁹⁵ et en utilisant des connecteurs logiques plus précis (comme pour traduire « *where* », qu'elle avait initialement réexprimé par « où » avant de le remplacer par « A cet égard » [E1]). Enfin, JR a elle aussi procédé à des étoffements en vue de clarifier le raisonnement : « *I would have you take notice both, that [...], and that [...]* » est ainsi devenu « j'aimerais vous rendre attentifs à deux choses : premièrement, [...] et, deuxièmement, [...] » [E1], version qui ressemble par ailleurs beaucoup à la traduction proposée par VB. Cependant, JR ne considère pas la question de la lisibilité comme prioritaire [Q8]¹⁹⁶.

MS, quant à lui, ne soulève pas directement l'importance de cet aspect dans son questionnaire, si ce n'est éventuellement lorsqu'il déplore le fait d'être « largement désavantagé » pour reformuler la syntaxe en français [Q10]. Cependant, si cette remarque prouve qu'il prête attention à la reformulation, nous ignorons s'il entend par là l'idiomaticité ou la lisibilité (ou les deux). Dans tous les cas, il ne perçoit pas cette dernière comme l'un des aspects les plus importants [Q8].

4.3.3.3. *Prise en compte de la finalité et du lecteur cible (situation de communication)*

Comme nous l'avons déjà vu sous le point 4.3.1 (II), les trois traductrices ont mentionné divers éléments liés à la situation de communication et se sont donc préoccupées de celle-ci.

Cependant, seules **EL** et **JR** citent cet aspect en répondant à la question 8 : la première en expliquant qu'elle a cherché à produire un texte « facilement lisible pour un francophone contemporain », la seconde en déclarant qu'elle a voulu « rendre au mieux [la syntaxe] en français contemporain ». JR revient même sur le sujet à la question 11. **VB**, quant à elle, ne considère pas l'adaptation à la situation de communication comme une priorité [Q8].

Enfin, bien que **MS** n'y fasse pas directement allusion dans son questionnaire, il nous avait expressément demandé, pour la révision de son livre, de veiller notamment à ce que la traduction soit adaptée à un public actuel¹⁹⁷. De toute évidence, cette consigne témoigne de l'importance que revêt pour lui la situation de communication, même s'il n'a pas fait de cette dernière l'un de ses objectifs principaux [Q8].

¹⁹⁵ Par exemple, sa première traduction de l'extrait 2 n'était constituée que d'une seule phrase, comme l'original, alors que sa seconde version en contient trois, ce qui démontre une certaine volonté d'améliorer la lisibilité.

¹⁹⁶ S'il est vrai que, dans sa réponse à la question 8, cette participante dit avoir cherché à « rendre au mieux [la syntaxe] », elle précise que son but était, ce faisant, le « respect des règles grammaticales et syntaxiques » en vue d'éviter les erreurs de sens : son objectif principal est donc plutôt lié à l'exactitude sémantique qu'à l'articulation des idées et des syntagmes en tant que telle.

¹⁹⁷ Cf. point 2.1.2 (II).

4.3.3.4. *Style et registre*

Le quatrième principe de l'activité traduisante spécialisée que nous allons analyser est le respect du style de l'original et du niveau de langue.

Il est intéressant de noter que seules les deux traductrices professionnelles expriment une volonté de respecter le style du texte source. Ainsi, **VB** considère que la syntaxe tortueuse employée par Robert Boyle est caractéristique d'un certain « style de l'époque » [Q8] et évoque sa satisfaction d'être parvenue à restituer quelque peu le « rythme de l'original », quoique ce ne fût pas le plus important à ses yeux [Q12]. **EL**, pour sa part, explique être satisfaite « d'avoir réussi [...] à ne pas trop [s]'éloigner du texte anglais, en conservant donc le style autant [qu'elle] le pouva[it] » [Q12]. Néanmoins, aucune n'érige ce dernier au rang de priorité [Q8].

Quant au registre soutenu, pourtant considéré habituellement comme une spécificité des langues spécialisées, il n'a été mentionné par aucun traducteur. Ce fait s'explique probablement par la logique suivante : il paraît « normal », si tant est que le mandat de traduction n'exige rien de particulier, de conserver un niveau de langue semblable à celui de l'original. Les participants semblent avoir tous adopté cette attitude « classique », personne n'ayant eu la volonté manifeste d'altérer le registre, par exemple en recourant à un langage plus oral. Quoiqu'il en soit, les quatre traducteurs n'ont pas, du moins consciemment, considéré un niveau de langue soutenu comme un aspect spécialement important.

4.3.3.5. *Respect des règles de la langue cible*

Intéressons-nous maintenant au respect des règles de la langue cible, qui, à notre sens, concerne aussi bien la grammaire (syntaxe, ponctuation) que les conventions de rédaction, celles-ci faisant partie intégrante des usages d'une langue. On comprendra aisément que ces différents aspects sont essentiels, car le traducteur, de par son rôle même de « passeur », se doit de produire un texte s'intégrant sans difficulté dans la langue cible. En outre, la crédibilité de n'importe quel rédacteur (y compris donc du traducteur) présuppose de ne pas présenter un texte parsemé de fautes d'orthographe et de constructions syntaxiques douteuses.

Il est intéressant de constater qu'aucun participant ne juge cet aspect primordial. Certes, **JR** le cite dans sa réponse à la question 8 relative aux priorités du traducteur, où elle dit avoir veillé au « respect des règles grammaticales et syntaxiques ». Toutefois, ce qu'elle entend par là ne semble pas correspondre à ce que nous désirons analyser ici. En effet, JR précise que son objectif était, ce faisant, de « rendre au mieux [la syntaxe] en français contemporain » et illustre ses propos en expliquant qu'elle fait attention, par exemple, à ne pas omettre de négation, ce

qui altérerait le sens. Partant, sa préoccupation reste avant tout l'exactitude sémantique, et non la production d'un texte cible répondant aux exigences que nous venons d'évoquer.

Le respect des règles de la langue cible, au sens où nous l'entendons ici, n'est donc signalé comme une priorité par aucun participant [Q8]. Malgré tout, certains traducteurs font part de diverses réflexions qui y sont liées. Ainsi, **VB** déclare avoir conservé les italiques « uniquement quand les règles du français l'exigeaient » [Q15]. **EL**, pour sa part, justifie son choix d'avoir ôté certaines majuscules par le fait qu'elles n'avaient aucune « raison d'être » grammaticale [Q11]. Or, même si **EL** ajoute qu'elle n'est pas certaine de sa décision, cette remarque prouve qu'elle a privilégié la grammaire de la langue française par rapport à la graphie choisie par Robert Boyle. Enfin, **MS** explique que, dans la version définitive de son ouvrage, il lui faudra probablement indiquer de façon claire quels sont les italiques qui étaient déjà présents dans l'original et quels sont ceux qu'il a lui-même intégrés [Q15].

D'ailleurs, dans les traductions de ces trois participants, il s'avère possible de repérer des éléments semblant illustrer une adaptation à la langue cible. Par exemple, **VB** a recouru à des crochets pour ajouter la précision « [baron de] Verulam » [E3], choix qui se conforme aux conventions de rédaction selon lesquelles les interventions du traducteur doivent impérativement être signalées par des crochets. De son côté, **EL** a notamment conservé la précision concernant les auteurs de la note de bas de page et a en outre remplacé les guillemets anglais par des guillemets français dans cette dernière [E1]. Enfin, **MS**, s'il a ôté certains italiques, les a toujours conservés pour les expressions en latin (à l'instar de **VB** et d'**EL**) ; or, les règles du français exigent que les éléments empruntés à d'autres langues (et non encore totalement intégrés au français) soient signifiés par des italiques.

Ces différents propos et exemples montrent que trois participants ont pris en compte les conventions de rédaction ainsi que les règles grammaticales et syntaxiques de la langue cible pour effectuer certains choix, sans toutefois en faire une priorité. Bien entendu, le fait que **JR** ne mentionne rien d'explicite à cet égard ne veut pas nécessairement dire qu'elle a fait fi de ces règles : étant donné qu'il est « logique » d'écrire en tâchant d'éviter les fautes orthographiques et grammaticales, il n'est pas impossible qu'elle ait veillé aux règles de la langue cible de manière automatique, parce qu'il s'agissait tout simplement d'une évidence, sans le percevoir réellement comme un objectif à atteindre. Toutefois, ce genre de réflexes inconscients, qui constituerait une piste d'analyse intéressante, dépasserait le cadre de ce travail.

4.3.3.6. *Respect de l'idiomaticité de la langue cible*

Pour terminer, nous souhaitons nous pencher sur la question de l'idiomaticité. Cette dernière s'avère primordiale, car l'accent est souvent mis, en traduction, sur la nécessité de produire un texte qui, justement, « ne sentirait pas » la traduction¹⁹⁸. En d'autres termes, celle-ci doit emprunter à la langue cible ses expressions usuelles ainsi que ses manières de dire les plus naturelles.

C'est pourquoi nous avons été surprise de découvrir qu'aucun participant ne mentionne cet aspect à la question 8. Autrement dit, personne n'a considéré l'idiomaticité comme un objectif prioritaire. Néanmoins, MS et EL ont soulevé cet élément dans leur questionnaire.

MS apprécierait que sa traduction soit révisée, notamment pour en « améliorer l'idiomaticité » [Q13]. Sa volonté de produire un texte naturel est soulignée par sa réponse à la question 1, où il explique que sa méthode de traduction comprend une seconde phase durant laquelle il « peaufin[e] la traduction pour la rendre plus française ». Ce participant précise de surcroît chercher « l'expression habituelle française qui traduit telle expression habituelle anglaise » [Q2d]. Toutefois, comme le démontre le commentaire où MS signale que « les traductions littérales maladroites » sont parfois préférables [Q14], l'idiomaticité n'est clairement pas sa priorité : on ne peut appliquer ce principe que si l'on ne nuit pas au contenu philosophique.

EL, pour sa part, explique qu'il lui arrive de « [se] laisse[r] facilement obséder par la recherche de la bonne phraséologie ». Dans un tel cas, elle pense d'ailleurs que son travail devrait être relu par un expert, qui pourrait repérer « les expressions qu'on "ne dit pas comme ça" » [Q13]. Cette remarque nous permet en outre de mettre en évidence un élément essentiel : l'idiomaticité n'est pas uniquement une question de langue générale, et chaque domaine spécialisé répond à sa propre manière de dire, qu'il convient de respecter pour produire un texte « plausible ». Enfin, il est intéressant de souligner qu'EL a consulté un ouvrage spécifiquement consacré à l'idiomaticité, soit le *Dictionnaire des combinaisons de mots*¹⁹⁹ [Q9].

Le poids que ces deux participants ont accordé au caractère idiomatique de leur texte se reflète dans leurs traductions, où il est possible d'observer certaines tendances allant dans ce sens. Ainsi, tous deux se sont parfois écartés de la traduction littérale afin de privilégier des expressions et des tournures plus idiomatiques. Par exemple, **MS** a traduit « *as if I should*

¹⁹⁸ Voir, par exemple, ROCHLITZ, Rainer (2001), p. 66 : « [...] rien n'est plus désastreux qu'un traducteur incapable d'écrire. Il sera généralement tenté de calquer ses phrases sur celles de l'original et de produire un texte inintelligible ou illisible. Son texte "sentira la traduction" et, en règle générale, ne sera pas publié. »

¹⁹⁹ Cet ouvrage de référence est publié par les éditions *Dictionnaires Le Robert*.

define » par « comme si je définissais » [E1] et « *hotly disputing* » en recourant à la notion de « discussions véhémentes » [E3]. Il a également permuté les deux éléments dans le segment « *themselves and their Readers* » et opté pour « leurs lecteurs et eux-mêmes » [E3], inversion beaucoup plus courtoise et habituelle en français. **EL**, de son côté, a notamment rendu « *I much doubt, whether* [...] » par « je me demande sérieusement si [...] » [E1] et « *the Soul of Man* » par « l'âme humaine » [E2].

VB et **JR**, quant à elles, ne mentionnent nullement l'idiomaticité dans leurs questionnaires respectifs²⁰⁰. Certes, en analysant leurs traductions, il serait possible d'y déceler plusieurs « aménagements » idiomatiques semblables à ceux que nous venons de mettre en évidence chez les deux autres traducteurs. Toutefois, nous nous intéressons ici aux buts et aux priorités que se sont fixés les participants ; or, bien que les traductions de VB et de JR ne soient effectivement pas totalement calquées sur l'anglais, le fait que ces deux traductrices n'indiquent rien de spécifique au sujet de l'idiomaticité laisse entendre qu'elles n'en ont pas intentionnellement fait un objectif à atteindre.

4.3.3.7. Synthèse

Pour clore la question des aspects les plus importants aux yeux des traducteurs, rappelons que, si nous avons décidé de passer en revue les éléments mis en évidence dans le chapitre précédent (sous le point 3.1.3 (II)), il va de soi qu'ils ne sont nullement exhaustifs.

Comme nous l'avons déjà expliqué, certains choix traductifs découlent de réflexes conditionnés, automatiques et inconscients, un axe de réflexion que nous avons choisi de ne pas développer dans le présent mémoire. Toutefois, tout traducteur se fixe aussi nécessairement des objectifs (plus ou moins prioritaires). Ce sont précisément ces derniers qui nous importaient ici, aussi nous sommes-nous penchée uniquement sur les éléments que les participants avaient explicitement mentionnés.

À cet égard, il existe un aspect auquel personne n'a fait particulièrement attention, à savoir le registre. À l'inverse, d'autres éléments ont été pris en compte par les quatre traducteurs, notamment l'exactitude sémantique, la situation de communication et, peut-être, la lisibilité (pour celle-ci, les propos de MS s'avèrent relativement vagues et laissent dès lors planer un doute sur sa prise en compte effective). Dans tous les cas, seule la première est considérée comme une priorité par tous. L'unique élément pour lequel une différence entre les deux

²⁰⁰ Pour VB, un doute surgit néanmoins lorsqu'elle explique « travailler la formulation » de son premier jet [Q4] : nous ne parvenons pas à déterminer si, dans cette réponse-là, cette participante fait référence à la lisibilité ou à l'idiomaticité (ou au deux).

professions se dessine est le style, dont les experts ne se sont nullement inquiétés, contrairement aux traductrices professionnelles. Néanmoins, même pour celles-ci, cet aspect est demeuré au second plan. Enfin, l'idiomaticité ainsi que le respect des règles de la langue cible ont été signalés par deux ou trois traducteurs, sans qu'il soit possible d'établir une quelconque corrélation avec la profession de ces derniers. Quoi qu'il en soit, ces deux éléments n'ont constitué une priorité pour personne.

En définitive, il est intéressant de constater que, malgré l'importance que plusieurs auteurs accordent aux aspects que nous venons d'analyser, la majorité d'entre eux n'ont pas été (du moins consciemment) pris en considération par tous les participants.

4.3.4. Ressources consultées²⁰¹

Passons maintenant à l'analyse d'un nouveau point. Nous avons choisi d'interroger les participants sur les différentes ressources qu'ils ont consultées pour mener à bien leur traduction, ce qui nous semblait devoir fournir des indications intéressantes sur leur manière d'appréhender l'activité traduisante.

À ce sujet, nous n'avons relevé que peu de points communs aux quatre participants, si ce n'est qu'ils ont tous recouru à des dictionnaires monolingues anglais et utilisé des ressources en ligne (trois d'entre eux ayant aussi signalé des ressources imprimées). Pour le reste, nous avons pu observer plusieurs différences relativement flagrantes entre les traductrices professionnelles et les experts.

Tout d'abord, les traductrices professionnelles dénombrent davantage de types de ressources. Tandis que VB et EL en mentionnent respectivement neuf et sept, les spécialistes n'ont recouru qu'à trois types de ressources différentes chacun. Qui plus est, celles-ci sont les mêmes pour tous les deux : dictionnaires bilingues, dictionnaires monolingues anglais et sites Internet. Les deux premières ressources ont été exploitées par VB également, qui y a cependant joint des dictionnaires monolingues français, une encyclopédie générale, deux dictionnaires de philosophie (l'un bilingue, l'autre en français uniquement), des discussions sur les forums ainsi que des articles ou des ouvrages scientifiques, en français et en anglais. EL, de son côté, est la seule participante à n'avoir utilisé aucun ouvrage de référence bilingue. Sa liste comporte deux dictionnaires monolingues en français, deux en anglais, un concordancier bilingue, un dictionnaire de synonymes, le *Dictionnaire des combinaisons de mots*, des sites Internet

²⁰¹ Sauf indication contraire, les informations présentées sous ce point se fondent sur les réponses des participants à la question 9.

concernant Aristote ainsi que des ouvrages en ligne pour se renseigner sur certaines notions philosophiques.

Ces listes font ressortir une différence supplémentaire entre les deux « types » de traducteurs : les experts n'ont signalé aucun ouvrage de référence en français uniquement, alors que les traductrices professionnelles en ont chacune compulsé plusieurs.

Un autre élément significatif est que les spécialistes n'ont pratiquement pas consulté de ressources « philosophiques ». En effet, MS n'en cite aucune (si ce n'est éventuellement des sites Internet pour rechercher certaines expressions²⁰²). JR, quant à elle, s'est contentée de parcourir quelques sites Internet en vue de se renseigner très brièvement sur Robert Boyle ; elle ne semble donc pas non plus avoir recouru à des ressources pour approfondir ses connaissances des notions ou des termes philosophiques²⁰³. Les traductrices professionnelles, en revanche, évoquent plusieurs ressources spécialisées. VB mentionne deux dictionnaires de philosophie ainsi que des articles et des ouvrages scientifiques dans les deux langues, tandis qu'EL parle de sites Internet traitant d'Aristote ainsi que de livres l'ayant renseignée sur certains concepts philosophiques.

Si, comme nous venons de l'observer, les deux catégories de traducteurs n'ont pas consulté tout à fait les mêmes types de ressources, tous adoptent néanmoins une attitude similaire à l'endroit de ces dernières, du moins dans la mesure où ils posent un regard critique sur les ressources utilisées. Aussi semblent-ils conscients de la nécessité de ne pas toujours reprendre aveuglément, par exemple, les équivalents trouvés dans les dictionnaires bilingues. Une explication de VB laisse effectivement penser qu'elle a fait attention aux contextes et aux connotations pour sélectionner les équivalents qu'elle jugeait adéquats [Q7c]. EL, qui tient elle aussi compte des connotations, se plaît en outre à compulsurer « plusieurs dictionnaires à la fois ». JR, pour sa part, témoigne de sa difficulté à rendre « *the meanest Mechanics* » [E3] malgré le fait qu'elle a compris cette expression [Q7d], ce qui montre qu'elle ne se contente pas de recopier naïvement les solutions trouvées dans des dictionnaires bilingues ou sur des sites Internet. D'ailleurs, elle a finalement privilégié une périphrase (« les représentants des professions les²⁰⁴ plus basses »), prouvant par là même qu'elle ne se rabat pas impérativement sur des équivalents « un-à-un ». Enfin, MS a lui aussi gardé un esprit critique en prenant en

²⁰² Nous ignorons si les expressions en question étaient des termes spécialisés ou des mots de la langue courante.

²⁰³ Elle aussi explique avoir « essayé de chercher certaines expressions ». Toutefois, comme pour MS, nous ne savons pas s'il s'agissait de vocables spécialisés. De surcroît, JR dit clairement n'avoir consulté aucun dictionnaire philosophique.

²⁰⁴ Ce soulignement figure tel quel dans la traduction de JR ; il indique qu'elle nourrit encore des doutes quant à son choix [cf. Q13].

considération certains aspects pour choisir des équivalents, notamment les différents contextes [Q11] ainsi que les racines étymologiques des mots [Q8].

Avant de passer au point suivant, nous souhaiterions encore préciser que nous ne sommes pas parvenue à établir de correspondance entre, d'une part, les ressources consultées, et, d'autre part, les aspects auxquels les traducteurs ont accordé le plus d'importance, les difficultés rencontrées ou le temps consacré aux différentes étapes du processus de traduction. Ce constat s'explique par le fait que le recours aux ressources peut être motivé par diverses raisons, par ailleurs susceptibles de se combiner. Ainsi, un traducteur peut se servir d'ouvrages permettant d'améliorer la formulation en français parce qu'il rencontre des difficultés à produire un texte idiomatique, mais aussi tout simplement parce qu'il estime que l'idiomaticité est primordiale et souhaite la soigner tout particulièrement, sans qu'elle soit nécessairement problématique. De même, il est possible de recourir à de nombreux types de ressources différents sans pour autant y consacrer beaucoup de temps, peut-être parce que l'on ne cherche qu'une ou deux définitions dans un dictionnaire général ou qu'un seul terme dans une encyclopédie philosophique. En résumé, nous n'avons pas pu percevoir de « logique universelle » sous-tendant l'utilisation des ressources, et aucune généralisation n'a dès lors été possible, y compris pour un seul et même participant.

4.3.5. Temps consacré à la traduction²⁰⁵

La question portant sur le temps consacré aux différentes étapes de la traduction nous semble primordiale, dans la mesure où elle permet elle aussi de mieux cerner la méthode générale des traducteurs. Pour y répondre, tous les participants n'ont néanmoins pas utilisé la même unité : une participante s'est exprimée en pourcentage, une autre a spécifié le nombre de minutes, et les deux spécialistes ont simplement classé les étapes selon leur chronophage, sans indiquer précisément le temps passé sur chacune d'elles. Afin de ne comparer que ce qui est comparable, nous avons seulement examiné quelles étapes avaient été les plus ou les moins longues pour les quatre traducteurs, sans nous préoccuper du « détail ». Nous n'avons pas non plus pris en considération le temps consacré à la rédaction à proprement parler, que VB et EL ont toutes deux signalé dans leur réponse, cette étape n'ayant pas été relevée par les experts.

Il importe en outre de souligner que nous avons rencontré le même problème pour interpréter le temps consacré aux différentes étapes de la traduction que pour analyser les

²⁰⁵ Afin d'examiner ce point, nous nous sommes appuyée, sauf indication contraire, sur les réponses des participants à la question 2.

ressources. En effet, il s'est avéré impossible d'établir une corrélation entre, d'une part, la répartition du temps, et, d'autre part, les difficultés rencontrées, les aspects jugés importants ou les ressources consultées, car le temps consacré aux différentes étapes est susceptible de se justifier de diverses manières. En effet, les participants peuvent répartir leur temps soit en fonction des problèmes auxquels ils se heurtent, soit en fonction de l'importance qu'ils accordent aux différents aspects, indépendamment des difficultés que ceux-ci leur posent (par exemple, en consacrant beaucoup de temps au peaufinage de leur texte, non pas parce qu'écrire en français est laborieux, mais parce qu'ils estiment que produire un texte particulièrement bien ficelé et idiomatique est essentiel). De même, un faible temps consacré à une étape ne témoigne pas nécessairement d'un manque d'intérêt, mais parfois simplement d'une absence de nécessité. Pour toutes ces raisons, nous ne sommes pas parvenue à expliquer les faits observés avec certitude²⁰⁶, ni à déceler de véritable logique sous-tendant le classement des étapes en fonction de leur caractère chronophage.

Certains éléments méritent néanmoins d'être relevés. Par exemple, il est intéressant de constater que les experts ont réparti leur temps exactement de la même manière : aussi bien pour JR que pour MS, la recherche documentaire a été l'étape la moins longue, suivie par la recherche d'équivalents terminologiques, tandis que les recherches consacrées à la langue anglaise en général et le fignotage de la traduction se partagent le haut du tableau.

Chez les deux traductrices professionnelles, à l'inverse, la compréhension de la langue anglaise est indiquée comme l'étape à laquelle elles ont accordé le moins de temps. En outre, contrairement une nouvelle fois aux spécialistes, VB et EL ont toutes deux passé davantage de temps sur la recherche des notions philosophiques que sur la recherche d'équivalents terminologiques. Nonobstant ces ressemblances, il existe aussi une différence de taille entre les deux traductrices professionnelles : l'étape du peaufinage a été la plus longue pour EL, alors qu'elle n'arrive qu'en troisième position chez VB, après la recherche documentaire et la recherche d'équivalents, les deux étapes liées à la philosophie.

Ces diverses observations permettent de mettre en évidence un certain nombre de similitudes importantes entre les participants exerçant la même profession, et, parallèlement, un clivage plutôt net entre les traductrices professionnelles et les experts.

Pour terminer, nous avons également demandé aux traducteurs le temps total dont ils avaient eu besoin pour traduire les trois extraits [Q1]. Cet aspect nous semblait essentiel en raison de l'exigence de rapidité qui domine actuellement le marché de la traduction, et nous

²⁰⁶ Notre incertitude à cet égard rappelle certaines limites de notre approche, notamment la non-exhaustivité du questionnaire ainsi que la nécessaire interprétation des réponses des participants. À ce sujet, voir la section 4.2 (II).

étions curieuse de voir si des écarts significatifs se dessineraient à cet égard. Toutefois, tel n'est apparemment pas le cas. JR et EL ont chacune passé environ trois heures pour traduire la totalité des extraits. Pour MS, l'exercice a requis entre une heure trente et trois heures. C'est VB qui a mis le plus de temps à traduire, soit quatre heures et quinze minutes. Cependant, à notre avis, ces différences restent trop insignifiantes (en fin de compte, tous ont indiqué une durée de quelques heures n'excédant pas la demi-journée) pour qu'il soit possible d'en tirer des généralités. En outre, nous n'avons aucun moyen de savoir si une durée plus longue témoigne d'une réelle difficulté ou lenteur d'exécution, ou si tel traducteur s'est tout simplement davantage appliqué que tel autre. Dans tous les cas, il s'avère impossible de tracer une frontière nette entre traducteurs professionnels et experts pour ce qui est du temps total consacré à la traduction.

4.3.6. *Latitude par rapport au texte source*

Sous ce point, nous nous emploierons à analyser la distance qu'ont prise les traducteurs par rapport au texte source, car cet aspect peut fournir des indications essentielles sur leur manière de traduire et sur leur comportement vis-à-vis de l'auteur original.

Comme nous l'avons déjà évoqué dans la section 4.1 (II), l'aspect de la latitude est le seul pour lequel nous émettrons certaines observations tirées de l'analyse des traductions même lorsque les participants ne mentionneront rien de particulier à cet égard dans leur questionnaire. Si nous nous permettons cette approche ici, c'est uniquement parce que plusieurs éléments analysés pourront être *manifestement* constatés et seront dès lors rigoureusement objectifs. En effet, afin d'estimer la liberté qu'ont prise les traducteurs, nous comparerons leurs traductions et le texte original en examinant certains aspects concrets, tels que les changements de ponctuation, le nombre de phrases constituant les extraits ainsi que les inversions de segments. Or, ces éléments sont indéniables (contrairement, par exemple, aux intentions des participants, que nous ne serions pas en mesure de déterminer avec certitude en nous fondant sur les seules traductions de ces derniers et pour lesquelles nous n'avons donc pas recouru à cette approche).

Comme de coutume, nous ne nous prononcerons pas sur les décisions des traducteurs : nous souhaitons uniquement examiner si ceux-ci osent s'écarter du texte source, quels que soient leurs motifs et l'opportunité de leurs choix.

4.3.6.1. *Liberté lexicale et terminologique*

Tout d'abord, du point de vue lexical et terminologique, deux participants témoignent expressément de leur volonté de ne pas s'écarter significativement de l'original : VB dit avoir

veillé à respecter la terminologie [Q8], et MS pousse le détail jusqu'à privilégier les équivalents de même racine étymologique [Q8 et Q12].

Une posture similaire à celle énoncée par MS semble partagée par les autres traducteurs, qui, même s'ils ne l'ont pas explicité dans leurs questionnaires respectifs, ont souvent opté pour des vocables de forme semblable (voire identique) à celle des mots ou des termes anglais. Ainsi, tous ont traduit, entre autres, « *Materia Prima* » par « *materia prima* » (avec ou sans majuscules) [E3], « *Obscure* » par « *obscur* » [E1], « *Privation* » par « *privation* » [E3] ainsi que « *Generation* » par « *génération* » [E3]. Dans le même ordre d'idée, il est intéressant de relever une correction apportée par JR entre sa première et sa seconde version de l'extrait 1 : pour traduire « *Praedicaments* », elle s'est ravisée et est revenue à une forme plus proche de l'anglais en remplaçant « *situations* », l'équivalent qu'elle avait initialement choisi, par « *prédicats* ».

Force est cependant de constater qu'il y a également des mots ou des termes anglais pour lesquels les participants n'ont pas recouru à la littéralité, alors qu'un équivalent français ayant la même forme (ou presque) existe. Ainsi, MS a traduit « *abolish'd* » par « *supprimée* » [E2] et « *Verulam* » par « *Bacon* » [E3]. Il a aussi rendu « *Place* » par « *lieu* » [E3], à l'instar de VB. Pour sa part, EL a traduit « *Praedicaments of Accidents* » par « *catégories de propriétés* » [E1], et JR a rendu « *unimportant* » par « *futiles* » [E3].

En résumé, si nous nous fondons sur leurs propos et leurs choix traductifs, les quatre traducteurs n'ont pas spécialement cherché à s'éloigner des mots et des termes originaux. Cette attitude n'est pas problématique en soi et se justifie même pleinement : si un vocable français de forme identique ou semblable remplit son office, il n'est nullement nécessaire de s'écarter à tout prix de l'original. L'essentiel est avant tout d'oser s'en détacher lorsque la littéralité pose des problèmes (par exemple en cas de répétition, d'incompatibilité sémantique ou de formulation peu idiomatique), ce qu'ont bel et bien fait les participants. En effet, les différents indices relevés dans le paragraphe précédent montrent que, quelles que fussent leurs raisons, ils n'ont pas conservé des équivalents littéraux coûte que coûte. Même MS, qui tente autant que possible de recourir à des mots de même racine, concède qu'il faut parfois renoncer à ce principe, en particulier lorsque deux vocables de forme proche revêtent en réalité des sens différents [Q12].

4.3.6.2. *Liberté syntaxique et grammaticale*

Il apparaît que tous les participants font valoir une certaine latitude syntaxique dans leur questionnaire. En effet, la réponse de VB à la question 8 laisse entendre qu'elle a tâché de

garantir la lisibilité en modifiant la syntaxe relativement tortueuse de l'original (sans pour autant avoir voulu gommer totalement le style de Boyle, comme elle le précise à la question 12). De son côté, EL n'hésite pas à remanier aussi bien l'ordre des phrases que la ponctuation [Q13]. JR, quant à elle, dit avoir souhaité « rendre au mieux [la syntaxe] en français contemporain » [Q8], reconnaissant ainsi l'impossibilité de calquer totalement l'anglais. Dans la réponse à la question 11, elle donne même un exemple où elle a « simplifi[é] la syntaxe alambiquée de l'original ». Enfin, MS reconnaît avoir parfois rencontré des difficultés en traduisant la syntaxe mot-à-mot [Q5], ce qui montre qu'il est conscient du fait que les tournures littérales ne sont pas toujours judicieuses.

D'ailleurs, dans les traductions des quatre participants, il s'avère possible d'observer divers écarts grammaticaux et syntaxiques par rapport à l'original : modifications de la ponctuation (découpage des longues phrases, ajouts et retraits de virgules, introduction de signes de ponctuation absents en anglais, comme des tirets ou des parenthèses chez certains participants), inversions de segments, modulations et transpositions.

Cependant, si les quatre traducteurs ont effectué les différentes interventions que nous venons d'énumérer, tous n'y ont pas recouru dans la même mesure. Par exemple, en ce qui concerne le découpage des phrases, les interventions des spécialistes sont indéniablement moins flagrantes que celles des deux traductrices professionnelles : l'extrait 2, qui est composé d'une seule longue phrase en anglais, n'en fait que deux dans la traduction de MS et trois dans la traduction de JR, alors que VB et EL l'ont découpé respectivement en cinq et six phrases. La latitude plus ou moins forte que s'octroient les participants découle peut-être de leur manière d'appréhender l'activité traduisante. Par exemple, MS nous a confié que le risque de déformer le message philosophique en scindant les phrases était grand²⁰⁷. Ce point de vue pourrait expliquer pourquoi il a peu procédé à ce genre de remaniements, alors que d'autres traducteurs se montrent éventuellement plus enclins à le faire « naturellement ».

Quoi qu'il en soit, les indices relevés chez les participants montrent que, quelles qu'aient pu être leurs raisons (respect des règles grammaticales de la langue cible, style, idiomatisme, lisibilité), tous les quatre se sont détachés de la grammaire et de la syntaxe anglaises par endroits. Cet aspect n'est pas sans importance, car il ne faut pas oublier que, même s'il n'est pas pour autant impératif de la modifier, la syntaxe se traduit également. Les changements effectués par les traducteurs prouvent que ceux-ci sont conscients de cette réalité, quand bien même ils se seraient limités à ce qu'ils jugeaient strictement nécessaire. Nos observations

²⁰⁷ Voir le point 2.4.2.1 (II).

laissent également entendre que, pour les participants, le fond prime la forme : par exemple, comme en témoignent les transpositions opérées par chacun, il n'est pas obligatoire de rendre un adverbe par un adverbe.

4.3.6.3. *Liberté sémantique*

S'agissant de la liberté sémantique, il s'avère extrêmement difficile de repérer des faits indéniables dans les traductions des participants. En effet, dans la mesure où le sens relève avant tout d'un processus d'interprétation, les modifications sémantiques que nous pourrions signaler seraient pour la plupart subjectives, rien ne nous permettant d'affirmer avec certitude que notre lecture serait plus juste que celle des traducteurs. D'ailleurs, même des éléments à première vue indiscutables (comme des omissions ou des ajouts, que l'on peut *manifestement* observer) ne seraient pas forcément perçus de la même manière par tout le monde. Par exemple, il se pourrait que quelqu'un considère l'omission d'un segment comme une perte de sens, tandis qu'un autre n'y verrait pas la moindre modification sémantique, jugeant le segment en question tout simplement redondant. Par conséquent, afin d'éviter toute subjectivité, nous nous limiterons pour ce point aux propos des participants.

Or, dans le questionnaire, aucun participant ne fait mention d'une éventuelle prise de distance sémantique par rapport à l'anglais, si ce n'est éventuellement VB, qui reconnaît avoir opéré un léger glissement de sens pour traduire « *Mechanicks* » [E3]. Toutefois, elle explique dans le même temps en avoir rejeté les équivalents inexacts, anachroniques et non adaptés au contexte, ce qui prouve qu'elle n'a pas pour autant souhaité altérer véritablement le sens original [Q7c]. De surcroît, comme nous l'avons vu sous le point 4.3.3.1 (II), les quatre traducteurs accordent une grande importance à l'exactitude sémantique, au point de l'ériger au rang de priorité. Partant, la probabilité qu'ils aient cherché à produire des changements de sens significatifs et à s'écarter du message de l'auteur est faible²⁰⁸ ; aussi nous semblerait-il peu justifié de parler de liberté sémantique.

4.3.6.4. *Liberté stylistique*

Pour finir, aucun participant ne précise avoir eu l'intention de s'écarter du texte source sur le plan stylistique. En effet, JR et MS ne signalent rien allant dans ce sens, et VB ainsi qu'EL se disent même satisfaites d'avoir restitué, du moins dans une certaine mesure, le style original [Q12].

²⁰⁸ Déterminer s'ils sont réellement parvenus à rendre le sens avec exactitude est une autre question, qui dépasserait en l'occurrence le cadre de ce travail.

Il s'avère donc probable qu'aucun traducteur n'ait volontairement aspiré à produire un style différent de celui de Robert Boyle. L'observation des traductions des quatre participants semble d'ailleurs corroborer cette hypothèse : nous n'avons repéré aucun élément notoire témoignant d'une prise de liberté stylistique chez quelque participant que ce soit.

En fait, un seul élément que l'on pourrait qualifier de stylistique nous a interpellée, à savoir le fait que VB et EL ont manifestement toutes deux gommé à plusieurs reprises les marques personnelles. Ainsi, dans l'extrait 1, VB a traduit « *I would have you take notice* » par « il convient de noter » et « *to give us one* » par « livrer une définition ». De même, EL a notamment rendu « *he tels us* » par « [Aristote] affirme », « *when he comes to define* » par « quand il s'agit de définir » et « *to give us one* » par « donner une telle définition ». Nous nous sommes demandé si cette plus grande impersonnalité visait à produire un ton davantage neutre et objectif, comme il est généralement d'usage en langue spécialisée²⁰⁹. Toutefois, compte tenu non seulement de la réponse de ces deux participantes à la question 12 (rappelée au début de ce point), mais aussi du fait qu'elles n'ont pas gommé *tous* les éléments « personnels »²¹⁰, nous pensons pouvoir alléguer qu'il s'agissait plutôt de choix motivés, par exemple, par l'idiomaticité, voire de réflexes inconscients, que d'un réel désir de modifier le style.

4.3.6.5. Synthèse

En conclusion, en ce qui concerne la liberté qu'ils s'octroient par rapport au texte source, les participants ne se distinguent pas réellement les uns des autres. Bien entendu, quelques dissimilitudes existent : les traductions peuvent receler un nombre plus ou moins élevé d'exemples illustrant tel ou tel aspect, et les propos peuvent s'avérer plus ou moins explicites (certains traducteurs formulant parfois expressément, contrairement à d'autres, une volonté de s'éloigner ou, à l'inverse, de rester proches de l'original). Toutefois, ces différences ne nous paraissent pas suffisamment flagrantes pour permettre de tracer une frontière nette entre les participants, qui agissent somme toute d'une façon très similaire.

En effet, nous avons pu constater que les quatre participants ont souvent conservé des mots et des termes de forme semblable à celle des vocables anglais, tout en osant s'en écarter au besoin. Il en va de même avec la liberté syntaxique, au niveau de laquelle ont probablement eu lieu les remaniements les plus manifestes et les plus nombreux (quoique le degré puisse varier d'un participant à l'autre) : personne n'a constamment calqué les phrases anglaises. Pour ce qui est de la liberté sémantique, les conceptions des quatre traducteurs se rejoignent également : au

²⁰⁹ Voir le point 1.2.2.1.2 (I).

²¹⁰ Par exemple, pour traduire « *instead of giving us* » [E3], toutes deux ont conservé le pronom « nous ».

vu de l'importance que tous accordent au respect du sens, le fait qu'ils aient cherché à s'éloigner du message original semble peu défendable. Enfin, les quatre traducteurs s'accordent aussi au sujet de la liberté stylistique, aucun d'entre eux ne se targuant d'avoir voulu modifier le style de Robert Boyle.

Pour terminer, signalons encore certains propos plus généraux (que nous n'avons donc pas été en mesure de classer dans un seul des quatre points analysés ci-dessus), par lesquels les participants confirment de façon explicite qu'ils osent s'écarter de l'original, du moins de temps à autre. Par exemple, MS procède à une étape de figulage après avoir laissé reposer quelque temps sa traduction, ce qui laisse penser qu'il tente de se détacher du texte source pour produire une traduction « française » [Q1]. JR, quant à elle, dit avoir cherché « la juste mesure entre le respect de la source et l'adaptation à la langue française contemporaine » [Q11] et a donc conscience de l'impossibilité d'opter systématiquement pour la littéralité. Enfin, EL indique qu'elle ne ressent pas le « besoin de coller au texte », ce qu'elle considère même comme un avantage pour traduire [Q10].

4.4. Deuxième partie : difficultés rencontrées

Ayant conclu la section portant sur l'attitude des participants face au texte à traduire, nous allons nous atteler à la deuxième grande partie de notre analyse, qui concerne les difficultés auxquelles se sont heurtés les traducteurs. Comme nous l'avons déjà vu, plusieurs éléments entrent en jeu lorsque l'on traduit, tels que le sens de l'original, la lisibilité, les règles grammaticales de la langue cible ainsi que l'idiomaticité. En parallèle donc de ce que nous avons analysé sous le point 4.3.3 (II) relatif aux aspects importants, nous allons observer ici si les traducteurs ont éprouvé des difficultés particulières à l'endroit de ces différents éléments. Nous nous inspirerons également de certaines difficultés liées à la traduction de Robert Boyle mises en exergue dans la section 2.4 (II).

Néanmoins, avant de passer en revue les divers types de difficultés, nous nous intéresserons à la compréhension générale du texte source ainsi qu'à l'extrait que les participants ont eu le plus de mal à traduire.

4.4.1. Compréhension générale²¹¹

Tout d'abord, pour ce qui est de la compréhension générale des extraits, les trois traductrices estiment que l'original n'était pas vraiment facile à comprendre, semble-t-il sans

²¹¹ Les informations ci-après se fondent sur les réponses des participants à la question 3.

pour autant avoir été complètement obscur. MS se distingue ici des autres participants en indiquant que seul l'extrait 2 lui a donné du fil à retordre.

Pour tous les quatre, la compréhension s'est vue entravée par la syntaxe. Les deux experts, contrairement aux traductrices professionnelles, signalent aussi des difficultés engendrées par des expressions de la langue anglaise. Mis à part pour VB, qui explique avoir eu de la peine à « décortiquer les différentes idées et leur enchaînement » en raison notamment des notions philosophiques, la terminologie ainsi que le contenu spécialisé lui-même ne semblent pas avoir constitué un obstacle majeur pour appréhender le sens ; JR énonce même clairement que « [l]es termes philosophiques ne [lui] ont pas vraiment posé problème » à cet égard.

4.4.2. Extrait le plus difficile à traduire²¹²

Au sujet de l'extrait le plus difficile à traduire, les participants n'ont pas tous le même avis. En effet, EL estime qu'aucun extrait n'était foncièrement plus ardu à traduire que les autres. De leur côté, VB et JR désignent l'extrait 2, tandis que MS penche en faveur de l'extrait 1.

Il est intéressant de constater que ces trois traducteurs n'évoquent pas les mêmes raisons pour justifier de la difficulté à traduire un extrait. Ainsi, contrairement à MS, aussi bien VB que JR signalent des problèmes liés à l'articulation des syntagmes et des phrases. VB précise en outre que les notions philosophiques ont rendu sa tâche plus délicate. JR, quant à elle, cite aussi l'ambiguïté de certains pronoms, l'évolution des règles de ponctuation ainsi que la difficulté à distinguer clairement les propos de Boyle des propos de ceux qu'il critique (ce qui ne revient pas à la non-compréhension des notions elles-mêmes). Pour sa part, MS explique que la traduction de l'extrait 1 a été complexifiée par un problème se situant à cheval entre la terminologie philosophique et la reformulation : celui de rendre de façon cohérente la notion de « *Qualis* » sans risquer de « trahir l'intention philosophique de l'auteur » [Q6 ; cf. également Q7a]. Pour lui, la difficulté de traduire n'était donc pas liée à la difficulté de comprendre. Ce point de vue se trouve d'ailleurs corroboré par le fait que, pour ce participant, l'extrait 1, s'il a été le plus délicat à traduire, ne lui a pas vraiment posé de problèmes de compréhension [Q3].

En définitive, les traducteurs ne sont pas unanimes sur l'extrait qui leur a causé le plus de difficultés lors de la traduction, ni n'énoncent forcément les mêmes raisons pour expliquer les problèmes rencontrés. Cependant, aucune différence spécifique ne ressort entre les experts et les traductrices professionnelles.

²¹² Sous ce point, nous nous appuyons, sauf indication contraire, sur les réponses à la question 6.

4.4.3. Types de difficultés rencontrées

Nous allons maintenant nous intéresser aux problèmes spécifiques qu'ont connus les participants. Pour ce faire, nous nous appuyerons notamment sur leurs réponses à la question 5 (relative aux difficultés rencontrées de manière générale), à la question 7 (relative aux points précis qui se sont avérés être les plus problématiques) ainsi qu'à la question 11 (relative aux éléments dont les traducteurs ne sont pas satisfaits ou pour lesquels ils hésitent encore).

Notre objectif ici n'est pas de dresser une liste des erreurs commises par chaque traducteur. Nous n'entendons nullement juger leur travail et pointer du doigt les éléments qui, selon nous, ne seraient pas « bons », mais nous contenterons d'analyser les difficultés que les participants mentionnent *explicitement*. En effet, si l'un d'eux ne cite aucun problème lié, par exemple, à la compréhension des notions philosophiques, cela signifie vraisemblablement qu'il n'a pas (consciemment) perçu cette dernière comme problématique. Or, ce qui nous intéresse, ce sont précisément les limites que se reconnaissent les traducteurs, les éléments pour lesquels ils admettent avoir des « points faibles ». Peu nous importe ici qu'ils aient commis des erreurs qu'ils n'auraient pas mentionnées.

4.4.3.1. Difficultés liées à la philosophie

S'agissant du domaine spécialisé, le traducteur peut naturellement se heurter à des problèmes de compréhension, mais il ne s'agit pas de la seule difficulté potentielle. En effet, saisir les notions, les allusions, les doctrines philosophiques et l'argumentation de l'auteur ne suffit pas toujours : encore faut-il ensuite trouver les équivalents adéquats dans la langue cible. Ce sont ces deux aspects potentiellement problématiques que nous allons tout d'abord analyser.

Pour **VB**, la compréhension des concepts philosophiques a constitué un obstacle majeur. Tout d'abord, de manière générale, cette participante trouve que « [l]a pensée proposée dans les extraits est relativement complexe » [Q8]. Comme elle le signale dans sa réponse à la question 5, elle a peiné non seulement à saisir et à distinguer clairement certaines notions fondamentales, mais également à différencier la vision d'Aristote de celle des scolastiques ou de Boyle. Elle a en outre éprouvé de la difficulté à appréhender le sens du verbe « *inform* » [E2] et à le situer ensuite par rapport aux autres concepts en présence [Q7a]. De surcroît, VB explique ne pas être certaine d'avoir correctement interprété l'identité de « Verulam » [E3] [Q11]. Enfin, sa peine à comprendre les notions spécialisées se trouve également soulignée par le fait que,

comme nous venons de le voir, le deuxième extrait a été pour elle le plus délicat à traduire, notamment parce qu'il repose sur les liens entre différents concepts philosophiques [Q6].

Concernant la recherche des équivalents terminologiques en français, une réponse de VB témoigne d'un problème rencontré à cet égard : elle explique ne pas être sûre d'avoir fait le bon choix pour traduire « *Corruption* » [E2 et E3], terme pour lequel elle avait également repéré l'équivalent « destruction » [Q11].

Dans le questionnaire de la seconde traductrice professionnelle, **EL**, plusieurs éléments indiquent qu'elle a également dû surmonter des obstacles liés à la compréhension du sujet. Par exemple, elle a consulté certaines ressources dans le but de « comprendre les concepts philosophiques » [Q9]. De plus, elle n'est pas sûre d'avoir bien appréhendé toutes « les implications philosophiques du texte » [Q10] et préférerait que son travail soit relu par un expert susceptible de repérer les éventuelles erreurs de sens [Q13]. Enfin, elle n'est pas certaine d'avoir bien compris à quoi renvoient les « *Particular Bodies* » [E3] [Q11].

Pour ce qui est de la recherche d'équivalents, EL se dit « en général assez sûre de [sa] terminologie » [Q13]. Il convient toutefois de soulever une apparente incohérence dans son questionnaire : malgré les propos que nous venons de citer, la plupart des points pour lesquels EL hésite encore concernent la terminologie [Q11]. Or, le fait que cette participante n'est pas certaine de plusieurs termes prouve qu'elle a bel et bien rencontré des difficultés ponctuelles à cet égard. Néanmoins, EL ne se targue nullement de ne pas avoir la moindre incertitude quant au lexique philosophique : elle déclare simplement « [avoir] bonne conscience après avoir fait les recherches terminologiques » [Q13]. En outre, les propos apparemment contradictoires de cette traductrice (qui mettent par ailleurs en évidence un inconvénient des questionnaires auquel nous n'avions pas pensé initialement) s'expliquent peut-être par le fait qu'il est relativement aisé de donner des exemples précis de difficultés liées aux équivalents terminologiques, sans forcément qu'il s'agisse des points les plus « graves » ou les plus problématiques.

De son côté, **JR** ne semble pas avoir été gênée par la compréhension des notions philosophiques elles-mêmes. En effet, elle explique notamment ne pas avoir eu de réel problème pour saisir les termes [Q3] et estime avoir été en mesure d'appréhender les principaux concepts relatifs à la doctrine aristotélicienne [Q10]. Par contre, elle a eu du mal à comprendre l'argumentation de l'auteur, c'est-à-dire à distinguer la pensée de ce dernier des propos de ceux qu'il critique [Q6]. Qui plus est, JR précise à deux reprises qu'elle « ne conna[ît] pas suffisamment Robert Boyle » pour pouvoir être certaine de ses traductions [Q10 et Q13].

En revanche, JR ne cite pas la moindre difficulté ou hésitation explicite liée à la recherche d'équivalents terminologiques français.

Enfin, MS n'a apparemment pas rencontré de problèmes flagrants pour comprendre le sujet. En effet, il ne donne aucun exemple à cet égard et précise même avoir d'une très bonne maîtrise des termes ainsi que des notions scolastiques, grâce notamment à sa formation [Q2a et Q10]. Certes, il explique avoir dû parfois effectuer quelques « recherches documentaires très précises » [Q4], mais nous pensons que cette remarque ne concerne pas les trois extraits de notre expérience, dans la mesure où MS, dans sa réponse à la question 9, ne cite aucune ressource directement en rapport avec la compréhension de la philosophie.

Par contre, ce participant explique que « l'aspect philosophique sous-jacent » à l'extrait 1 lui a donné du fil à retordre, étant donné qu'il a eu du mal à « traduire correctement le terme latin *qualis* pour ne pas trahir l'intention philosophique de l'auteur » [Q6 ; cf. également Q7a]. Ces propos démontrent que, malgré une bonne compréhension des concepts, trouver les équivalents terminologiques adéquats n'a pas toujours été aisé.

4.4.3.2. Difficultés liées à la langue source

S'agissant de la langue source, nous nous intéresserons principalement à deux aspects : 1) aux difficultés dues à la compréhension du vocabulaire courant (c'est-à-dire ne relevant pas de la terminologie, qu'il soit « standard » ou archaïque), et 2) à celles engendrées par la compréhension de la syntaxe.

De toute évidence, VB a rencontré certains problèmes liés aux mots de la langue anglaise générale, quoiqu'essentiellement au sujet du vocabulaire archaïque. Ce dernier est effectivement mentionné comme l'un des éléments ayant entraîné des difficultés lors de la traduction, bien qu'il ne fût pas le plus problématique [Q5]. Pour illustrer le fait que les mots anciens ont engendré certaines difficultés au niveau, entre autres, de la compréhension, VB donne l'exemple de l'expression « *for ought appears* » [E2], dont elle ignorait le sens et pour laquelle les différentes ressources consultées ne lui ont pas été d'une très grande utilité [Q7b]. D'ailleurs, elle confie n'être toujours pas satisfaite de sa traduction [Q11] et trouverait judicieux de consulter un « linguiste anglophone » pour tenter de résoudre la question [Q13].

Pour cette participante, la syntaxe du texte source a aussi posé des problèmes de compréhension, plus importants de surcroît que ceux engendrés par le lexique archaïque [Q5]. Elle a notamment complexifié la tâche consistant à « décortiquer les différentes idées et leur enchaînement » [Q3]. À titre d'exemple, VB explique avoir eu de la peine à saisir le lien

syntactique unissant le segment « *it did before Death inform* » [E2] aux différents éléments qui l'entourent [Q7a]. Notons au passage que, pour ce point non plus, elle n'est toujours pas certaine de sa traduction [Q11].

EL, pour sa part, mentionne une difficulté liée au lexique de la langue anglaise lorsqu'elle explique ne pas savoir quel sens attribuer au vocable « *reputed* » [E1] [Q7c].

Pour ce qui est de la compréhension de la syntaxe, EL signale que cette dernière lui « a demandé un effort de concentration considérable », notamment en raison de son caractère archaïque [Q3]. De plus, à l'instar de VB, elle n'a pas réussi à saisir la façon dont le segment « *it did before Death inform* » [E2] s'articulait par rapport aux autres éléments de la phrase [Q7b]²¹³. Enfin, cette participante estime que, de manière générale, le texte source « est écrit dans une langue pas particulièrement lisible ou accessible de prime abord » [Q10].

De son côté, **JR** a aussi dû faire face à divers problèmes de compréhension du lexique. Au sujet du vocabulaire « standard », elle mentionne l'expression « *whereas they will have it, that* [...] » [E2], qu'elle peine à comprendre [Q7b]. JR dit en outre avoir rencontré des difficultés de compréhension dues à sa méconnaissance de « certaines expressions anciennes » [Q3], ce qu'elle illustre par un exemple précis, « *for ought appears* » [E2], dont le sens notamment semble lui avoir donné du fil à retordre [Q7a]. Il est d'ailleurs intéressant de constater que, pour les deux exemples cités, JR n'est toujours pas certaine de ses choix, comme en témoigne le soulignement dans sa traduction.

Quant à la compréhension de la syntaxe, elle s'est avérée particulièrement problématique pour la doctorante en philosophie. Ainsi, JR explique que l'articulation des syntagmes a complexifié la traduction de l'extrait 2 [Q6] et que la compréhension générale s'est vue entravée par les structures syntaxiques [Q3]. JR estime même avoir été désavantagée par sa mauvaise maîtrise de la syntaxe anglaise, qui l'empêche d'être certaine de ses interprétations [Q10]. Elle illustre de surcroît la compréhension syntaxique délicate grâce à plusieurs exemples concrets : ambiguïté des pronoms « *it* » et « *they* » [Q6], ponctuation archaïque [Q6] et articulation parfois obscure des segments au moyen de la conjonction « *that* » [Q7c].

Pour terminer, la compréhension de la langue anglaise a également posé un certain nombre de problèmes à **MS**. De manière générale, il considère même que ses lacunes, du point de vue

²¹³ Bien entendu, il n'est pas à exclure que ce problème soit aussi dû à la difficulté à saisir la notion philosophique « *inform* ».

tant lexical que syntaxique, l'ont « largement désavantagé » [Q10], ce qui montre qu'il estime s'être heurté à des difficultés aigües.

En ce qui concerne plus spécifiquement le vocabulaire, MS signale à maintes reprises que comprendre certaines expressions et mots anglais s'est avéré particulièrement ardu [Q2c, Q3, Q5 et Q10]. Il ne fait toutefois pas de distinction entre le lexique « standard » et archaïque. En outre, il ne donne aucun exemple précis tiré des trois extraits de notre expérience.

Enfin, MS, à l'instar des trois traductrices, déplore des difficultés de compréhension ayant trait à la syntaxe [Q3, Q5 et Q10], mais, une fois encore, n'en cite aucun exemple concret.

4.4.3.3. *Difficultés liées à la langue cible*

Avant de conclure ce point, nous allons encore analyser les difficultés ayant trait à la langue cible. Nous nous pencherons tout d'abord sur les différents problèmes qui peuvent se poser lors de la reformulation, tant pour garantir la lisibilité, l'idiomaticité et le style que pour rendre correctement le sens (par la sélection des mots les plus précis possibles). Puis nous nous intéresserons aux éventuels problèmes liés au respect des règles grammaticales et des conventions de rédaction de la langue cible.

4.4.3.3.1. *Reformulation*

Pour **VB**, la reformulation en français s'est avérée problématique, notamment en raison de « [l]a longueur des phrases et [de] la syntaxe » [Q5]. Qui plus est, VB critique sa formulation du début du troisième extrait, qu'elle trouve toujours laborieuse [Q11], prouvant par là même qu'obtenir un produit lisible n'a pas toujours été aisé.

Pour ce qui est de rendre le sens avec exactitude, VB énumère, en réponse à la question 7c, divers problèmes qu'elle a rencontrés lors de la traduction du vocable « *Mechanicks* » [E3], pour lequel elle a peiné à trouver un équivalent français adéquat (une fois encore, elle n'est pas certaine de son choix final [Q11]). Les difficultés auxquelles elle s'est heurtée permettent de mettre en évidence plusieurs aspects auxquels il importe de faire attention pour restituer précisément le message, comme éviter les connotations et les mots non adaptés au contexte. De surcroît, en faisant part de son hésitation relative au terme « *Corruption* » [E2 et E3], VB met en évidence une autre difficulté générale à rendre le sens exact des mots, liée cette fois-ci à la polysémie [Q11]. En bref, il ne suffit pas de comprendre un mot pour le retranscrire aisément, de nombreux facteurs devant être pris en considération (tels que les connotations, les contextes, les ambiguïtés sémantiques et l'évolution de la langue).

Toujours au sujet de la reformulation, une réponse de VB montre que le style peut à son tour complexifier la tâche. Cette traductrice explique en effet avoir dû renoncer à certaines « formules [...] trop lourdes » [Q7c].

En revanche, VB n'évoque aucune difficulté de reformulation relative à l'idiomaticité.

EL, de son côté, ne mentionne pas non plus de problème rencontré dans ces trois extraits qui soit spécifiquement lié à cette dernière.

Toutefois, la reformulation s'est avérée problématique à d'autres égards. Ainsi, pour ce qui est de la lisibilité, cette participante explique avoir éprouvé des difficultés à « [r]endre la syntaxe tortueuse compréhensible en français » [Q5]. À titre d'exemple, EL cite la comparaison « *to give a man so much true und useful Information [...] as even the meanest Mechanicks [...] could do* » [E3], qu'elle a eu du mal à articuler « à cause de la longueur des éléments comparés » [Q7a].

Au sujet de l'exactitude du sens, EL indique une hésitation pour le mot « *Mechanicks* » [E3], qu'elle n'est pas sûre d'avoir réussi à rendre par un équivalent adéquat [Q11].

Pour terminer, cette traductrice déplore un troisième problème de reformulation, relatif cette fois-ci au style : le fait de ne pas avoir réussi à éviter une répétition dans l'extrait 2 [Q11].

À l'instar des deux traductrices professionnelles, **JR** fait part d'une difficulté liée à la lisibilité lorsqu'elle explique qu'il était « parfois difficile de reconstituer les phrases en respectant les articulations du texte » [Q5].

Concernant l'exactitude sémantique, JR dit elle aussi avoir rencontré des problèmes pour traduire « *the meanest Mechanicks* » [E3], malgré la clarté de l'expression anglaise [Q7d]. D'ailleurs, le fait que ce syntagme est souligné dans sa traduction montre qu'elle n'est toujours pas certaine de l'équivalent pour lequel elle a finalement opté.

Les questions du style et de l'idiomaticité, en revanche, ne semblent pas avoir posé de réels problèmes à cette participante, qui ne mentionne pas la moindre hésitation ou difficulté afférente à ces deux aspects.

Enfin, **MS** ne cite pas non plus d'incertitude ou de problème spécifiquement stylistique.

Néanmoins, ce traducteur a rencontré d'autres difficultés de reformulation, notamment pour restituer le sens exact. Il explique effectivement avoir eu de la peine à trouver l'équivalent le plus judicieux pour l'adjectif « *vulgar* » [E2], qui est susceptible de varier en fonction des contextes [Q11].

Garantir le caractère idiomatique de sa traduction s'est aussi avéré problématique pour MS. En effet, ce participant précise que l'idiomaticité de son texte devrait être améliorée [Q13] et explique avoir eu parfois du mal à sélectionner « l'expression habituelle française qui traduit telle expression habituelle anglaise » [Q2d]. Qui plus est, il énonce deux exemples de problèmes liés à la reformulation idiomatique en français, soit comment traduire le segment « *as those I reason with confess* » [E2] ainsi que le groupe verbal « *I much doubt* » [E1] [Q7].

Pour terminer, il y a certaines réponses pour lesquelles nous ne sommes pas parvenue à définir précisément si les problèmes de MS relevaient de la lisibilité ou de l'idiomaticité (ou des deux), ses propos restant relativement vagues à cet égard. Par exemple, il explique avoir éprouvé des difficultés à reformuler la syntaxe, car le mot-à-mot ne fonctionnait pas toujours [Q5] : d'après nous, cet aspect peut certes concerner l'idiomaticité, mais aussi, de manière plus générale, l'articulation des propositions et des phrases. Une difficulté d'interprétation semblable s'est posée pour la réponse de ce traducteur à la question 10.

4.4.3.3.2. Règles grammaticales et conventions de rédaction en langue cible

Enfin, nous souhaiterions nous pencher sur les règles de la langue cible : les participants ont-ils rencontré des problèmes particuliers face à la grammaire, à la ponctuation, aux conventions de rédaction ?

À cet égard, seule EL mentionne une hésitation dans son questionnaire : elle explique ne pas être certaine d'avoir fait le bon choix en ôtant « les majuscules aux noms communs » [Q11]. Cette réponse montre que les conventions de rédaction ou certains détails touchant davantage à la forme peuvent à leur tour soulever des interrogations.

Les trois autres participants ne font part d'aucune incertitude ou difficulté concrète relative aux règles de la langue cible. Bien entendu, cet état de fait ne veut pas nécessairement dire qu'ils n'ont pas commis la moindre erreur à ce sujet, mais indique qu'ils n'ont pas perçu ces questions comme spécialement problématiques.

4.4.4. Synthèse

En définitive, cet aperçu des différents problèmes rencontrés lors de la traduction des extraits permet de mettre en évidence le fait que tous les participants se sont heurtés à des difficultés dans les trois grands domaines analysés (philosophie, langue source et langue cible). En observant plus précisément les différents aspects, nous nous rendons compte que les deux « types » de traducteurs n'ont parfois pas rencontré les mêmes difficultés. Ainsi, seuls les

experts déplorent que la langue anglaise ait entravé leur compréhension globale des extraits, tandis que seules les traductrices professionnelles laissent entendre que le style leur a donné du fil à retordre pour la reformulation. Cependant, plus souvent, les participants ont fait face à des difficultés similaires : tous les quatre ont rencontré des problèmes pour appréhender le vocabulaire anglais (« standard » ou archaïque²¹⁴), pour comprendre la syntaxe de la langue source, pour produire un texte lisible (quoiqu'un doute subsiste pour MS) ainsi que pour rendre le sens exact en sélectionnant les mots les plus précis et adéquats possibles. Enfin, pour tout le reste²¹⁵, les réponses des traducteurs divergent, sans toutefois qu'il y ait de corrélation entre ces dissimilitudes et la profession des participants.

Par conséquent, nos observations contredisent quelque peu certains clichés que l'on peut rencontrer au sujet des difficultés auxquelles se heurterait ou, au contraire, échapperait chaque « type » de traducteur : il ne suffit pas d'être traducteur professionnel pour être à l'abri d'un mot mal compris ou d'un problème de reformulation en langue cible ; de même, il ne suffit pas d'être spécialiste pour conjurer toute difficulté liée au domaine spécialisé. Cette dernière considération s'avère d'autant plus vraie que la notion de « spécialiste en philosophie » demeure très vague, et personne ne connaîtra jamais tous les philosophes ni tous les courants de pensée²¹⁶. Dès lors, un expert court également le risque de tomber sur un sujet qu'il maîtrise moins, comme en témoignent certaines difficultés rencontrées par JR, qui ne connaissait pas spécialement Robert Boyle. Or, dans un tel cas, un spécialiste ne sera pas nécessairement mieux loti qu'un traducteur professionnel. Dans le même ordre d'idée, nous pouvons aisément imaginer que ce n'est pas parce que l'on est expert que l'on se heurtera forcément à des problèmes de reformulation ou de compréhension de la langue source, ni parce que l'on est traducteur professionnel que l'on fera obligatoirement face à des difficultés liées au domaine spécialisé. À notre sens, l'activité traduisante fait intervenir un nombre trop élevé de facteurs pour qu'il soit possible d'en tirer de telles généralités : tout dépend, entre autres, du texte à traduire ainsi que des compétences et de la culture générale du traducteur.

Pour tenter de distinguer plus clairement les deux « types » de traducteurs à propos des difficultés qu'ils rencontrent, peut-être faudrait-il tenter d'établir des statistiques. Nous pourrions imaginer, par exemple, de comptabiliser le nombre de difficultés en rapport avec le

²¹⁴ Au sujet de cette distinction, il n'a pas non plus été possible d'établir de divergence ou de ressemblance entre les deux « types » de traducteurs.

²¹⁵ C'est-à-dire en ce qui concerne l'extrait le plus ardu à traduire et les raisons ayant motivé ce choix ainsi que pour les difficultés liées à la compréhension de la philosophie, à la recherche d'équivalents terminologiques, à la production d'un texte idiomatique et au respect des règles de la langue cible.

²¹⁶ Cette remarque peut vraisemblablement s'appliquer à tous les domaines de spécialisation.

vocabulaire général mentionnées par chaque participant par rapport au nombre total de problèmes qu'il cite. Ainsi, nous obtiendrions des pourcentages susceptibles d'indiquer avec plus de précision dans quelle mesure tel ou tel aspect s'est avéré problématique pour tel ou tel traducteur : n'a-t-il rencontré qu'une seule difficulté ponctuelle ? a-t-il connu des problèmes récurrents ? à qui la compréhension de la philosophie a-t-elle donné le plus de fil à retordre ? Pourtant, nous n'avons pas adopté cette stratégie ici, car elle ne nous paraissait pas adaptée au cadre de ce mémoire, dans lequel nous nous attachons à analyser le comportement global des traducteurs. Qui plus est, cette approche présenterait également des limites : il n'est pas à exclure que certains participants mentionnent plus de difficultés que d'autres tout simplement parce qu'ils répondent au questionnaire de façon plus exhaustive ou qu'ils doutent plus aisément de leurs décisions, sans pour autant qu'ils aient concrètement rencontré plus de problèmes.

Pour terminer, nous souhaiterions encore souligner le fait que, si les participants se sont parfois heurtés aux mêmes difficultés, ils n'ont peut-être pas mis en œuvre les mêmes moyens pour les résoudre. Cet aspect, que nous n'avons pas étudié ici car il aurait exigé d'interroger précisément les traducteurs sur chaque problème rencontré, pourrait constituer une piste de réflexion intéressante concernant leur comportement.

4.5. Troisième partie : point de vue des traducteurs

Dans cette dernière section, nous analyserons le regard que les participants posent sur leur propre travail ainsi que sur la dichotomie « traducteur professionnel vs spécialiste ». Nous verrons notamment s'ils sont satisfaits de ce qu'ils ont produit, s'ils s'estiment compétents pour traduire un texte spécialisé en philosophie et s'ils perçoivent des limites ainsi que des avantages liés à chacune des deux professions.

Cette dernière partie de notre analyse nous intéresse tout particulièrement, car les auteurs s'étant exprimés sur le débat qui nous occupe se montrent parfois catégoriques, affirmant que la traduction d'un texte technique devrait être confiée *soit* à un spécialiste du domaine, *soit* à un traducteur professionnel (peu ou prou versé dans la spécialité). Néanmoins, les personnes directement concernées présentent-elles également une vision aussi tranchée de leur travail et de leurs capacités ?

4.5.1. Autoévaluation des participants

Tout d'abord, nous nous pencherons sur la façon dont les traducteurs jugent la qualité de leur propre travail : pensent-ils être parvenus à produire une « bonne » traduction ?

4.5.1.1. Aspects négatifs

De toute évidence, aucun participant n'est pleinement satisfait du résultat obtenu. En effet, outre les nombreuses difficultés et hésitations qu'ils évoquent et que nous venons de traiter, les quatre traducteurs mettent parfois en doute la qualité de leur travail. Bien entendu, il se peut que notre méthode de recherche les ait influencés dans une certaine mesure à cet égard, car les participants savaient que nous analyserions leurs réponses ainsi que leurs traductions et les comparerions à celles d'autres traducteurs. Partant, même si nous leur avons clairement expliqué que notre objectif ne serait nullement de porter un jugement de valeur sur leurs travaux, il est possible qu'ils aient veillé à bien nuancer leurs dires. Malgré tout, il nous paraît peu probable qu'ils aient inventé de toutes pièces des doutes qu'ils n'auraient pas nourris, et c'est pourquoi, d'après nous, leurs propos restent tout à fait exploitables. D'ailleurs, comme nous le verrons sous le point suivant, ils n'hésitent pas non plus à mettre en évidence leurs points forts.

Par exemple, pour ce qui est des aspects négatifs, **VB** se dit « consciente qu'il y a des points qui peuvent être améliorés » [Q13] et admet avoir négligé certains aspects formels, tels que la question des italiques et des majuscules [Q15]. Qui plus est, ses réponses s'avèrent rarement tranchées, ce qui donne l'impression qu'elle doute du résultat : dans son questionnaire, nous trouvons effectivement des expressions telles que « [j]'ai tâché » [Q8], « j'ai essayé » [Q8], « plus ou moins lisible » [Q8], « j'ai peut-être eu un léger avantage » [Q10]. Élément plus intéressant encore, VB explique trouver plus facilement, dans ses traductions, des aspects négatifs que des éléments dont elle est convaincue [Q12].

Pour sa part, **EL** souhaiterait demander son avis à un spécialiste afin de s'assurer d'avoir bien saisi « les implications philosophiques du texte » [Q10], reconnaissant ainsi qu'elle a pu passer à côté de certains éléments en raison de sa méconnaissance du sujet. À l'instar de la participante précédente, EL ne semble pas certaine d'avoir réussi à atteindre son objectif, en particulier dans sa réponse à la question 12, où elle emploie des formulations telles que « selon moi », « j'ai en tout cas l'impression » et « j'espère que c'est bien le cas ».

JR, de son côté, pense que la traduction d'un ouvrage de philosophie de ce genre devrait être le fruit d'un travail collectif et « ne [s]e sentirai[t] donc pas légitime à publier [s]es

traductions telles quelles », sans avoir consulté d'autres contributeurs. Elle juge en effet que certaines de ses décisions sont discutables et que plusieurs doutes subsistent, qui devraient être levés [Q13]. De surcroît, cette participante est probablement celle qui recourt le plus à un vocabulaire pessimiste, dont voici quelques exemples : « [j]e ne suis pas sûre » [Q6], « sans grande conviction » [Q7a], « je ne parviens pas » [Q7c], « [j]e trouve difficile » [Q11].

Enfin, le dernier participant, **MS**, donne également une réponse montrant qu'il met en doute la qualité de sa traduction : il ne se dit que « [m]oyennement satisfait » du résultat [Q13].

Pour terminer, notons encore que, en conséquence probablement des différentes réserves que nous venons d'évoquer, les quatre participants estiment qu'une relecture de leur traduction ou, de manière plus générale, l'avis d'une autre personne pourraient être profitables [Q13].

4.5.1.2. *Aspects positifs*

Nonobstant les réserves susmentionnées, les quatre traducteurs savent également valoriser leurs compétences ainsi que les points positifs de leur travail.

VB, par exemple, pense avoir été suffisamment vigilante pour esquiver certains pièges, notamment des éléments qu'elle considère comme des « faux amis » [Q10]. Dans sa réponse à la question 12 relative aux aspects dont elle est particulièrement fière, VB indique le fait d'être parvenue « à produire une traduction qui “coule” bien tout en conservant une structure assez proche de l'anglais, ce qui donne tout de même une idée du rythme de l'original ». Enfin, VB se dit même « plus satisfaite que ce à quoi [elle] [s]'attendai[t] en commençant la traduction » [Q13].

Pour sa part, **EL** estime jouir d'un avantage du fait qu'elle ose s'éloigner du texte source [Q10]. Elle dit en outre avoir « bonne conscience » à l'égard des recherches qu'elle a effectuées au sujet de la terminologie [Q13]. Même si elle n'en est pas absolument certaine, EL pense être parvenue à restituer autant que possible le style de l'original tout en produisant une traduction claire et lisible [Q12]. En définitive, EL se dit « [p]lutôt satisfaite » du résultat [Q13].

JR, quant à elle, indique que ses connaissances lui ont permis d'appréhender certaines notions philosophiques [Q10] et que la terminologie n'a pas véritablement entravé sa compréhension [Q3]. D'ailleurs, cette participante estime avoir pu saisir « le sens philosophique » du premier extrait et produire ainsi un texte cible fluide [Q12]. En conséquence de ces différents propos, elle « ne pense pas que tout devrait être refait » dans ses traductions [Q13].

Enfin, **MS** est le seul à juger certains extraits « aisément compréhensibles » [Q3], ce qui témoigne de sa confiance en sa capacité à comprendre le sens général du texte. Il explique en

autre « très bien [connaître] le vocabulaire scolastique » [Q2a ; cf. également Q10]. Ce traducteur se dit également satisfait d'avoir réussi, dans la mesure du possible, à trouver des équivalents possédant la même racine étymologique que les mots anglais et d'avoir ainsi préservé leur « *vertu significative* » [Q12 ; cf. également Q8].

4.5.2. *Traducteur professionnel ou spécialiste ?*²¹⁷

Comme nous venons de l'observer, les participants sont conscients de leurs qualités et de leurs défauts. Qu'en est-il toutefois de leur sentiment général ? Pour traduire ces trois extraits, pensent-ils avoir été plutôt avantagés ou désavantagés par rapport aux participants exerçant l'autre profession ? Et pour quelles raisons ?

En réponse à ces questions, **MS** opte pour un discours mitigé, insistant autant sur les avantages liés à sa formation que sur les points forts des traducteurs professionnels. D'ailleurs, pour son ouvrage, il nous a chargée de réviser ses traductions : cette demande, à l'origine du présent mémoire, illustre bien son point de vue nuancé sur le sujet. Ainsi, ce participant est persuadé que les traducteurs professionnels sont moins désarçonnés pour comprendre la langue anglaise en général (aussi bien les mots que la syntaxe) ainsi que pour reformuler ensuite le tout en français. En revanche, il pense que la connaissance du sujet dont bénéficient les spécialistes représente « un avantage de taille pour ce type de traduction ».

De son côté, **JR** mentionne le même avantage que **MS**, à savoir la compréhension de certaines notions, en particulier celles qui sont issues de la doctrine aristotélicienne. Toutefois, elle dénigre quelque peu l'utilité de ses connaissances spécialisées, rappelant à plusieurs reprises qu'elle ne connaissait malgré tout pas réellement Boyle, ce qui l'a empêchée de traduire avec certitude [Q10 et Q13]. Fait plus intéressant et plus surprenant encore, **JR** pense même que les connaissances d'un domaine peuvent s'avérer dangereuses, car elles influencent parfois le traducteur et le poussent à traduire selon ce à quoi il s'attend, et non selon ce que dit réellement l'auteur original. Une idée similaire est par ailleurs soulevée par **MS** dans sa réponse à la question 4. Cette observation va à l'encontre de ce que l'on pourrait penser de prime abord en mettant à mal l'idée reçue selon laquelle les connaissances d'un domaine constitueraient forcément un atout, et c'est pourquoi il est tout particulièrement remarquable que ce danger soit soulevé par plusieurs participants, qui plus est par les deux spécialistes eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, pour en revenir à l'impression générale de **JR**, celle-ci estime avoir été désavantagée par rapport à un traducteur professionnel. Outre le risque d'être influencée par ses

²¹⁷ Sauf indication contraire, les éléments mentionnés ci-après se fondent sur la question 10.

connaissances, la raison qu'elle évoque est sa méconnaissance de la syntaxe anglaise, qui ne lui permet pas d'interpréter le texte source avec certitude. À ce sujet, constatons au passage qu'elle ne se sent pas désavantagée exactement pour les mêmes motifs que MS : quoique ce dernier mentionne à son tour l'avantage des traducteurs professionnels pour comprendre la syntaxe, il insiste aussi, entre autres, sur leur capacité à bien reformuler en français, ce que ne soulève nullement JR.

Pour sa part, **EL** pense avoir été avantagée par rapport à un spécialiste, car elle n'hésite pas à s'écarter du texte original, ce qui permettrait de produire un texte plus lisible et plus compréhensible. Nous pouvons déduire de ces propos que, d'après elle, un expert n'oserait pas prendre suffisamment de distance par rapport à l'original et risquerait dès lors de produire une moins « bonne » traduction²¹⁸. EL reconnaît néanmoins que les spécialistes jouissent d'un avantage, à savoir la maîtrise du sujet. En effet, elle aurait souhaité demander l'avis d'un expert, plus à même d'appréhender « les implications philosophiques du texte » [Q10], et lui faire réviser sa traduction afin qu'il repère les erreurs sémantiques et utilise la bonne phraséologie [Q13]. En dépit de ce fait, EL estime avoir été avantagée ; partant, elle est apparemment certaine du fait que le gros de la traduction devrait être confié à un traducteur professionnel, censé oser s'écarter du texte source. Qui plus est, même si les spécialistes bénéficient d'une plus grande maîtrise du sujet, elle semble penser être quand même en mesure de saisir l'original.

VB, de son côté, se montre plus dubitative qu'EL au sujet des aptitudes des traducteurs professionnels à traduire des textes techniques, bien qu'elle mette aussi en évidence un certain nombre d'avantages liés à sa profession, tels que la capacité à éviter plus aisément les pièges de la traduction littérale (notamment en matière de « faux-amis ») et le fait d'être « mieux armé pour détecter les risques de calques [et] de connotations inadéquates que présentent les passages à une autre langue ». VB pense par ailleurs que le traducteur professionnel serait plus à même de trouver des équivalents adéquats face à une terminologie n'ayant jamais été traduite. Pourtant, malgré ces points forts mentionnés, cette traductrice estime avoir « été plutôt désavantagée » par rapport à un expert du domaine, en particulier à cause de son ignorance du sujet. Elle déplore en effet sa méconnaissance de la doctrine aristotélicienne et explique que « les philosophes ont l'habitude de travailler avec des textes [philosophiques] et comprennent comment ceux-ci fonctionnent », ce qui les aide probablement à saisir la logique de l'argumentation. D'ailleurs, quel que soit le sujet, VB croit qu'un spécialiste sera toujours « plus à l'aise pour comprendre le texte de départ ». Enfin, au sujet de la terminologie n'ayant

²¹⁸ Il est intéressant de noter que cette opinion ne coïncide toutefois pas véritablement avec ce que nous avons pu observer sous le point 4.3.6 (II) consacré à la latitude des traducteurs.

jamais été traduite, VB explique que les spécialistes jouissent à leur tour d'un avantage : ils courraient moins le risque de semer la confusion en optant pour des équivalents qui appartiendraient en réalité déjà à « d'autres schémas philosophiques ».

4.5.3. Synthèse

En conclusion, les quatre participants font montre d'une attitude relativement semblable vis-à-vis de leur travail. Une fois de plus, aucune frontière nette ne sépare les spécialistes des traductrices professionnelles, celles-ci n'évaluant pas nécessairement leurs traductions plus favorablement que les experts ne jugent les leurs, et *vice versa*. En effet, si tous les quatre concèdent que leurs traductions présentent des défauts, ils ne dénigrent pas pour autant leurs efforts et savent aussi mettre en évidence leurs points forts.

Pour ce qui est de savoir si les traducteurs se sont sentis avantagés ou désavantagés par rapport aux participants exerçant l'autre profession, les avis s'avèrent très partagés. Apparemment, du côté des traductrices professionnelles, l'une pense avoir été plutôt avantagée, tandis que l'autre estime qu'un expert aura toujours légèrement le dessus. Du côté des spécialistes, l'un énonce des propos très nuancés et semble pencher en faveur d'un « cinquante-cinquante », alors que l'autre est convaincue d'avoir été désavantagée. Par conséquent, en ce qui concerne le « type » de traducteur qui serait favorisé pour traduire ce genre de textes, les deux profils (et même une égalité entre les deux) sont envisagés par les différents participants : la réponse au débat opposant les deux professions n'est donc vraisemblablement pas aussi tranchée que d'aucuns le font parfois valoir. En outre, cette fois encore, les divergences ou similitudes d'opinions des quatre traducteurs ne sont pas inhérentes à leur profession.

À ce sujet, il convient toutefois de préciser que ce n'est pas parce qu'un participant se sent désavantagé qu'il produira nécessairement une « mauvaise » traduction et ne sera pas content de son travail. Un traducteur peut effectivement nourrir cette impression pour diverses raisons (par exemple, parce qu'il a dû effectuer davantage de recherches documentaires ou qu'il a eu du mal à produire un texte idiomatique), tout en étant finalement parvenu à surmonter les difficultés rencontrées. À titre d'exemple, VB, qui estime avoir été désavantagée, se dit quand même « plus satisfaite [de son travail] que ce à quoi [elle] [s]'attendai[t] en commençant la traduction » [Q13].

Quoi qu'il en soit, que les participants pensent, en fin de compte, avoir été plutôt avantagés ou désavantagés, tous relèvent aussi bien des points forts que des inconvénients pour chaque « type » de traducteur. Dans l'ensemble, une tendance peu surprenante apparaît : les experts

seraient davantage aptes à appréhender le sujet lui-même, à comprendre le fonctionnement du discours philosophique et à utiliser la phraséologie spécialisée adéquate, tandis que les traducteurs professionnels se révéleraient plus à l'aise pour comprendre la langue source ainsi que pour reformuler le propos.

Il importe cependant d'émettre une réserve importante à l'égard de ces avantages apparents : ceux-ci demeurent relatifs, comme nous avons déjà pu le constater en examinant les difficultés rencontrées par chaque « type » de traducteur. Par exemple, JR estime que ses connaissances philosophiques n'étaient pas suffisantes pour traduire des textes sur Robert Boyle²¹⁹ [Q10 et Q13]. Qui plus est, tous les participants ne citent pas les mêmes avantages, ni ne déplorent les mêmes inconvénients, ce qui prouve une fois encore que le clivage entre les traducteurs professionnels et les spécialistes n'est pas aussi net que l'on pourrait croire. En outre, le regard qu'un « type » de traducteur pose sur l'autre « type » n'est pas forcément semblable à l'opinion que celui-ci se fait de lui-même. Par exemple, les traductrices professionnelles mettent en avant l'avantage que constitue la maîtrise du sujet, alors que les deux experts attirent notre attention sur le fait que ces connaissances ne sont pas toujours sans danger. De même, MS est convaincu que les traducteurs professionnels reformulent mieux le texte cible, alors que VB ne mentionne pas ce point comme un avantage de sa profession, voire précise qu'un traducteur professionnel ne sait pas forcément mieux rédiger qu'un expert [Q10]. Cette dernière remarque met d'ailleurs à mal une idée reçue relativement répandue, selon laquelle le caractère idiomatique des traductions serait plutôt la prérogative des traducteurs professionnels²²⁰.

En définitive, bien que les différents propos des participants sur les avantages et les inconvénients de chaque « type » de traducteur permettent de dégager certaines tendances, qui coïncident d'ailleurs avec ce que nous avons souvent pu lire dans les articles traitant du débat qui nous occupe, celles-ci ne doivent en aucune façon être considérées comme absolues.

²¹⁹ L'idée selon laquelle les avantages dépendent du sujet est également reprise par VB. En effet, cette dernière pense qu'elle aurait été légèrement moins désavantagée par rapport à un expert si le texte avait porté sur un philosophe inconnu, car le spécialiste aurait alors eu plus de difficultés à appréhender le texte et la logique du discours [Q10].

²²⁰ Voir, par exemple, GILE, Daniel (1986b), p. 28 : « [...] le traducteur doit rédiger un texte clair et lisible, qui soit fidèle à l'original sans être contaminé par la langue de départ. L'expérience montre qu'en général, seuls les traducteurs professionnels ont la compétence requise [...] ».

4.6. Résumé de l'analyse

Avant de conclure notre travail, nous souhaiterions résumer chaque point que nous avons examiné dans notre analyse, tout en rappelant les éventuelles différences et similitudes que nous avons pu observer entre les quatre traducteurs.

S'agissant du **mandat de traduction**, tous l'ont pris en considération. En effet, les trois participantes ont veillé à produire un texte « actuel » et n'ont pas expliqué vouloir le vulgariser, ce qui laisse penser qu'elles ont tenu compte du mandat, qui avait été formulé sur la base des consignes données par le quatrième traducteur (MS). Il semblerait toutefois qu'une plus grande importance ait été accordée aux instructions du donneur d'ouvrage par les deux traductrices professionnelles, qui se sont appuyées sur celles-ci pour justifier certains choix.

Dans la **méthode de traduction**, seul un point semble réunir les quatre traducteurs : tous sont convaincus de la nécessité de comprendre avant de traduire. Pour le reste, notamment leur façon d'appréhender les recherches documentaires et les différentes étapes que comprend leur approche, des dissimilitudes méthodologiques sont apparues entre les participants, lesquelles se sont cependant avérées indépendantes du « type » de traducteur.

Concernant les **aspects mis en avant lors de la traduction**, nous n'avons, une fois encore, pas repéré de frontière très marquée entre les deux catégories de traducteurs. En fait, les experts et les traductrices professionnelles se sont distingués les uns des autres à un seul égard : seules ces dernières ont évoqué des préoccupations stylistiques. À l'inverse, dans plusieurs cas, les deux « types » de traducteurs ont adopté un point de vue identique (aussi bien pour les éléments pris en compte de manière générale que pour les priorités fixées). Ainsi, aucun d'entre eux ne s'est véritablement soucié du niveau de langue, et l'idiomaticité, le respect des règles de la langue cible ainsi que le style n'ont représenté des objectifs principaux pour personne. En revanche, les participants ont tous érigé l'exactitude sémantique en priorité et pris en compte la situation de communication. Pour tout le reste, dont le caractère prioritaire de cette dernière, des divergences d'opinions se sont manifestées, qui étaient toutefois indépendantes de la profession exercée. Enfin, pour ce qui est de la lisibilité, nous ne parvenons pas à déterminer si elle a été prise en considération par tout le monde, un doute subsistant pour MS. Quoiqu'il en soit, elle n'a été prioritaire que pour une seule participante.

Au sujet des **ressources consultées** pour la traduction, les quatre participants ont adopté une attitude similaire en gardant un esprit critique par rapport aux informations trouvées lors de leurs recherches. Toutefois, en ce qui concerne les types de ressources compulsées ainsi que

leur nombre, des différences relativement nettes entre les traductrices professionnelles et les experts se sont cette fois-ci dessinées.

Passons maintenant au **temps consacré** à la traduction. Pour ce qui est de la durée totale, nous n'avons constaté aucune différence manifeste entre les participants. En revanche, au sujet de la répartition du temps, il a été possible de souligner plusieurs ressemblances intéressantes entre les traducteurs d'un même « type » les distinguant des participants appartenant à l'autre catégorie. Ainsi, les deux experts ont procédé au même découpage et consacré la majeure partie de leur temps à la langue anglaise. Cette dernière n'a au contraire été placée qu'en dernière position par les deux traductrices professionnelles, qui, contrairement aux spécialistes, ont également passé plus de temps à se renseigner sur des notions philosophiques qu'à chercher des équivalents terminologiques. Cependant, VB et EL n'ont pas pour autant réparti leur temps exactement de la même manière.

Pour ce qui est de la **latitude** que se sont accordée les traducteurs par rapport au texte source, aucun participant ne s'est réellement distingué des autres, tous les quatre présentant une manière de faire relativement semblable. Même si les participants ne l'ont pas tous exprimé de façon explicite ou ne l'ont pas tous fait dans la même mesure, un certain nombre d'éléments indéniables tirés de leurs questionnaires et de leurs traductions ont permis de mettre en évidence le fait que tous ont osé s'écarter de l'original de temps à autre, au niveau tant lexical que syntaxique, sans pour autant le faire systématiquement. Du point de vue sémantique, personne n'a cherché à modifier réellement le message de l'auteur. Enfin, pour ce qui est du style, personne n'a fait preuve d'une quelconque volonté de le remanier.

En ce qui concerne les **difficultés rencontrées**, nous n'avons, à nouveau, pas pu observer de clivage flagrant entre les traductrices professionnelles et les experts. Au contraire, ce que nous avons constaté, c'est que les quatre participants ont émis des doutes ou ont estimé avoir des limites au sujet des trois grands domaines analysés : la philosophie, la langue source et la langue cible. Bien qu'il existe quelques aspects précis (compréhension globale des extraits entravée par la langue anglaise et reformulation gênée par le style) pour lesquels s'est dessinée une distinction entre les deux « types » de traducteurs, ils restent largement minoritaires. La plupart du temps, les participants soit faisaient montre de divergences qui ne présentaient toutefois aucune causalité avec leur profession, soit témoignaient tous des mêmes problèmes. Cette dernière situation s'est produite pour la difficulté à rendre le sens avec exactitude et à comprendre le vocabulaire anglais ainsi que la syntaxe du texte source. Enfin, pour ce qui est de la lisibilité, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si elle s'est avérée problématique

pour tous les traducteurs ou pour trois d'entre eux seulement, les réponses de MS demeurant floues à ce sujet.

S'agissant de leur **autoévaluation**, les participants ont une nouvelle fois arboré une attitude très similaire, dans la mesure où tous ont mis en avant certains points positifs, mais aussi déploré plusieurs points négatifs. Cependant, tous les quatre n'ont pas forcément mentionné les mêmes éléments. Y compris au sujet des aspects dont ils sont le plus satisfaits²²¹, il ne ressort aucune différence notable entre les deux « types » de traducteurs : par exemple, les trois traductrices se réjouissent d'avoir produit un texte clair ou fluide, une seule participante estime avoir bien saisi le sens de l'original et seul MS soulève un aspect relatif à la terminologie. L'unique frontière que nous pourrions souligner concerne le style, que seules les traductrices professionnelles citent comme un aspect qui les satisfait.

Enfin, pour ce qui est de la question « **traducteur professionnel vs spécialiste** », les participants ont perçu, pour chaque « type » de traducteur, aussi bien des aspects pour lesquels il serait privilégié que des aspects pour lesquels il risquerait d'être défavorisé. Cependant, ils ne déplorent pas tous les mêmes lacunes, ni ne s'accordent sur les atouts liés à leurs professions respectives. De plus, tous les traducteurs n'ont pas eu le même sentiment général concernant leurs capacités. Par conséquent, lorsqu'il s'est agi de se prononcer sur la profession la plus avantagée pour traduire, les trois cas de figure possibles sont ressortis : deux participantes ont estimé qu'un traducteur professionnel serait le plus à même de réaliser cette tâche, une traductrice a penché en faveur de l'expert, et le dernier participant a soutenu une égalité entre les deux catégories. À cet égard non plus, il n'a donc pas été possible de tracer une quelconque frontière.

²²¹ Nous renvoyons ici à la question 12.

CONCLUSION

Dans le tout premier chapitre de ce travail, nous avons fourni un certain nombre d'informations essentiellement théoriques relatives aux textes techniques, à la traduction spécialisée et, plus spécifiquement, à la traduction philosophique, elle-même comprise dans le champ plus vaste de la traduction des sciences humaines et sociales. Ce faisant, nous avons posé le cadre théorique global dans lequel s'inscrivait notre travail, notamment en soulignant les principales difficultés (terminologiques, phraséologiques, syntaxiques, notionnelles et littéraires) auxquelles peut se trouver confronté le traducteur de textes philosophiques.

Puis, à l'intérieur de ce cadre général, nous avons circonscrit la question qui nous intéressait plus précisément, à savoir le débat « traducteur professionnel vs spécialiste » concernant le profil du traducteur spécialisé. Nous nous sommes néanmoins rendu compte que les auteurs cherchaient généralement à élire le « meilleur » traducteur et n'appuyaient pas toujours leurs propos sur des faits scientifiques et objectifs.

C'est principalement à ces deux égards que nous nous sommes proposée d'apporter notre contribution au débat. Premièrement, nous avons procédé à une expérience en nous efforçant de fonder nos conclusions sur des éléments *concrètement* observés, sans basculer dans la subjectivité de notre propre opinion. Deuxièmement, nous nous sommes assigné un objectif différent de celui qui semble obnubiler la plupart des auteurs. En effet, notre but ne consistait pas à juger le travail des participants en vue de désigner celui qui, d'après nous, produirait la « meilleure » traduction, mais à déterminer si les deux « types » de traducteurs se distinguaient ou, au contraire, présenteraient des similitudes du point de vue de leur attitude et de leur vision générales. Enfin, nous espérons également contribuer à la réflexion en nous intéressant à la traduction de la philosophie, spécialité peu étudiée par les traductologues en comparaison d'autres domaines.

La problématique à laquelle nous nous sommes attachée à répondre était donc la suivante : dans le cadre de la traduction de textes spécialisés, en l'occurrence philosophiques, des différences ou des ressemblances flagrantes apparaissent-elles entre les experts et les traducteurs professionnels pour ce qui est de l'attitude face au texte à traduire, des difficultés rencontrées ainsi que du regard posé sur le résultat final et sur la dichotomie « traducteur professionnel vs spécialiste » ?

Nous avons effectivement repéré quelques aspects pour lesquels **les deux « types » de traducteurs font montre d'une méthode ou d'une vision clairement divergente**. Deux de ces aspects sont la répartition du temps consacré aux diverses étapes du processus traductif ainsi que les ressources consultées, qui varient considérablement en fonction de la profession du participant. En outre, il semblerait que les traducteurs professionnels orientent davantage leurs choix selon les instructions du donneur d'ouvrage et jugent le style plus important que ne le font les experts. Au sujet des difficultés également, nous avons pu constater que les aspects mentionnés par un « type » de traducteur ne sont pas forcément ressentis comme problématiques par l'autre : par exemple, seuls les spécialistes déplorent une compréhension générale gênée par la langue anglaise, et les préoccupations stylistiques semblent poser des problèmes aux traducteurs professionnels uniquement. En dépit de cette dernière considération, seuls ceux-ci considèrent le style comme un élément qu'ils sont satisfaits d'avoir réussi à restituer²²².

Toutefois, les aspects au sujet desquels les deux « types » se distinguent l'un de l'autre sont nettement moins nombreux que ceux pour lesquels **des similitudes apparaissent**. En effet, souvent, les traducteurs présentent le même point de vue ou agissent de façon analogue. Ainsi, le temps nécessaire pour traduire ne varie pas beaucoup d'un traducteur à l'autre, et tous sont conscients de la nécessité de comprendre avant de traduire. En outre, tout le monde prend en compte le mandat de traduction et fait preuve d'esprit critique à l'encontre des ressources consultées. S'agissant des aspects qu'il leur importe de restituer, tous veillent à la situation de communication (sans s'entendre sur son caractère prioritaire) et considèrent le respect du sens comme une priorité. En outre, personne n'accorde de réelle importance au registre, ni ne tient l'idiomaticité et le respect du style ainsi que des règles et des conventions en langue cible pour des objectifs principaux. De même, au sujet de la liberté qu'ils s'accordent par rapport à l'original, le comportement des traducteurs se révèle presque identique pour les quatre points analysés (lexique et terminologie, syntaxe, sens et style). De surcroît, ils mentionnent tous des problèmes liés au vocabulaire anglais « général », à la syntaxe du texte source ainsi qu'à la sélection des mots précis et adéquats en vue de rendre le sens avec la plus grande exactitude possible. Enfin, tous relèvent à la fois des points forts et des points faibles dans leurs traductions et, plus généralement, perçoivent aussi bien des avantages que des inconvénients pour chaque « type » de traducteur.

²²² Ces deux dernières observations concernant le style découlent peut-être tout simplement du fait que seuls les traducteurs professionnels ont accordé une certaine importance à cet aspect.

Pour le reste, nous n'avons pas été en mesure d'établir d'éventuelles tendances, les participants faisant montre de **divergences dans leurs opinions ou attitudes, sans toutefois que ces dissimilarités présentent de corrélation avec la profession exercée**. Ainsi, selon notre expérience, chacun adopte sa propre méthode de traduction, et les quatre participants accordent une importance inégale à divers aspects. Par exemple, la lisibilité est prioritaire pour une seule participante, et la situation de communication pour une spécialiste et une traductrice professionnelle. Enfin, l'idiomaticité ainsi que les règles et conventions de la langue cible ne sont pas prises en compte par tout le monde. Pour ce qui est des problèmes rencontrés, les traducteurs ne sont pas unanimes sur quelques difficultés de compréhension générale ainsi que sur l'extrait le plus difficile à traduire, et certains font part de problèmes que d'autres ne signalent nullement, s'agissant en particulier de la compréhension de la philosophie, de la recherche terminologique, de l'idiomaticité du texte cible ainsi que du respect des règles et des conventions du français²²³. Enfin, les participants ne donnent pas tous la même réponse au sujet des aspects dont ils sont particulièrement satisfaits et, de manière plus générale, ne relèvent pas les mêmes points positifs et négatifs dans leurs traductions, ni forcément les mêmes avantages et inconvénients pour chaque « type ».

Si ces diverses observations confirment pour certaines des divergences auxquelles l'on pourrait « instinctivement » s'attendre (comme le fait que les traducteurs professionnels consultent davantage de ressources sur la philosophie que les spécialistes), elles mettent aussi à mal un certain nombre d'idées reçues. Ainsi, nous pouvons constater, entre autres, que l'idiomaticité ne revêt pas nécessairement une plus grande importance pour les traducteurs professionnels, que ceux-ci osent s'éloigner de l'original sur le plan terminologique au même titre que les experts, et que les connaissances spécialisées ne constituent pas toujours un atout. Ce dernier cliché est même combattu par les spécialistes eux-mêmes.

En fin de compte, les traducteurs professionnels et les experts se distinguent assez rarement les uns des autres par leur attitude et leur point de vue, ce qui prouve que le clivage entre les deux « types » de traducteurs n'est pas aussi net que l'on pourrait croire de prime abord. D'ailleurs, le regard en demi-teinte que les participants posent sur la question confirme la difficulté de trancher le débat « spécialiste vs traducteur professionnel » une fois pour toutes : y compris pour les personnes directement concernées, c'est-à-dire les traducteurs de textes

²²³ Pour ce qui est de la lisibilité, s'il apparaît bel et bien que les trois participantes ont rencontré des difficultés à cet égard, nous n'avons pas été en mesure de déterminer avec certitude si cela avait été le cas de MS également. De même, nous ne sommes pas certaine que ce participant ait consciemment pris en considération cet aspect, ses réponses à ce sujet s'avérant relativement vagues.

spécialisés eux-mêmes, le point de vue s'avère nuancé. De toute évidence, il existe aussi bien des avantages que des inconvénients pour chaque « type » de traducteur. Cet état de fait explique sans doute pourquoi la plupart des auteurs prônent soit la double formation, soit une collaboration entre traducteurs professionnels et experts. Il explique aussi probablement pourquoi un consensus n'a jamais pu être atteint (et ne pourra probablement jamais l'être) : il y a fort à parier qu'il n'existe pas de vérité absolue et que la « meilleure » solution dépend de nombreux critères, tels que le texte à traduire, le temps à disposition, les ressources disponibles ainsi que les aptitudes individuelles.

Bien entendu, il ne faut pas perdre de vue le fait que notre méthode présente plusieurs inconvénients. Parmi les principales limites de notre approche figurent la non-exhaustivité du questionnaire et des réponses, l'impossibilité d'apprécier les fonctionnements inconscients des traducteurs, la nécessaire interprétation des données ainsi que le nombre peu élevé de participants. Pour toutes ces raisons, les éléments que nous venons de synthétiser ci-dessus (soit ceux pour lesquels une frontière peut être observée entre les deux « types » de traducteurs, ceux pour lesquels ils manifestent au contraire des attitudes et des opinions similaires ainsi que ceux pour lesquels les différences entre les traducteurs sont indépendantes de la profession) ne sont que des pistes de réflexion qui mériteraient d'être affinées par le biais d'autres expériences.

En vue de confirmer ou, à l'inverse, de réfuter les conclusions que nous avons pu formuler, il vaudrait la peine, à notre avis, de mener une étude semblable sur un échantillon plus vaste. En effet, une telle démarche permettrait d'établir des statistiques plus précises et nuancées, qui reflèteraient mieux la réalité. Ainsi, nous pourrions déterminer si les cas où les deux « types » de traducteurs se distinguent l'un de l'autre ne sont que des coïncidences, ou s'il existe véritablement une corrélation avec la profession exercée. De même, nous pourrions observer si, à plus grande échelle, des divergences émergeraient pour les éléments au sujet desquels les quatre participants à notre expérience ont réagi de manière homogène. Enfin, en ce qui concerne les éléments pour lesquels nous n'avons constaté ni similitude, ni divergence entre les deux « types » de traducteurs, nous pourrions voir si une tendance finirait par se dessiner, ou si certains aspects sont véritablement propres à chaque individu.

D'autres approches ou pistes de réflexion pourraient encore être envisagées en vue d'approfondir et de compléter notre étude. Par exemple, nous avons choisi de dresser un tableau général des ressemblances et des similitudes, mais il serait intéressant d'entreprendre de les expliquer. Pour ce faire, il vaudrait peut-être la peine de prévoir des entretiens avec les traducteurs afin de déterminer plus précisément *pourquoi* ils ont opéré tels ou tels choix.

De même, il serait judicieux d'inclure dans le panel certains participants qui bénéficieraient de la « double casquette », c'est-à-dire soit des philosophes qui auraient suivi une formation en traduction, soit des traducteurs professionnels qui seraient également philosophes. Comparer leur attitude, leur vision et leurs difficultés avec celles des deux autres « types » ouvrirait probablement la voie à de nouveaux constats.

Une piste de réflexion supplémentaire que l'on pourrait suivre est celle de la « dimension inconsciente » de l'activité traduisante, que nous avons évoquée à diverses reprises, sans toutefois entrer en matière, car elle dépassait le cadre de notre travail. Les traductions des participants présentent certainement des éléments qui ne coïncident pas avec les propos des traducteurs. Or, ces décalages pourraient certes résulter de l'interprétation des réponses ou de la non-exhaustivité du questionnaire, mais pourraient aussi témoigner d'une réalité plus profonde, à savoir le fait que tout traducteur opère certains choix par réflexe ou automatisme. Étant donné que ces réflexes inconscients influencent le traducteur, il serait intéressant de les étudier eux aussi.

Enfin, notons qu'il serait également instructif de se fonder malgré tout sur une certaine forme d'évaluation des traductions. Cette dernière, dont il faudrait clairement définir les critères dès le départ, devrait être confiée à une personne externe afin de garantir la plus grande objectivité possible. Elle n'aurait naturellement pas pour but d'encenser un « type » de traducteur au détriment de l'autre, mais permettrait de mettre en évidence d'éventuels décalages entre, d'une part, les propos ainsi que les intentions des participants et, d'autre part, le résultat qu'ils produisent concrètement et, ainsi, de relativiser au besoin certaines observations.

En conclusion, comme nous venons de le montrer, nous n'avons pas été en mesure de dégager force différences en lien avec la profession des traducteurs en ce qui concerne les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que la façon dont ils appréhendent la traduction en général. Néanmoins, les diverses pistes de réflexion suggérées ci-dessus, loin d'être exhaustives, permettraient peut-être d'établir une frontière plus marquée entre les deux « types » de traducteurs et d'apporter ainsi de nouvelles pierres au débat « spécialiste vs traducteur professionnel ».

BIBLIOGRAPHIE

Sources sur la traduction spécialisée et philosophique

- ARPPE, Tiina (2012). « De la traduction de la philosophie ». *Traduire*, n° 227, pp. 29-34.
- BALAȚCHI, Raluca-Nicoleta (2015). « Traduire les sciences humaines : spécificités et défis ». *In : Discourse as a Form of Multiculturalism in Literature and Communication*. Tîrgu-Mureș : Arhipelag XXI Press, pp. 324-332.
- BÉDARD, Claude (1986). *La traduction technique : principes et pratique*. Montréal : Linguatex.
- BÉLANGER, Christiane, DOUYON-DE AZEVEDO, Sandra, MICHAUD, Nicole et VALLÉE, Claire (2004). « "Faut-il être juriste ou traducteur pour traduire le droit ?" : contribution au débat ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 49, n° 2, pp. 457-458.
- BERRICHI, Alice (2012). « La traduction en sciences sociales ». *Traduire*, n° 227, pp. 16-28.
- BROWNLIE, Siobhan (2002). « La traduction de la terminologie philosophique ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 3, pp. 295-310.
- CABRÉ, M. Teresa (2010). « Terminology and translation ». *In : GAMBIER, Yves et VAN DOORSLAER, Luc (éd.). Handbook of Translation Studies*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, volume 1, pp. 356–365.
- CORMIER, Monique C. (1991). « Traduction de textes destinés à des spécialistes : approche pédagogique ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 36, n° 2-3, pp. 440-447.
- DURIEUX, Christine (1990). « La recherche documentaire en traduction technique : conditions nécessaires et suffisantes ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 35, n° 4, pp. 669-675.
- DURIEUX, Christine (2010). *Fondement didactique de la traduction technique*. Paris : La maison du dictionnaire.
- FRANCO AIXELÁ, Javier (2004). « The Study of Technical and Scientific Translation: An Examination of its Historical Development ». *The Journal of Specialised Translation*, n° 1, pp. 29-49.
- GAMBIER, Yves (2009). « Les traducteurs créateurs : des spécialistes ou des professionnels ? ». *In : Colloque international – Théorie, pratique et didactique de la traduction spécialisée*. Paris : Union latine, pp. 9-24.
- GÉMAR, Jean-Claude (1988). « La traduction juridique : art ou technique d'interprétation ? ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 33, n° 2, pp. 305-319.
- GÉMAR, Jean-Claude (1995). *Traduire ou l'art d'interpréter – Langue, droit et société : éléments de jurilinguistique – Tome 2 : Application – Traduire le texte juridique*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec.

GILE, Daniel (1980). « Textes spécialisés : techniciens ou traducteurs ? ». *Traduire*, n° 105, pp. 17-19.

GILE, Daniel (1986a). « La compréhension des énoncés spécialisés chez le traducteur : quelques réflexions ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 31, n° 4, pp. 363-369.

GILE, Daniel (1986b). « La traduction médicale doit-elle être réservée aux seuls traducteurs-médecins ? Quelques réflexions ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 31, n° 1, pp. 26-30.

GONZALEZ REY, Isabel (2009). « Les enjeux de la phraséologie en matière de traduction spécialisée ». In : *Colloque international – Théorie, pratique et didactique de la traduction spécialisée*. Paris : Union latine, pp. 40-46.

GREGO, Kim (2010). *Specialized Translation: Theoretical issues, operational perspectives*. Monza : Polimetrica International Scientific Publisher.

HERMAN, Mark (1993). « Technical Translation Style: Clarity, Concision, Correctness ». In : WRIGHT, Sue Ellen et WRIGHT, Leland D., Jr. (éd.). *Scientific and Technical Translation – American Translators Association – Scholarly Monograph Series*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, volume VI, pp. 11-19.

HORGUELIN, Paul A. (1966). « La traduction technique ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 11, n° 1, pp. 15-25.

KOURGANOFF, Vladimir (1980). « Quelques traquenards du thème scientifique anglais ». *Traduire*, n° 103, pp. 4-7.

LADMIRAL, Jean-René (1981). « Éléments de traduction philosophique ». *Langue Française*, vol. 51, pp. 19-34.

LADMIRAL, Jean-René (2004). « La traduction entre en philosophie ». In : LAVIERI, Antonio (éd.). *La traduzione fra filosofia e letteratura – La traduction entre philosophie et littérature*. Turin : L'Harmattan Italia, pp. 24-65.

LADMIRAL, Jean-René (2005). « Formation des traducteurs et traduction philosophique ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 50, n° 1, pp. 96-106.

LADMIRAL, Jean-René (2010). « Traduction philosophique et traduction spécialisée, même combat ? ». *Synergies Tunisie*, n° 2, pp. 11-30.

LADMIRAL, Jean-René (2013). « Préface ». In : SCHWERTER, Stephanie et DICK, Jennifer K. (éd.). *Traduire, transmettre ou trahir : Réflexions sur la traduction en sciences humaines*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, pp. XI-XVI.

LAGARDE, Laurent et GILE, Daniel (2011). « Le traducteur professionnel face aux textes techniques et à la recherche documentaire ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 56, n° 1, pp. 188-199.

LAVOIE, Judith (2003). « Faut-il être juriste ou traducteur pour traduire le droit ? ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 48, n° 3, pp. 393-401.

LERAT, Pierre (1995). *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France.

MARESCHAL, Geneviève (1988). « Le rôle de la terminologie et de la documentation dans l'enseignement de la traduction spécialisée ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 33, n° 2, pp. 258-266.

MONTGOMERY, Scott L. (2010). « Scientific translation ». In : GAMBIER, Yves et VAN DOORSLAER, Luc (éd.). *Handbook of Translation Studies*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, volume 1, pp. 299-305.

O'NEILL, Marla (1998). « Who Makes a Better Medical Translator: The Medically Knowledgeable Linguist or the Linguistically Knowledgeable Medical Professional? A Physician's Perspective ». In : FISCHBACH, Henry (éd.). *Translation and Medicine – American Translators Association – Scholarly Monograph Series*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, Volume X, pp. 69-80.

ÖZTÜRK KASAR, Sündüz (2013). « Traduire les signes en sciences sociales ». In : SCHWERTER, Stephanie et DICK, Jennifer K. (éd.). *Traduire, transmettre ou trahir : Réflexions sur la traduction en sciences humaines*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, pp. 185-195.

PARKS, Gerald (2004). « The Translation of Philosophical Texts ». *Rivista internazionale di tecnica della traduzione*, vol. 8, pp. 1-10.

RĂDULESCU, Anda (2009). « Relations d'équivalence dans le texte en langue de spécialité : quelques problèmes de traduction ». In : *Colloque international – Théorie, pratique et didactique de la traduction spécialisée*. Paris : Union latine, pp. 105-113.

ROCHLITZ, Rainer (2001). « Traduire les sciences humaines ». *Raisons politiques*, n° 2, pp. 65-77.

ROULEAU, Maurice (1994). *La traduction médicale : Une approche méthodique*. Brossard (Québec) : Linguatex.

SCARPA, Federica (2010). *La traduzione specializzata : Un approccio didattico professionale*. Traduit et adapté par Marco A. Fiola, sous le titre *La traduction spécialisée : Une approche professionnelle à l'enseignement de la traduction*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

SCHUBERT, Klaus (2010). « Technical translation ». In : GAMBIER, Yves et VAN DOORSLAER, Luc (éd.). *Handbook of Translation Studies*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, volume 1, pp. 350–355.

SPARER, Michel (1988). « L'enseignement de la traduction juridique : une formation technique et universitaire ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 33, n° 2, pp. 320-328.

SPARER, Michel (2002). « Peut-on faire de la traduction juridique ? Comment doit-on l'enseigner ? ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 2, pp. 265-278.

Sources sur Robert Boyle

BOYLE, Robert (1648 ou 1649). « An Account of Philaretus During his Minority ». In : HUNTER, Michael (1994). *Robert Boyle by himself and his friends : with a fragment of William Wotton's lost Life of Boyle*. Londres : Pickering & Chatto, pp. 1-22.

BOYLE, Robert (1666-1667a). « The Origine of Formes and Qualities, (According to the *Corpuscular Philosophy*,) Illustrated by *Considerations* and Experiments, (Written formerly by way of *Notes upon an Essay about Nitre*) ». In : HUNTER, Michael et DAVIS, Edward B. (éd.) (1999-2000). *The Works of Robert Boyle*. Londres : Pickering & Chatto, volume 5, pp. 281-491.

BOYLE, Robert (1666-1667b). *The Origin of forms and qualities (according to the corpuscular philosophy) – illustrated by (1) considerations and (2) experiments – 1. The Theoretical Part*. Version proposée par BENNETT, Jonathan (2010). En ligne <http://www.earlymoderntexts.com/assets/pdfs/boyle1666.pdf>, dernière consultation le 09.10.2017.

BOYLE, Robert (1674). « The Excellency of Theology, compar'd with Natural Philosophy, (as both are Objects of Men's Study.) Discours'd of In a Letter to a Friend ». In : HUNTER, Michael et DAVIS, Edward B. (éd.) (1999-2000). *The Works of Robert Boyle*. Londres : Pickering & Chatto, volume 8, pp. 3-116.

BOYLE, Robert (non publié ; date de rédaction incertaine, probablement située entre 1649 et 1654). « Of the Study of the Book of Nature ». In : HUNTER, Michael et DAVIS, Edward B. (éd.) (1999-2000). *The Works of Robert Boyle*. Londres : Pickering & Chatto, volume 13, pp. 145-172.

DENNEHY, Myriam et RAMOND, Charles (éd.) (2009). *La philosophie naturelle de Robert Boyle*. Paris : Vrin.

HARWOOD, John T. (1994). « Science writing and writing science: Boyle and rhetorical theory ». In : HUNTER, Michael (éd.). *Robert Boyle reconsidered*. Cambridge : Cambridge University Press, pp. 37-56.

HUNTER, Michael (2004). « Boyle, Robert (1627-1691) ». In : MATTHEW, H. C. G. et HARRISON, Brian (éd.). *Oxford Dictionary of National Biography*. Oxford : Oxford University Press, volume 7, pp. 100-108.

HUNTER, Michael (2015). *Boyle Studies : Aspects of the Life and Thought of Robert Boyle (1627-91)*. Farnham (Angleterre) : Ashgate Publishing.

MANZINI, Frédéric (2011). « Pour une juste appréciation de l'œuvre de Robert Boyle ». *Études irlandaises*, vol. 36, n° 2, pp. 9-19.

SIGGEN, Michel (à paraître). *Robert Boyle et les chimères scolastiques – Une histoire de la mise à l'écart de la philosophie aristotélicienne de la nature*. Paris : Les Presses Universitaires de l'IPC (éditeur probable).

THE ROYAL SOCIETY (2017). *History*. En ligne <https://royalsociety.org/about-us/history/>, dernière consultation le 09.10.2017.

Sources pour l'établissement des critères d'observation

BARBOTTIN, Gérard (2002). *Rédiger des textes techniques et scientifiques en français et en anglais – Guide pratique*. Paris : INSEP CONSULTING Éditions.

COLLARD, Anne et MONBALLIN, Michèle (2014). *Référentiel pour l'élaboration et la rédaction d'un travail scientifique en sciences humaines*, 3^e édition. Namur : Presses universitaires de Namur.

DARBELNET, Jean (1977). « Niveaux de la traduction ». *Babel : revue internationale de la traduction*, vol. 23, n° 1, pp. 6-17.

HORGUELIN, Paul A. et BRUNETTE, Louise (1998). *Pratique de la révision*, 3^e édition, revue et augmentée. Brossard (Québec) : Linguatech.

LEE, Hyang (2006). « Révision : Définitions et paramètres ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 51, n° 2, pp. 410-419.

NORD, Christiane (2015). *Translating as a Purposeful Activity : Functionalist Approaches Explained*. Londres/New York : Routledge – Taylor & Francis Group.

Sources orales

BOHN, Véronique. Assistante à la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève.

LAURINAVICHUTE, Elena. Étudiante en dernière année de Maîtrise à la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève.

ROULIN, Justine. Doctorante en philosophie moderne à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne.

SIGGEN, Michel. Enseignant de philosophie et auteur de l'ouvrage *Robert Boyle et les chimères scolastiques – Une histoire de la mise à l'écart de la philosophie aristotélicienne de la nature*. Paris : Les Presses Universitaires de l'IPC (à paraître, éditeur probable).

Autres sources

DICTIONNAIRE MÉDICAL DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE (2016). En ligne <http://dictionnaire.academie-medecine.fr/>, dernière consultation le 06.10.2017.

OXFORD ENGLISH DICTIONARY (OED) (2017). En ligne <http://www.oed.com>, dernière consultation le 09.10.2017.

PETER LANG (s.d.). *L'expérience chez Aristote*. En ligne <https://www.peterlang.com/view/product/72395?tab=aboutauthor>, dernière consultation le 09.10.2017.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE RÉALISTE (s.d.). *SIGGEN Michel*. En ligne <http://sipr.e-monsite.com/pages/publi/auteurs/siggen-michel.html>, dernière consultation le 09.10.2017.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE (s.d.). *Véronique Christine BOHN*. En ligne <http://www.unige.ch/fti/pages-personnelles/page-personnelle.php?urlname=veronique-christine-bohn#top>, dernière consultation le 09.10.2017.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (s.d.). *Thèses en cours*. En ligne <https://www.unil.ch/lettres/home/menuinst/doctorat---assistanat/theses-en-cours.html>, dernière consultation le 09.10.2017.

ANNEXES

Annexe 1 : extraits à traduire

Mandat de traduction : Traduisez ces trois extraits en imaginant qu'ils seront publiés dans un ouvrage dédié à la philosophie de Robert Boyle. L'auteur de l'ouvrage en question souhaiterait que les traductions soient relativement faciles et agréables à lire, et que la langue d'arrivée soit du français contemporain, ou du moins du français compréhensible pour un homme actuel cultivé (notamment en philosophie).

Remarque : Par souci de clarté et parce qu'elles n'étaient pas nécessairement utiles ici, nous n'avons pas reproduit, lorsque nous avons recopié ces extraits, les notes de Robert Boyle ainsi que les barres obliques, qui indiquaient probablement des blancs laissés par Boyle dans ses manuscrits. En revanche, nous avons conservé la note explicative des éditeurs figurant dans le premier extrait.

Premier extrait²²⁴ :

[...] Aristotle himself doth not onely define *Accidents* without setting down their *Genus*, but when he comes to define *Qualities*, he tels us, that *Quality is that by which a thing is said to be Qualis*, where I would have you take notice both, that in his Definition he omits the *Genus*, and that 'tis no such easy Thing to give a very good Definition of *Qualities*, since he that is reputed the great Master of Logick, where he pretends to give us one, doth but upon the matter define the thing by the same thing; for 'tis suppos'd to be as little known what *Qualis* is, as what *Qualitas* is, and me thinks he does just as if I should define Whiteness to be that, for which a thing is called White, or Vertue, that for which a Man is said to be Vertuous. Besides that, I much doubt, whether his Definition be not Untrue as well as Obscure, for to the Question, *Qualis res est?*²²⁵ Answer may be return'd out of *some*, if not *all* of the other *Praedicaments* of *Accidents* [...]

Deuxième extrait²²⁶ :

[...] if a Form be a true Substance really distinct from Matter, it must, as I lately noted, be able to exist of it self, without any other Substance to support it; as those I reason with confess, that the Soul of Man survives the Body, it did before Death inform: whereas they will have it, that in Corruption the Form is quite abolish'd, and utterly perishes, as not being capable of existing, separated from the Matter, whereunto it was united: so that here again, what they call a Substance they make indeed an Accident, and besides contradict their own vulgar Doctrine, That Natural things are upon their Corruption resolv'd into the first Matter, since at this rate

²²⁴ BOYLE, Robert (1666-1667a), pp. 314-315.

²²⁵ 'What is the thing like?', i.e. 'What is the quality of the thing?' [note de Michael Hunter et d'Edward B. Davis]

²²⁶ BOYLE, Robert (1666-1667a), p. 343.

they should say, that such things are but partly resolv'd into the first Matter, and partly either into Nothing, or into Forms, which being as well immaterial as the Souls of Men, must, for ought appears, be also, like them, accounted immortal.

Troisième extrait²²⁷ :

[...] instead of giving us Intelligible and Explicite (if not Accurate) Accounts of particular Subjects, grounded upon a distinct and heedful Consideration of them, [the Scholastick followers of *Aristotle*] contented themselves with hotly disputing, in general, certain unnecessary, or at least unimportant questions about the Objects of Physicks, about *Materia Prima*, Substantial Forms, Privation, Place, Generation, Corruption, and other such general things, with which when they had quite tyr'd themselves and their Readers, they usually remain'd utter strangers to the particular Productions of that Nature, about which they had so much wrangled, and were not able to give a man so much true and useful Information about Particular Bodies, as even the meanest Mechanicks, such as Mine-diggers, Butchers, Smiths, and even Dary-maids, could do. Which made their Philosophy appear so Imperfect and Useless, not onely to the Generality of Men, but to the more Elevated and Philosophical Wits, that our great *Verulam* attempted with much Skill and Industry, (and not without some Indignation) to restore the more modest and useful way practis'd by the Antients, of Inquiring into particular Bodies, without hastening to make Systems [...]

Annexe 2 : Véronique Bohn

Présentation de Véronique Bohn²²⁸

Véronique Bohn est assistante à la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève, où elle dispense un cours de traduction allemand-français et prépare une thèse de doctorat en traductologie, intitulée *Pratiques de transfert linguistique dans la communication politique en Suisse : les journaux des partis politiques*.

Mme Bohn exerce en outre en tant que traductrice indépendante. Dans le cadre de cette activité, et bien que l'allemand reste la langue qui l'occupe majoritairement, elle travaille également à partir de l'anglais et de l'espagnol.

²²⁷ BOYLE, Robert (1674), p. 88.

²²⁸ Ces informations ont été soit communiquées par Mme Bohn elle-même, soit tirées du site Internet de la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève (cf. UNIVERSITÉ DE GENÈVE (s.d.), consulté le 07.08.2017, ainsi que les deux liens hypertextes figurant dans cette page sous la rubrique « Activité »).

Traductions de Véronique Bohn

Premier extrait :

[...] non seulement Aristote lui-même définit l'accident sans en déterminer le genre, mais il nous dit que la qualité est ce par quoi une chose est dite *qualis* ; sur ce point, il convient de noter deux choses : qu'Aristote n'évoque pas le genre dans sa définition et que donner une bonne définition de la qualité n'est pas chose aisée, étant donné que ce philosophe, considéré comme le grand Maître de la logique, alors qu'il prétend livrer une définition, ne fait pas autre chose que de définir la chose par la même chose. Car on ne saurait guère mieux ce qu'est *qualis* que *qualitas*, et il me semble que la situation est la même que si je définis la blancheur comme ce par quoi une chose est blanche ou si j'affirme que la vertu est ce par quoi un homme est vertueux. En outre, je soupçonne fortement sa définition, en plus d'être obscure, d'être également incorrecte, puisque, à la question *Qualis res est ?*, une réponse peut être donnée sur la base de certains prédicaments de l'accident, si ce n'est tous [...].

Deuxième extrait :

[...] si une forme est une véritable substance tout à fait distincte de la matière, elle doit, comme je viens de le souligner, pouvoir exister par soi-même sans être soutenue par quelque autre substance. Les esprits avec lesquels je dispute admettent que l'âme humaine survit au corps et qu'elle informe avant la mort. Or ils soutiennent que la forme disparaît et s'évanouit tout à fait au moment de la corruption, n'étant plus capable d'exister sans la matière à laquelle elle était unie. Ainsi, là encore, ils traitent ce qu'ils appellent substance en réalité comme un accident et, de plus, ils contrarient leur propre doctrine commune, qui veut que les choses naturelles se dissolvent dans la matière première en se corrompant. Car ils devraient dans ce cas dire que de telles choses se dissolvent dans la matière première de façon partielle seulement, le reste rejoignant le néant ou des formes, lesquelles, étant aussi immatérielles que les âmes humaines, devraient, selon toute vraisemblance, être considérées comme immortelles tout comme ces dernières.

Troisième extrait :

[...] au lieu de nous proposer des développements intelligibles et explicites (si ce n'est exacts) et fondés sur un examen clair et minutieux pour des sujets particuliers, [les scolastiques aristotéliens] se sont disputés au cours de vifs débats portant, de façon générale, sur des questions superflues ou du moins insignifiantes à propos des objets de la physique, de la *materia prima*, des formes substantielles, de la privation, du lieu, de la génération, de la corruption et d'autres généralités similaires. Ce faisant, ils se sont épuisés et ont épuisé leurs lecteurs, mais, généralement, ils n'en sont pas moins demeurés tout à fait ignorants quant aux productions particulières de cette nature pour laquelle ils se sont tant querellés et ils n'ont pas été en mesure de donner des informations aussi vraies et utiles sur des corps particuliers que le plus rustre des communs, mineur, boucher, forgeron ou même laitière. Ainsi, leur pensée se révèle si imparfaite et inutile, non seulement pour l'homme commun mais aussi pour l'esprit plus élevé et

philosophe, que notre grand [baron de] Verulam a entrepris, avec force talent et industrie (et non sans indignation), de revenir aux manières plus modestes et utiles des Anciens et d'étudier certains corps sans établir hâtivement des systèmes [...].

Questionnaire de Véronique Bohn²²⁹

1. Combien de temps (approximativement) avez-vous consacré à la traduction de ces trois extraits ?

Quatre heures et quinze minutes

2. Sur cette durée totale, combien de temps (approximativement) avez-vous consacré :

a. à la recherche documentaire en vue de comprendre des notions philosophiques ?

Deux heures

b. à la recherche d'équivalents pour les termes philosophiques ?

Quarante-cinq minutes

c. à la recherche de mots de la langue anglaise générale (mots inconnus, sens anciens, etc.) ?

Quinze minutes

d. au « peaufinage » de votre texte en vue de le rendre idiomatique et agréable à lire ?

Vingt-cinq minutes

e. (+ environ cinquante minutes de rédaction)

Si vous n'êtes pas en mesure de déterminer le temps consacré à chacune de ces étapes, veuillez simplement les classer en leur attribuant les chiffres de 1 (= la plus chronophage) à 4 (= la moins chronophage).

3. Les extraits originaux étaient-ils aisément compréhensibles ? Si tel n'était pas le cas, vos problèmes de compréhension étaient-ils plutôt dus à la syntaxe, au vocabulaire ancien, aux notions philosophiques, etc. ?

Je ne dirais pas que les extraits étaient aisément compréhensibles. La difficulté principale pour moi était de décortiquer les différentes idées et leur enchaînement, un travail rendu difficile par la longueur des phrases et la syntaxe. Ce point est bien sûr lié aussi à la compréhension des notions philosophiques : pour moi, il a été bien plus facile de comprendre le premier extrait par rapport au deuxième, parce que, finalement, l'idée de définition circulaire est quelque chose qui m'est familier ; dans le deuxième extrait,

²²⁹ Les parties entre crochets et en italique ainsi que la question 15 correspondent aux précisions que nous lui avons demandées dans un second temps afin de compléter certaines réponses ou d'expliquer certains choix.

je devais d'abord comprendre l'articulation des notions pour comprendre l'articulation des phrases.

4. Avez-vous directement commencé à traduire ou avez-vous effectué des recherches documentaires préalables ?

J'ai d'abord effectué des recherches documentaires, mais j'ai également mené quelques recherches complémentaires pendant la traduction et à la fin (pour vérifier certains points).

[J'ai tout d'abord lu les trois extraits et tâché de repérer les éléments clés, notamment les termes. J'ai ensuite effectué des recherches documentaires (que ce soit pour avoir des informations générales ou pour travailler sur un terme précis), jusqu'à ce que j'aie l'impression d'avoir compris les trois passages et que je commence à bien voir comment attaquer les phrases. À ce stade, j'ai essayé également de vérifier si ma compréhension de certains concepts semblait cohérente d'un passage à l'autre, ce qui est à mon sens une manière de m'assurer que j'ai compris, même si cette façon de procéder doit être appliquée avec prudence puisqu'elle peut m'amener à rendre plus logique le texte de départ (d'autant plus que les extraits sont tirés de deux ouvrages différents). J'ai alors commencé à traduire. Parfois, en traduisant, je me suis rendu compte que mon sentiment d'avoir bien compris était trompeur. Je refaisais donc des recherches sur le passage en question. Lorsque j'ai eu ma première version en main, j'ai relu le tout pour repérer les derniers éléments peu clairs (et refaire des recherches si nécessaire) et travailler la formulation.

Le fait de lire l'ensemble du texte à traduire et d'arriver à une compréhension générale avant la traduction est possible notamment parce que l'exercice était court. Dans d'autres situations professionnelles, où les documents peuvent être longs, cette façon de procéder serait plus difficilement réalisable (pour ne pas dire impossible).]

5. De manière générale, quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de la traduction de ces extraits ?

- La longueur des phrases et la syntaxe, qui ont posé des problèmes pour la compréhension et pour l'écriture du texte cible
- La compréhension des notions philosophiques, en tout cas en ce qui concerne la distinction entre les notions principales (en particulier, le réseau forme – substance – matière)
- La gestion des mots archaïques, en particulier les expressions « *for ought appears* » (extrait 2) et « *Mechanicks* » (extrait 3), mais dans une moindre mesure par rapport aux deux points précédents
- L'attribution des idées : par là, j'entends que, finalement, il y a trois systèmes de pensée (Aristote, les scolastiques et Boyle), un point sur lequel je me suis un peu emmêlé les pinces pendant mes recherches documentaires. (J'étais constamment en train de me demander si les informations que je lisais se rapportaient à l'interprétation contemporaine d'Aristote, l'interprétation des scolastiques, etc.)

6. Quel extrait a été le plus difficile à traduire ? Pourquoi ?

L'extrait 2. L'enchaînement des phrases a été particulièrement ardu, avec cette ponctuation (notamment les deux points) suivie (ou non) d'autres connecteurs (« *whereas* », « *so that here again* »...). À cela s'ajoute le fait que tout le paragraphe s'appuie sur la discussion de ce qui peut être considéré comme substance, forme, matière, etc. (bref, on est en plein dans les notions philosophiques). (En comparaison, l'extrait 3 contient également des termes [la liste de « *Materia Prima* » à « *Corruption* »], mais ceux-ci ont, de mon point de vue, davantage le statut d'exemples et ne forment pas toute la structure du paragraphe.)

7. Citez les trois éléments qui vous ont posé le plus de problèmes, et expliquez pourquoi (merci de donner ici trois exemples concrets (terme, notion, articulation alambiquée d'une phrase, etc.), en indiquant, pour chacun, l'extrait dans lequel il figure) :

a. Extrait 2 : *it did before Death inform*

La difficulté immédiate réside dans le sens à donner à « *inform* », qui ne doit pas être compris au sens répandu de « mettre au courant » mais de « donner une forme ». Une fois ce point compris, je devais gérer le concept philosophique (puisque'il s'agit de la forme, mise en réseau avec substance, matière, accident...) et comprendre le lien (syntaxique et donc aussi logique) avec ce qui précède et ce qui suit (par exemple, cet élément doit-il être mis sur le même plan que « *as those I reason with confess, that the Soul of Man survives the Body* » ? comment enchaîner avec la suite « [...] : *whereas they will have it, that [...]* » ?). Pour la formulation en français, de façon intéressante, « informer » semble avoir aussi le même double sens (le sens philosophique est même celui qui apparaît en premier dans le Petit Robert en ligne).

b. Extrait 2 : *for ought appears*

Je ne connais pas cette expression et les ouvrages de référence (dictionnaires de langue) ne m'ont pas aidée (à part pour faire le rapprochement avec des expressions comme « *for aught I know* »). Les autres occurrences que j'ai trouvées pour cette expression (et dont j'aurais pu déduire un sens grâce aux différents contextes) ne m'ont pas aidée autant que je l'espérais.

c. Extrait 3 : *Mechanicks*

C'est la reformulation en français qui a posé problème ici. Les premiers mots qui me sont venus à l'esprit étaient « artisan » ou « travailleur », mais aucun ne convient (le premier parce qu'inexact, le deuxième ayant en plus une connotation qui aurait eu un effet fortement anachronique). Les autres formules étaient trop lourdes et n'auraient pas été adaptées aux contextes (par exemple : « personne exerçant une activité manuelle »). J'ai finalement décidé de ne pas mettre l'accent sur le type d'activité mais sur la classe socio-économique dénotée par l'expression.

8. À quel(s) aspect(s) avez-vous fait le plus attention au moment de traduire (respect du style de l'original, exactitude terminologique, etc.) ? Pourquoi ?

J'ai tâché de respecter au mieux les enchaînements logiques et les raisonnements, car, pour moi, c'est ce qui est au centre d'un discours philosophique. Dans le prolongement, la terminologie m'a semblé importante, puisqu'elle joue un rôle dans ce raisonnement. Le style pour moi était secondaire, mais j'ai essayé d'avoir un produit plus ou moins lisible (parce que cela facilite justement la compréhension du raisonnement logique et que, de toute façon, cela faisait partie du mandat de traduction).

[L'idée de « lisibilité » était que le lecteur ne bute pas dans sa lecture sur des constructions syntaxiques inutilement compliquées, même si la façon de rédiger dans le texte de départ dénote aussi un style de l'époque. Je voulais permettre au lecteur de se concentrer sur la pensée philosophique de Boyle (articulation des notions, logique) et de ne pas dépenser son énergie à se demander quels éléments doivent être rattachés à quoi (sur le plan strictement linguistique). Probablement qu'on pourrait dire que je voulais une traduction « qui coule ».

Je ne mettrais pas sur le même plan la lisibilité et la facilité de compréhension. La pensée proposée dans les extraits est relativement complexe, et le lecteur devra faire des efforts pour la comprendre. La traduction, comme le texte de départ, ne sera donc pas facile à comprendre. La lisibilité n'équivaut pas à une simplification du discours (des notions) et ne doit pas se faire au détriment de ce dernier.]

9. Quels types de ressources avez-vous consultés (ex : dictionnaires, encyclopédies, sites Internet, etc.) ?

- Dictionnaires de langue générale (en ligne et sur papier), en anglais et en français
- Encyclopédie générale (en ligne), en français
- Deux dictionnaires de philosophie (sur papier), en français (dont un qui propose également les termes en anglais notamment)
- Articles et ouvrages scientifiques sur Aristote, les scolastiques et Boyle, en français et en anglais (trouvés notamment grâce à Google scholar)
- Dictionnaires bilingues en ligne
- Le cas échéant, discussions sur les forums *[Je suis tout à fait sûre d'avoir lu des posts pour le fameux « for ought appears ». Je crois me souvenir avoir consulté les forums à une autre occasion, mais je ne sais plus pourquoi.]*

10. Par rapport à un spécialiste en philosophie, pensez-vous avoir été avantagé(e) ou, au contraire, désavantagé(e) pour effectuer cet exercice de traduction philosophique ? Pourquoi ?

De manière générale, je pense que j'ai été plutôt désavantagée. La pensée d'Aristote est tout de même la base en philosophie, et n'importe quel philosophe connaît probablement de quoi il retourne. (J'imagine que les choses seraient un peu différentes si le texte portait sur un obscur philosophe que personne ne connaît, puisque, dans ce cas-là, n'importe qui devrait tout d'abord se plonger dans la logique qui sous-tend le discours.) De plus, les philosophes ont l'habitude de travailler avec des textes et comprennent

comment ceux-ci fonctionnent. Par contre, j'ai peut-être eu un léger avantage pour certains mots qu'on peut facilement traduire littéralement si l'on ne fait pas attention (par exemple, « *strangers* » ou « *Mechanicks* » dans l'extrait 3).

[Petite remarque sur un aspect que je pense maintenant à clarifier : c'est vrai que le fait que le philosophe est connu aide aussi le traducteur, parce qu'il aura à sa disposition également davantage de matériel, de commentaires (tout le tsoin-tsoin) pour l'aider à comprendre. J'avais plutôt en tête une différence moins nette entre le traducteur et le philosophe que dans le cas d'Aristote, tout simplement parce que le philosophe devra faire un effort plus conséquent pour comprendre le texte (que dans le cas d'Aristote). L'autre point à prendre en compte lorsque le philosophe est moins connu concerne la situation où la terminologie utilisée n'a jamais été traduite (pour Aristote, il y a déjà une ribambelle de termes qui ont circulé parmi les philosophes) ; dans le cas d'une terminologie inconnue, je pense que le traducteur est mieux armé pour trouver une solution convenable (encore qu'il peut ne pas être conscient des autres termes qui existent dans d'autres schémas philosophiques et qui risquent d'interférer). À noter aussi qu'on peut toujours décider de proposer une nouvelle terminologie.]

Pour vous donner une réponse un peu plus claire : je pense que le philosophe sera tout de même plus à l'aise pour comprendre le texte de départ, mais que le traducteur sera mieux armé pour détecter les risques de calques, de connotations inadéquates que présentent les passages à une autre langue (ce qui n'est pas la même chose que de savoir mieux rédiger).]

11. Y a-t-il encore des éléments sur lesquels vous hésitez ou pour lesquels vous n'êtes pas entièrement convaincu(e) de votre traduction ?

Je ne suis toujours pas convaincue de ma traduction des trois éléments cités au point 7 du questionnaire.

Dans l'extrait 2, j'hésite sur la traduction de « *corruption* ». De manière générale, j'ai trouvé de nombreuses occurrences du terme « corruption » dans des articles en français ; la Bibliothèque nationale de France recense, pour le titre d'un ouvrage d'Aristote, les couples « génération – corruption » et « production – destruction » (l'extrait 3 fait d'ailleurs directement référence à ce couple). Ayant trouvé davantage d'exemples avec « corruption », j'ai opté pour cette solution, mais il est vrai que l'utilisation de ce mot est particulière ici et que son sens n'est pas tout à fait transparent pour un lecteur moderne. Je fais en quelque sorte le pari que les explications données dans l'ouvrage en tant que tel permettront au lecteur de comprendre le sens entendu dans ce contexte (en réalité, il serait probablement sage de demander au commanditaire tout l'ouvrage, pour voir comment ces citations sont intégrées).

Dans l'extrait 3, j'ai associé le nom de Verulam à Francis Bacon (baron de Verulam), car cela me semble cohérent d'un point de vue de ses idées et de la chronologie (Bacon a vécu avant Boyle). Cependant, je n'en suis pas du tout sûre.

Le début de l'extrait 3 me semble toujours un peu laborieux (lisibilité).

12. À l'inverse, y a-t-il des éléments ou des aspects pour lesquels vous êtes particulièrement satisfait(e) ou convaincu(e) de votre traduction (ex : texte idiomatique, termes philosophiques adéquats, sens bien rendu, etc.) ?

Il m'est plus facile de trouver des points sur lesquels je ne suis pas contente que des éléments dont je suis satisfaite... Mais je crois avoir réussi à produire une traduction qui « coule » bien tout en conservant une structure assez proche de l'anglais, ce qui donne tout de même une idée du rythme de l'original (même si ce dernier point n'était pas ma priorité).

13. En définitive, êtes-vous plutôt satisfait(e) de votre traduction ? Pensez-vous qu'elle pourrait être publiée telle quelle ?

Je suis plus satisfaite que ce à quoi je m'attendais en commençant la traduction. Tout en étant consciente qu'il y a des points qui peuvent être améliorés, je pense qu'elle pourrait être publiée à la condition de résoudre le problème de « *for ought appears* » (par exemple, en demandant l'avis d'un anglophone, ce que je n'ai pas pu faire).

[Une relecture est toujours la bienvenue et devrait être faite tant que cela est possible (s'il n'y a pas de problème de ressources par exemple). À mon avis, entre une relecture par un philosophe ou une relecture par un traducteur, il serait plus pertinent dans ce cas précis de demander à un philosophe (puisque je suis traductrice : cela permet d'avoir les deux spécialisations et d'avoir aussi une évaluation « par l'usage »). Par contre, pour « for ought appears », il faudrait là demander à un linguiste anglophone (qui n'aurait pas nécessairement besoin de faire une relecture complète).]

14. Autres remarques ou commentaires : -

15. [Autres demandes de précisions] :

[Au sujet du fait qu'elle a ôté la note de bas de page dans l'extrait 1 : Il n'y a pas de raison particulière. Je ne sais pas pourquoi, j'ai cru que la note était là comme information supplémentaire pour le traducteur et qu'elle ne faisait pas partie du mandat (ce qui est absurde, en réalité, lorsqu'on voit le contenu de la note).]

[Au sujet du fait qu'elle a retiré la majorité des italiques et des majuscules : Je trouvais les majuscules extrêmement perturbantes pour la lecture, d'autant plus que je ne voyais pas la logique derrière leur utilisation. Je me rends compte que j'ai concentré toute mon attention sur les articulations logiques et sur la syntaxe et que j'ai un peu oublié les majuscules et les italiques (pour l'italique, je l'ai appliqué uniquement quand les règles du français l'exigeaient).]

Annexe 3 : Elena Laurinavichute

Présentation d'Elena Laurinavichute²³⁰

Elena Laurinavichute est étudiante en dernière année de Maîtrise à la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève, où elle travaille avec le français, l'anglais et le russe. Elle rédige actuellement un mémoire en traduction spécialisée traitant des implications linguistiques et éthiques de la traduction économique.

Mme Laurinavichute a déjà fait de la traduction et de l'interprétation pour le Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones (Docip), dans le cadre de conférences à l'ONU. De plus, elle effectue régulièrement des traductions administratives français-anglais pour une secrétaire de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

Traductions d'Elena Laurinavichute

Premier extrait :

[...] Aristote lui-même non seulement définit les *propriétés* sans établir leur *genre*, mais aussi, quand il s'agit de définir les *qualités*, affirme que la *qualité est ce par quoi une chose est dit qualis*. Ici, je voudrais souligner que, dans cette définition, Aristote omet le *genre* et qu'il n'est pas tâche facile de donner une bonne définition de qualités. Même le célèbre et grand maître de la logique, quand il prétend donner une telle définition, ne fait que définir une chose à travers cette même chose, puisqu'il faut supposer que la notion de *qualis* est aussi peu connue que celle de *qualitas*. Je pense que cette démarche est semblable à celle que j'aurais en définissant la blancheur par la qualité de ce qui est blanc ou la vertu comme étant la qualité que possède un homme vertueux. Par ailleurs, je me demande sérieusement si la définition donnée par Aristote n'est pas fautive en plus d'être obscure. La question posée est *Qualis res est ?*²³¹ La réponse peut découler de *certaines*, si ce n'est *toutes* les autres *catégories de propriétés* [...]

Deuxième extrait :

[...] Si la forme est une substance à proprement parler, véritablement distincte de la matière, elle devrait, comme je l'ai récemment remarqué, pouvoir exister d'elle-même, sans le soutien de la substance. Comme le reconnaissent ceux avec qui j'en débats, l'âme humaine survit au corps, ayant eu une forme avant la mort. Ils admettent toutefois que la corruption anéantit la forme, qui ne peut donc pas exister séparément de la matière à laquelle elle était unie. Une fois encore, ils appellent substance ce qui est en réalité une propriété, contredisant leur propre doctrine grossière, qui stipule que les choses de la nature, une fois corrompues, se dissolvent pour devenir matière première. Ainsi, ils devraient affirmer que ces choses ne deviennent que partiellement matière première, le reste se transformant soit en néant, soit en formes. Si ces

²³⁰ Ces informations nous ont été communiquées par Mme Laurinavichute elle-même.

²³¹ « Comment la chose est-elle ? », c'est-à-dire « Quelle est la qualité de cette chose ? » [note de Michael Hunter et d'Edward B. Davis]

dernières étaient tout aussi immatérielles que l'âme humaine, elles devraient, semble-t-il, elles aussi être immortelles.

Troisième extrait :

[...] au lieu de nous fournir des descriptions intelligibles et explicites (à défaut d'être complètes) de quelques sujets spécifiques, fondées sur une observation attentive et scrupuleuse, [les disciples scolastiques d'Aristote] se sont contentés en général de débattre vigoureusement de certaines questions inutiles, ou en tout cas sans importance en ce qui concerne les objets physiques, la *Materia Prima*, les formes de substances, la privation, la place, la génération, la corruption et d'autres choses générales semblables. Une fois eux-mêmes et leur lecteurs fatigués par ces considérations, ils sont restés étrangers aux produits particuliers de cette nature, celle-là même sur laquelle ils s'étaient si longuement disputés, et ont été incapables de donner davantage d'informations utiles et pertinentes sur les corps particuliers que les gens les plus simples, tels qu'un mineur, un boucher, un forgeron ou une laitière. Leur philosophie semblait imparfaite et inutile non seulement au commun des mortels, mais aussi aux esprits plus élevés et philosophes, et ce à cause du fait que *Verulam* avait tenté, avec beaucoup d'adresse et d'ingéniosité (et pas sans quelque peu d'indignation), de restaurer les rites plus modestes et utiles pratiqués par les anciens, qui visaient à connaître des corps particuliers sans s'empressement de créer un système [...]

Questionnaire d'Elena Laurinavichute²³²

1. Combien de temps (approximativement) avez-vous consacré à la traduction de ces trois extraits ?

Environ 3 heures

2. Sur cette durée totale, combien de temps (approximativement) avez-vous consacré :

a. à la recherche documentaire en vue de comprendre des notions philosophiques ?

20 %

b. à la recherche d'équivalents pour les termes philosophiques ?

15 %

c. à la recherche de mots de la langue anglaise générale (mots inconnus, sens anciens, etc.) ?

5 %

²³² Les parties entre crochets et en italique correspondent aux précisions que nous lui avons demandées dans un second temps afin de compléter certaines réponses ou d'expliquer certains choix.

d. au « peaufinage » de votre texte en vue de le rendre idiomatique et agréable à lire ?

40 %

e. Les 20% restants étaient consacrés à la traduction elle-même

Si vous n'êtes pas en mesure de déterminer le temps consacré à chacune de ces étapes, veuillez simplement les classer en leur attribuant les chiffres de 1 (= la plus chronophage) à 4 (= la moins chronophage).

3. Les extraits originaux étaient-ils aisément compréhensibles ? Si tel n'était pas le cas, vos problèmes de compréhension étaient-ils plutôt dus à la syntaxe, au vocabulaire ancien, aux notions philosophiques, etc. ?

Les extraits étaient compréhensibles, mais pas vraiment aisément. La syntaxe vieillie m'a demandé un effort de concentration considérable.

4. Avez-vous directement commencé à traduire ou avez-vous effectué des recherches documentaires préalables ?

Directement commencé à traduire.

[Au sujet de sa méthode en général : Je décrirais ma méthode comme plutôt circulaire... Si je suis certaine que je suis satisfaite d'une version pour un segment, une phrase, un paragraphe, je ne fais qu'une seule relecture à la fin, pour les coquilles. Sinon, je peux revenir plusieurs fois sur la même phrase, surtout quand je fais un premier jet, que je vais chercher mes termes, que je reviens pour voir si « ça colle » et que je la retravaille. Des fois, quand ça ne vient vraiment pas, je la laisse jusqu'à ce que j'aie traduit tout le texte et je reviens dessus après, parfois quelques jours plus tard. Sauf cas exceptionnels, je ne consacre pas une étape rien qu'au peaufinage de l'idiomaticité : je n'aime pas les relectures interminables, donc je passe plus de temps sur mon premier jet, pour qu'il soit directement correct et que, dans le cas où je devrais le retravailler, ce soit juste un minimum.]

5. De manière générale, quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de la traduction de ces extraits ?

Rendre la syntaxe tortueuse compréhensible en français.

6. Quel extrait a été le plus difficile à traduire ? Pourquoi ?

Les trois étaient de difficulté équivalente. Le premier a cependant été le plus chronophage, car il demandait davantage de recherches terminologiques que les deux autres.

7. Citez les trois éléments qui vous ont posé le plus de problèmes, et expliquez pourquoi (merci de donner ici trois exemples concrets (terme, notion, articulation alambiquée d'une phrase, etc.), en indiquant, pour chacun, l'extrait dans lequel il figure) :

- a. Extrait 3 : [...] *were not able to give a man so much true and useful Information about Particular Bodies, as even the meanest Mechanicks, such as Mine-diggers, Butchers, Smiths, and even Dary-maids, could do.*

L'articulation de l'élément comparatif [*give a man so much information as even Mechanicks could do*] a été particulièrement difficile à cause de la longueur des éléments comparés.

- b. Extrait 2 : [...] *it did before Death inform* [...]

Je n'ai pas compris comment cet extrait s'articulait avec le reste de la phrase, j'ai dû l'interpréter et rendre en français par ce qui me semblait s'inscrire au mieux dans la logique de la réflexion.

- c. Extrait 1 : [...] *he that is reputed the great Master of Logick* [...]

Je ne sais pas si l'on doit interpréter le « *reputed* » comme « célèbre » ou comme « celui qui est connu comme étant ».

8. À quel(s) aspect(s) avez-vous fait le plus attention au moment de traduire (respect du style de l'original, exactitude terminologique, etc.) ? Pourquoi ?

Une articulation logique des phrases en français qui ne compromettrait pas l'exactitude du sens anglais et qui serait facilement lisible pour un francophone contemporain.

Parce que c'était ce qui était demandé par le donneur d'ouvrage.

9. Quels types de ressources avez-vous consultés (ex : dictionnaires, encyclopédies, sites Internet, etc.) ?

- Pour la compréhension du texte anglais :
 - o *Merriam-Webster, The Free Dictionary* (particulièrement pour les usages vieilliss, voire archaïques)
 - o Pages wiki sur la philosophie d'Aristote et la classification qu'il propose
 - o Google Books (quelques éléments pour comprendre les concepts philosophiques)
- Pour l'articulation en français :
 - o Linguee
 - o Synonymo.fr
 - o *Dictionnaire des combinaisons de mots* (Robert)
 - o *Le Robert, Larousse.*

[Au sujet de The Free Dictionary : Je l'ai utilisé uniquement pour l'anglais. J'aime le fait qu'il présente des ressources de plusieurs dictionnaires à la fois, qu'il ait un Thesaurus et qu'il donne parfois même les connotations de certaines unités lexicales.]

[La seule ressource « papier » que j'ai consultée est le Dictionnaire des combinaisons de mots. C'est selon moi le meilleur dictionnaire de cooccurrents, et il facilite pas mal la tâche pour articuler les phrases correctement.]

10. Par rapport à un spécialiste en philosophie, pensez-vous avoir été avantagé(e) ou, au contraire, désavantagé(e) pour effectuer cet exercice de traduction philosophique ? Pourquoi ?

J'aurais préféré pouvoir consulter un spécialiste pour être certaine de bien comprendre les implications philosophiques du texte anglais. Cependant, je pense être avantagée par le fait que je n'éprouve aucun besoin de coller au texte, surtout une fois que je l'ai compris. Je cherche à faciliter la lecture à mon destinataire, ce qui veut dire que je fais pour lui une partie du « déchiffrage » de l'original, qui est écrit dans une langue pas particulièrement lisible ou accessible de prime abord.

11. Y a-t-il encore des éléments sur lesquels vous hésitez ou pour lesquels vous n'êtes pas entièrement convaincu(e) de votre traduction ?

Oui, les suivants (numéro d'extrait indiqué entre crochets) :

- les majuscules aux noms communs que j'ai enlevées en français, car elles n'ont grammaticalement pas raison d'être. Il fallait peut-être les garder. [les trois extraits]
- traduction de *Genus* [1]
- [...] *it did before Death inform* [...] [2]
- *first Matter* [2]
- [...] *which being as well immaterial as the Souls of Men, must, for ought appears, be also, like them, accounted immortal.* [2]

Je n'aime pas la répétition de « aussi » dans ma traduction

- [...] *Privation, Place, Generation* [...] [3]

Je ne suis pas sûre de ma terminologie pour ces trois termes

- [...] *useful Information about Particular Bodies, as even the meanest Mechanicks* [...] [3]

Pas sûre d'avoir bien compris le sens de « *particular bodies* » et d'avoir choisi le bon équivalent pour « *mechanicks* ».

12. À l'inverse, y a-t-il des éléments ou des aspects pour lesquels vous êtes particulièrement satisfait(e) ou convaincu(e) de votre traduction (ex : texte idiomatique, termes philosophiques adéquats, sens bien rendu, etc.) ?

Ce dont je suis le plus satisfaite dans ma traduction est le fait d'avoir réussi (selon moi) à ne pas trop m'éloigner du texte anglais, en conservant donc le style autant que je le pouvais, sans pour autant sacrifier la clarté de mon texte français ; j'ai en tout cas l'impression que mon articulation est plutôt claire (j'espère que c'est bien le cas !)

13. En définitive, êtes-vous plutôt satisfait(e) de votre traduction ? Pensez-vous qu'elle pourrait être publiée telle quelle ?

Plutôt satisfaite et je pense qu'elle pourrait être publiée après une relecture par un spécialiste en philosophie.

[Je souhaiterais une relecture par un professionnel du domaine philosophique notamment pour le sens rendu, car je suis en général assez sûre de ma terminologie (enfin, autant que l'on peut l'être quand on a bonne conscience après avoir fait les recherches terminologiques). Aussi, dans l'éventualité où j'aurais décidé de modifier la ponctuation ou réarrangé un peu l'ordre de la phrase, je pense qu'un expert relèvera aisément si le sens en a souffert. Qui plus est, si le texte traduit est destiné à être utilisé par des spécialistes (ce qui n'est pas le cas dans ce mandat), je me laisse facilement obséder par la recherche de la bonne phraséologie. Un expert du domaine relèvera, une fois de plus, aisément les expressions qu'on « ne dit pas comme ça ».]

14. Autres remarques ou commentaires : -

Annexe 4 : Justine Roulin

Présentation de Justine Roulin²³³

Justine Roulin a étudié la philosophie et le français à l'Université de Fribourg, disciplines qu'elle a enseignées durant une année dans un collège de Fribourg.

Depuis 2014, Mme Roulin est doctorante en philosophie moderne à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne. Sa thèse, qui s'intitule *Droit naturel et distinction des rangs : de Samuel Pufendorf à John Millar*, porte sur la famille et l'évolution des rapports d'autorité du droit naturel, du XVII^e siècle aux Lumières écossaises. Justine Roulin a en outre été engagée sur le projet de recherche « *Natural law in Switzerland and beyond: sociability, natural equality, social inequality* », sous la direction de la Prof. Simone Zurbuchen.

²³³ Ces informations ont été soit communiquées par Mme Roulin elle-même, soit tirées du site Internet de l'Université de Lausanne (cf. UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (s.d.), consulté le 07.08.2017, sous la rubrique « Philosophie »).

Traductions de Justine Roulin²³⁴

Premier extrait :

Première version : Aristote lui-même ne définit pas les accidents sans établir leur *Genre*, mais quand il en vient à définir les *Qualités*, il nous dit que la *Qualité est ce par quoi une chose est dite être Qualis*, où j'aimerais que vous remarquiez à la fois que sa définition omet le *Genre* et qu'il n'est pas une chose facile que de donner une bonne définition des qualités, puisque celui qui est réputé être un grand maître de logique, quand il prétend nous en donner une, ne fait rien d'autre en la matière que de définir une chose par la même chose ; parce que ce qu'est *Qualis*, il est supposé être peu connu ce qu'est *Qualis*, comme ce qu'est *Qualitas*, et je pense qu'il fait la même chose que s'il définissait la *Blancheur* par ce qui fait qu'une chose peut être dite blanche, ou la *vertu* par ce qui fait qu'un homme puisse être dit vertueux. A côté de cela, je doute beaucoup que sa définition ne soit pas moins incorrecte qu'obscure, puisqu'à la question *Qualis res est ?* la réponse peut être rendue de quelque, sinon toutes, les autres situations des accidents.

Seconde version : Non seulement Aristote lui-même définit les accidents sans établir leur *Genre*, mais lorsqu'il en vient à définir les *Qualités*, il nous dit que la *Qualité est ce par quoi une chose est dite être Qualis*. A cet égard, j'aimerais vous rendre attentifs à deux choses : premièrement, sa définition omet le *Genre* et, deuxièmement, il n'est pas facile de donner une bonne définition des qualités, puisque celui-là même qui a la réputation d'être un grand maître de logique, quand il prétend nous en donner une, ne fait rien d'autre en la matière que de définir la chose par la chose elle-même. Ainsi, ce qu'est *Qualis* peut être supposé aussi peu connu que ce qu'est *Qualitas*, et je pense qu'Aristote fait la même chose que si je définissais la *Blancheur* par ce qui fait qu'une chose peut être dite blanche, ou la *vertu* par ce qui fait qu'un homme puisse être dit vertueux. Par ailleurs, je doute beaucoup que sa définition ne soit pas moins incorrecte qu'obscure, puisqu'à la question *Qualis res est ?* la réponse peut être rendue par plusieurs – sinon tous – les autres prédicats d'accidents.

Deuxième extrait :

Première version : si une *Forme* est une *Substance* réelle, vraiment distincte de la *Matière*, elle doit, comme je l'ai remarqué précédemment, être capable d'exister par elle-même, sans aucune autre substance qui ne la soutienne, comme ceux avec lesquels je raisonne confessent que l'âme de l'homme survit au corps, elle le fait avant que la mort façonne : cependant qu'ils l'auront, que dans la corruption la forme est presque abolie et périt complètement, puisqu'elle n'est pas capable d'exister séparément de la matière, à laquelle elle était unie : ainsi, ici encore, ce qu'ils appellent une substance ils en font en fait un accident, et de plus ils contredisent leur propre *Doctrine* vulgaire, selon laquelle les choses naturelles sont par leur corruption dissoutes dans la *Matière* première, puisque à ce stade, ils doivent dire que de telles choses sont en partie dissoutes dans la matière première et en partie soit *Rien*, soit dans des *Formes*, qui étant

²³⁴ Les soulignements sont du fait de Mme Roulin et indiquent des éléments pour lesquels elle n'est pas certaine de sa traduction [cf. Q14].

immatérielles comme les âmes des hommes, doivent, ce qui doit apparaître, être aussi comme eux, décrites immortelles.

Seconde version : si une Forme est une Substance réelle, vraiment distincte de la Matière, elle doit, comme je l'ai remarqué précédemment, être capable d'exister en soi, sans aucune autre Substance qui ne la soutienne. Comme le confessent ceux avec lesquels je raisonne, l'âme de l'homme survit au corps, avant que la mort ne le façonne, bien qu'ils aient soutenu que, dans la corruption, la Forme est presque abolie et périt complètement, puisqu'elle ne peut pas exister séparément de la Matière à laquelle elle a été unie. Ainsi, ici encore, ce qu'ils appellent une Substance, ils en font en fait un accident et, de plus, ils contredisent leur propre Doctrine vulgaire, selon laquelle les choses naturelles sont dissoutes par leur corruption dans la Matière première, puisque à ce stade, ils doivent soutenir que de telles choses sont en partie dissoutes dans la Matière première, mais en partie aussi dissoute ou bien dans le Néant, ou bien dans des Formes qui, étant immatérielles comme les âmes des hommes, doivent être décrites comme elles, à ce qui paraît, immortelles.

Troisième extrait²³⁵ :

Au lieu de nous donner des descriptions intelligibles et explicites (sinon précises), fondées sur des considérations distinctes et attentives des sujets particuliers, [les penseurs scolastiques aristotéliens] se contentent en général de discuter véhémentement de questions probablement inutiles, ou du moins futiles, à propos des objets de la physique, de la *Materia Prima*, des formes substantielles, de la privation, de la place, de la génération, de la corruption et d'autres choses tout aussi générales. Même une fois qu'ils se sont assez fatigués eux-mêmes et leurs lecteurs, ils sont restés complètement étrangers aux productions particulières de cette Nature de laquelle ils ont tant débattu et sont incapables de fournir à quiconque quelque information vraie et utile sur les corps particuliers, alors que les représentants des professions les plus basses, comme les mineurs, les bouchers, les forgerons et même les filles de laiterie peuvent le faire. Cela rend leur philosophie imparfaite et inutile, non seulement à la majorité des hommes, mais même aux esprits les plus élevés et les plus philosophiques, si bien que notre grand *Verulam* tente avec talent et industrie (et non sans indignation) de restaurer les manières les plus modestes et les plus utiles des Anciens d'enquêter sur les corps particuliers, sans se hâter d'établir des systèmes.

Questionnaire de Justine Roulin²³⁶

1. Combien de temps (approximativement) avez-vous consacré à la traduction de ces trois extraits ?

3 heures

²³⁵ Pour cet extrait, Mme Roulin ne nous a rendu qu'une seule version.

²³⁶ Les parties entre crochets et en italique ainsi que la question 15 correspondent aux précisions que nous lui avons demandées dans un second temps afin de compléter certaines réponses ou d'expliquer certains choix.

2. Sur cette durée totale, combien de temps (approximativement) avez-vous consacré :

a. à la recherche documentaire en vue de comprendre des notions philosophiques ?

4

b. à la recherche d'équivalents pour les termes philosophiques ?

3

c. à la recherche de mots de la langue anglaise générale (mots inconnus, sens anciens, etc.) ?

2

d. au « peaufinage » de votre texte en vue de le rendre idiomatique et agréable à lire ?

2

Si vous n'êtes pas en mesure de déterminer le temps consacré à chacune de ces étapes, veuillez simplement les classer en leur attribuant les chiffres de 1 (= la plus chronophage) à 4 (= la moins chronophage).

3. Les extraits originaux étaient-ils aisément compréhensibles ? Si tel n'était pas le cas, vos problèmes de compréhension étaient-ils plutôt dus à la syntaxe, au vocabulaire ancien, aux notions philosophiques, etc. ?

La principale difficulté vient de la syntaxe et de certaines expressions anciennes que je ne connais pas. Les termes philosophiques ne m'ont pas vraiment posé problème.

4. Avez-vous directement commencé à traduire ou avez-vous effectué des recherches documentaires préalables ?

Je me suis très succinctement renseignée sur Robert Boyle.

5. De manière générale, quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de la traduction de ces extraits ?

La syntaxe me paraît très vieillie. Il est parfois difficile de reconstituer les phrases en respectant les articulations du texte. L'auteur intercale fréquemment des propositions à l'intérieur de propositions, ce qui rend difficile la hiérarchisation des informations.

6. Quel extrait a été le plus difficile à traduire ? Pourquoi ?

Le deuxième. Je ne suis pas sûre de la manière dont les syntagmes sont organisés et les pronoms sont ambigus (le « *it* » ou le « *they* » reviennent à plusieurs reprises et on ne sait parfois plus à quoi ils se réfèrent). Problème de ponctuation : les virgules, par exemple, ne sont plus utilisées de la même manière en anglais aujourd'hui. Cela complexifie la compréhension syntaxique du texte. Du point de vue du sens, il me semble que l'auteur veut souligner une incohérence des penseurs qu'il critique, mais je

ne suis pas sûre de comprendre les moments où il affirme sa propre position et les moments où il décrit la leur.

7. Citez les trois éléments qui vous ont posé le plus de problèmes, et expliquez pourquoi (merci de donner ici trois exemples concrets (terme, notion, articulation alambiquée d'une phrase, etc.), en indiquant, pour chacun, l'extrait dans lequel il figure) :

a. Extrait 2 : « *for ought appears* »

C'est à mon avis une expression vieillie, mais je n'en ai pas trouvé la traduction. J'ai finalement opté pour « à ce qui paraît », mais sans grande conviction.

b. Extrait 2 : « *whereas they will have it* »

Je ne comprends pas cette expression et je ne sais pas à quoi se réfère le « *it* ». Je peine de plus à lier cette séquence au « *that* » qui vient ensuite.

c. Extrait 3 : la conjonction « *that* »

Elle me pose souvent problème, notamment dans l'extrait 3, quatrième ligne avant la fin. La conjonction devrait lier la proposition à ce qui précède, mais je ne parviens pas à comprendre comment.

d. Extrait 3 : « *the meanest mechanics* »

J'ai des difficultés à traduire cette expression, bien que je comprenne exactement de quoi il s'agit.

8. À quel(s) aspect(s) avez-vous fait le plus attention au moment de traduire (respect du style de l'original, exactitude terminologique, etc.) ? Pourquoi ?

J'ai essayé de comprendre la syntaxe et de la rendre au mieux en français contemporain, car l'absence d'une négation, par exemple, peut fausser la signification du texte.

[Par l'expression « rendre au mieux », je parle avant tout du respect des règles grammaticales et syntaxiques, car une petite erreur peut conduire à un contre-sens ou à une traduction de sens inverse à la signification de l'original (c'est ce que j'explique par l'exemple de la négation).]

9. Quels types de ressources avez-vous consultés (ex : dictionnaires, encyclopédies, sites Internet, etc.) ?

- Dictionnaires en ligne : www.lexilogos.com. *[J'ai utilisé les dictionnaires bilingues et monolingues anglais. Je n'ai pas utilisé de dictionnaires de philosophie.]*
- J'ai également essayé de chercher certaines expressions sur Google.
- *[Pour ce qui est des renseignements sur Boyle, j'ai fait une recherche Google rapide, mais je ne sais plus quels sites exactement j'ai consultés.]*

10. Par rapport à un traducteur professionnel, pensez-vous avoir été avantagé(e) ou, au contraire, désavantagé(e) pour effectuer cet exercice de traduction philosophique ? Pourquoi ?

Je pense avoir été désavantagée, car je ne connais pas suffisamment bien la syntaxe anglaise pour être certaine de mes traductions. Mes connaissances philosophiques m'ont aidée à comprendre certains aspects du texte (notamment les notions clés d'Aristote), mais je ne connais pas suffisamment Robert Boyle pour être sûre de ce qu'il veut dire. Enfin, la connaissance des concepts peut parfois fausser la traduction : on a tendance à s'attendre à certaines thèses, ce qui peut forcer la traduction.

11. Y a-t-il encore des éléments sur lesquels vous hésitez ou pour lesquels vous n'êtes pas entièrement convaincu(e) de votre traduction ?

Oui, beaucoup. Je trouve difficile de trouver la juste mesure entre le respect de la source et l'adaptation à la langue française contemporaine.

[On sent que l'anglais que l'on traduit n'est pas le même que celui que l'on peut lire dans les textes contemporains (certaines tournures me semblent vieilles). Or je ne me voyais pas traduire les extraits comme si j'étais une lectrice du 17^e siècle, c'est pourquoi je parle de « français contemporain ».]

[Exemples concrets sur lesquels elle hésite encore ou pour lesquels elle n'est pas convaincue²³⁷ : Par exemple dans le premier extrait, deuxième version de ma traduction, je simplifie la syntaxe alambiquée de l'original (beaucoup de propositions enchâssées les unes dans les autres) à l'aide de termes qui n'apparaissent pas tels quels dans l'original : j'utilise « deux choses », puis j'ajoute « premièrement » et « deuxièmement ».]

12. À l'inverse, y a-t-il des éléments ou des aspects pour lesquels vous êtes particulièrement satisfait(e) ou convaincu(e) de votre traduction (ex : texte idiomatique, termes philosophiques adéquats, sens bien rendu, etc.) ?

Je suis plus satisfaite du premier extrait. Il me semble que la traduction est fluide et que je comprends bien le sens philosophique du texte.

13. En définitive, êtes-vous plutôt satisfait(e) de votre traduction ? Pensez-vous qu'elle pourrait être publiée telle quelle ?

Non, je ne pense pas qu'elle puisse être publiée telle quelle.

[La raison principale est que je ne connais pas suffisamment Robert Boyle. De plus, je suis consciente que certains choix que je fais sont discutables et devraient être discutés]

²³⁷ Au vu de la réponse qui suit, nous pensons qu'il y a eu un malentendu. En effet, nous avons demandé à Mme Roulin d'expliquer ce qu'elle entendait par « français contemporain », puis de donner un ou plusieurs exemples concrets d'éléments pour lesquels elle hésitait encore. Or, il semblerait que, pour répondre à la seconde partie de la question, Mme Roulin ait donné non pas un exemple d'aspect pour lequel elle n'était pas convaincue, mais un exemple d'adaptation à la langue contemporaine.

dans le cas d'une publication. Enfin, il me reste des doutes pour chaque extrait (passages soulignés) ; il me faudrait y répondre avant de consentir à la publication.

Je ne pense pas que tout devrait être refait, mais qu'il faudrait reprendre chaque traduction et discuter de mes choix. Je pense que la traduction d'un tel ouvrage est un exercice collectif qui va de pair avec une étude du corpus. Je ne me sentirais donc pas légitime à publier mes traductions telles quelles, puisque je n'ai pas pu discuter de mes choix avec quelqu'un d'autre et que je connais mal la pensée de Boyle.]

14. Autres remarques ou commentaires :

Pour les deux premiers extraits, j'ai laissé la première version de la traduction, mais les deuxièmes versions sont celles que j'adopterais au final.

15. [Autres demandes de précisions] :

[Au sujet de « Verulam » (extrait 3) : Je pense qu'il s'agit d'un nom propre. Francis Bacon était Lord Verulam, il s'agit probablement de lui.]

[Au sujet du fait qu'elle a ôté la note de bas de page dans l'extrait 1 : Je ne l'ai pas vue ! désolée. Je traduirais par : « Comment est la chose ? c'est-à-dire quelle est la qualité de la chose ».]

Annexe 5 : Michel Siggen

Présentation de Michel Siggen²³⁸

Michel Siggen est docteur en philosophie de l'Université de Genève et ingénieur physicien de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il dispense depuis plusieurs années des cours de philosophie au Lycée-Collège des Creusets, à Sion (VS). Il est également enseignant d'épistémologie et de philosophie des sciences aux Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie de Paris (IPC).

M. Siggen a déjà rédigé plusieurs ouvrages scientifiques, dont *L'expérience chez Aristote* (Peter Lang, 2005), *La Sagesse de la loi* (Éditions Saint-Augustin, 2007) ainsi que *La science a-t-elle réponse à tout ?* (Edifa-Mame, 2007).

²³⁸ Ces informations nous ont été communiquées par M. Siggen lui-même. Toutefois, nous nous sommes rendu compte qu'elles figuraient également, de façon presque identique, sur le site Internet de la Société Internationale de Philosophie Réaliste (cf. SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE RÉALISTE (s.d.), consulté le 08.08.2017) ainsi que sur le site des éditions Peter Lang (cf. PETER LANG (s.d.), consulté le 08.08.2017).

Traductions de Michel Siggen

Premier extrait :

[...] Aristote lui-même non seulement définit les *accidents* sans établir leur genre, mais lorsqu'il vient à définir les *qualités*, il nous dit que *la qualité est ce par quoi une chose est dite être de telle sorte (qualis)*. J'aimerais que vous remarquiez à la fois que dans sa définition il omet le genre, et que ce n'est pas facile de donner une très bonne définition des qualités, puisque lui, qui est réputé être le plus grand maître de logique, là où il feint de nous donner une définition, il définit la chose par la même chose ; car c'est censé être un peu connu que *qualis* est ce que la *qualité* est, et il me semble qu'il fait comme si je définissais la blancheur comme étant ce par quoi une chose est appelée blanche, ou la vertu comme ce par quoi un homme est dit être vertueux. En plus de cela, je crains beaucoup que sa définition soit aussi fausse qu'obscure. Car à la question « *qualis res est ?* » (quelle sorte de chose est-ce ?), la réponse peut être donnée par *certain*s (si ce n'est pas tous) des autres *prédicaments accidentels* [...]

Deuxième extrait :

[...] si une forme est une vraie substance réellement distincte de la matière, elle doit, comme je l'ai récemment noté, pouvoir exister d'elle-même sans une autre substance pour la supporter – parce que ceux avec qui je raisonne confessent que l'âme de l'homme fait vivre le corps avant que la mort détruise – tandis qu'ils confessent que dans la corruption la forme est totalement supprimée et périt entièrement, n'étant pas capable d'exister séparée de la matière dans laquelle elle était unie. Ici de nouveau, ce qu'ils appellent une substance, ils en font en effet un accident, et, en plus, ils contredisent leur propre doctrine populaire que les choses naturelles sont, lors de leur corruption, réduites à la matière première : puisque, à ce tarif, ils devraient dire que de telles choses sont partiellement réduites à la matière première, et partiellement à rien, ou à des formes qui, étant aussi immatérielles que les âmes des hommes, doivent, pour que quelque chose apparaisse, être considérées semblablement à elles comme étant immortelles.

Troisième extrait :

[...] au lieu de nous donner des propos intelligibles et explicites sur des sujets particuliers, fondés sur une considération distincte et attentive [de ces sujets], [les disciples scolastiques d'Aristote] se sont contentés dans des discussions véhémentes, de certaines questions inutiles, ou au moins sans importance, touchant des objets de physique, et concernant la *materia prima*, les formes substantielles, la privation, le lieu, la génération, la corruption et d'autres choses générales de ce type, avec lesquelles, lorsqu'ils avaient tout à fait ennuyé leurs lecteurs et eux-mêmes, restaient la plupart du temps totalement étrangers aux productions de cette nature pour laquelle ils s'étaient tant disputés, et n'étaient pas capables de donner à un homme autant d'informations vraies et utiles sur ces corps particuliers que même le moindre artisan, comme les mineurs, les bouchers, les forgerons et mêmes les filles de ferme peuvent le faire. Cela a rendu leur philosophie si imparfaite et inutile, non seulement pour la plupart des hommes mais aussi pour les esprits plus élevés et philosophiques, que notre grand Bacon a essayé avec

beaucoup d'habileté et d'industrie (et non sans un peu d'indignation) de rétablir la méthode plus modeste et utile pratiquée par les anciens, de faire des recherches sur les corps particuliers, sans se presser pour faire des systèmes [...]

Questionnaire de Michel Siggen²³⁹

1. Combien de temps (approximativement) avez-vous consacré à la traduction de ces trois extraits ?

Pour chaque extrait, entre 30 et 60 minutes, en les traduisant en deux temps : d'abord une première traduction brute, puis, quelque temps plus tard en peaufinant la traduction pour la rendre plus française.

2. Sur cette durée totale, combien de temps (approximativement) avez-vous consacré :

a. à la recherche documentaire en vue de comprendre des notions philosophiques ?

3 (j'ai déterminé la compréhension des notions philosophiques *avant* la traduction ; de plus, par ma formation antérieure je connais très bien le vocabulaire scolastique)

b. à la recherche d'équivalents pour les termes philosophiques ?

2

c. à la recherche de mots de la langue anglaise générale (mots inconnus, sens anciens, etc.) ?

1 (certaines tournures de phrases me posent problème lors de la traduction. [*Parfois c'est la tournure elle-même que je ne comprends pas correctement.*])

d. au « peaufinage » de votre texte en vue de le rendre idiomatique et agréable à lire ?

1 (certaines tournures de phrases me posent problème lors de la traduction. [*Je ne trouve pas toujours l'expression habituelle française qui traduit telle expression habituelle anglaise.*])

Si vous n'êtes pas en mesure de déterminer le temps consacré à chacune de ces étapes, veuillez simplement les classer en leur attribuant les chiffres de 1 (= la plus chronophage) à 4 (= la moins chronophage).

²³⁹ Les parties entre crochets et en italique ainsi que la question 15 correspondent aux précisions que nous lui avons demandées dans un second temps afin de compléter certaines réponses ou d'expliquer certains choix.

3. Les extraits originaux étaient-ils aisément compréhensibles ? Si tel n'était pas le cas, vos problèmes de compréhension étaient-ils plutôt dus à la syntaxe, au vocabulaire ancien, aux notions philosophiques, etc. ?

Le premier et le dernier extrait étaient aisément compréhensibles. Le deuxième était plus difficile. Mes difficultés étaient plutôt dues à la syntaxe et à certaines expressions anglaises particulières.

4. Avez-vous directement commencé à traduire ou avez-vous effectué des recherches documentaires préalables ?

J'ai directement commencé à traduire. Les recherches documentaires ont été réalisées généralement (mais pas toujours) *avant* de sélectionner les extraits. Néanmoins, certaines recherches documentaires très précises ont été réalisées après une première traduction. J'ai toujours tenté de séparer la recherche spécifiquement philosophique (sur le fond) de la traduction (plus formelle).

[Toutefois, s'il m'avait été demandé de traduire un texte de philosophie portant, par exemple, sur David Hume (ou sur n'importe quel aspect de philosophie sur lequel je ne me suis jamais réellement penché pour écrire un livre ou un article), j'aurais nécessairement commencé par des recherches documentaires préalables (en français d'abord) avant de me plonger dans le texte anglais lui-même.]

[La distinction entre recherche philosophique et traduction doit être faite car, en raison de la formation initiale de tout lecteur, il y a le risque de se contenter des catégories (ou des étiquettes) philosophiques déjà connues pour juger les propos d'un auteur sans le lire suffisamment attentivement. Par exemple, classiquement, on risque de ranger Boyle parmi les empiristes anglais. Cependant, une lecture plus précise des textes de Boyle nous montre que c'est plus un « expérimentaliste » qu'un « empiriste ». C'est Locke qui sera considéré comme un véritable philosophe empiriste pour d'autres raisons.

Pour respecter cette distinction, il faut bien distinguer l'expression « expérimentale » de l'expression « empirique » notamment dans les mots mêmes utilisés par Boyle. Par exemple, ne pas traduire « experimental philosophy »²⁴⁰ par « philosophie empirique », mais par « philosophie expérimentale ».]

5. De manière générale, quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de la traduction de ces extraits ?

J'ai eu quelques difficultés sur certaines tournures anglaises.

[Ces difficultés étaient parfois dues à la compréhension, mais parfois aussi à la reformulation.]

²⁴⁰ M. Siggen donne ici un exemple qui a été tiré de son ouvrage, mais qui n'apparaît pas dans les trois extraits choisis pour notre étude.

[Par tournures, je veux parler des mots, comme dans l'expression « matters of fact »²⁴¹, que j'ai d'abord traduite par « faits constatés ». Mais depuis l'automne passé j'ai pensé à « états de fait » ou « questions de fait » qui me semblent être de bien meilleures traductions. Toutefois, mes difficultés avec les tournures peuvent aussi concerner la syntaxe, lorsque j'essaie de traduire du mot à mot.]

6. Quel extrait a été le plus difficile à traduire ? Pourquoi ?

Le premier extrait en raison de l'aspect philosophique sous-jacent à la traduction : comment traduire correctement le terme latin *qualis* pour ne pas trahir l'intention philosophique de l'auteur ?

7. Citez les trois éléments qui vous ont posé le plus de problèmes, et expliquez pourquoi (merci de donner ici trois exemples concrets (terme, notion, articulation alambiquée d'une phrase, etc.), en indiquant, pour chacun, l'extrait dans lequel il figure) :

a. Extrait 1 : « *qualis* »

Comment produire une traduction cohérente de ce terme ?

b. Extrait 2 : « *as those I reason with confess* »

Comment traduire cette tournure de phrase ?

c. Extrait 1 : « *I much doubt* »

Comment traduire cette expression pour obtenir une phrase compréhensible ?

8. À quel(s) aspect(s) avez-vous fait le plus attention au moment de traduire (respect du style de l'original, exactitude terminologique, etc.) ? Pourquoi ?

Je tâche habituellement de garder le plus possible l'exactitude terminologique et je cherche à prendre un mot français qui possède la même *racine* (grecque ou latine). Ainsi, *corruption* devient « corruption » mais pas « avilissement » afin de garder le lien avec le mot latin *corruptio* que les scolastiques utilisent.

9. Quels types de ressources avez-vous consultés (ex : dictionnaires, encyclopédies, sites Internet, etc.) ?

- Principalement des dictionnaires :

- Dictionnaires bilingues (*The New Boyer*, anglais et français de 1840 ; *Harrap's shorter*, anglais/français, 2006)
- Dictionnaires monolingues anglais (*The New Shorter Oxford English Dictionary*, deux volumes, 1993 ; *The first English Dictionary* de Robert Cawdrey, 1604)

- Parfois aussi des sites Internet mentionnant l'expression à traduire.

²⁴¹ Ici aussi, M. Siggen donne un exemple qui n'apparaît pas dans les trois extraits sélectionnés pour notre étude.

10. Par rapport à un traducteur professionnel, pensez-vous avoir été avantagé(e) ou, au contraire, désavantagé(e) pour effectuer cet exercice de traduction philosophique ? Pourquoi ?

Ma connaissance de la doctrine scolastique constitue un avantage de taille pour ce type de traduction. Par contre, je suis largement désavantagé pour les tournures spécifiques de la langue anglaise [*aussi bien pour les comprendre que pour les reformuler en français*].

[*Par « tournures », j'entends aussi bien les expressions anglaises elles-mêmes que la syntaxe.*]

11. Y a-t-il encore des éléments sur lesquels vous hésitez ou pour lesquels vous n'êtes pas entièrement convaincu(e) de votre traduction ?

- Comment traduire « *vulgar* » (extrait 2) : par « ordinaire », « vulgaire », « populaire », « commun » ? Selon le contexte, la traduction peut varier, mais elle n'est jamais pleinement satisfaisante.

12. À l'inverse, y a-t-il des éléments ou des aspects pour lesquels vous êtes particulièrement satisfait(e) ou convaincu(e) de votre traduction (ex : texte idiomatique, termes philosophiques adéquats, sens bien rendu, etc.) ?

Je suis satisfait chaque fois que le mot français reprend la *vertu significative* du mot anglais. Mais cela n'est pas toujours possible, comme dans le cas du mot « *chance* »²⁴² qu'il faut traduire plutôt par « hasard » que par « chance ». En effet, le mot français « chance » suppose un rapport favorable aux choix délibérés de l'être humain, par contre ce n'est pas le cas pour le mot « hasard », mot dont le sens est plus général que le mot français « chance ».

Par exemple, traduire « *mechanical affections* »²⁴³ par « affections mécaniques » plutôt que par « propriétés mécaniques ». Mais la traduction est alors plus « philosophique » que « courante ».

13. En définitive, êtes-vous plutôt satisfait(e) de votre traduction ? Pensez-vous qu'elle pourrait être publiée telle quelle ?

Moyennement satisfait. Il faudrait encore faire réviser la traduction avant de la publier.

[*Il faudrait faire réviser ma traduction pour plusieurs raisons. D'abord pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreurs de sens. Puis pour améliorer l'idiomaticité.*]

14. Autres remarques ou commentaires :

Mon expérience m'a appris que les traductions trop littéraires (dans un style littéraire recherché) des textes philosophiques sont parfois plus fautives et plus dangereuses que les traductions littérales maladroit.

²⁴² *Idem.*

²⁴³ *Idem.*

15. [Autres demandes de précisions] :

[Au sujet des italiques qu'il a tantôt conservés, tantôt ôtées : N'ayant pas, lors de ma première traduction, relevé exactement tous les italiques d'origine, je n'ai gardé l'italique que pour les éléments qui me semblent importants ou qui sont importants et en lien avec les propos de l'ouvrage. Dans la version finale, avec le texte d'origine en bas de page, je pense que je vais devoir préciser si les italiques sont miens ou pas.]

Annexe 6 : références des citations de Robert Boyle

Le tableau ci-dessous récapitule les références des citations de Robert Boyle mentionnées dans le présent mémoire. Y figurent non seulement la source primaire (par exemple, la collection des œuvres de Boyle éditée par Michael Hunter et Edward B. Davis), mais aussi la référence renvoyant au livre de Michel Siggen, que nous avons consulté en premier lieu.

Les citations sont répertoriées selon leur ordre d'apparition dans le mémoire.

Note de bas de page correspondant à la citation de Robert Boyle	Référence dans les sources primaires (cf. bibliographie pour les références complètes)	Référence dans l'ouvrage de Michel Siggen (cf. SIGGEN, Michel (à paraître) dans la bibliographie pour la référence complète)
Note n°1	BOYLE, Robert (1666-1667a), p. 324	Chapitre 5 : Le démon des formes substantielles – 4) Le remplacement des formes substantielles – a) Qu'est-ce qui remplace la forme substantielle ? – 4) La forme spécifique n'est rien d'autre qu'une convention particulière d'accidents
Note n°151	BOYLE, Robert (1648 ou 1649), pp. 2-3	Chapitre 1 : Le <i>making-of</i> d'un homme de science – A) De l'enfance à l'âge adulte (1627-1647) – 1) Son enfance (1627-1635)
Note n°155	BOYLE, Robert (1666-1667a), p. 459	Chapitre 5 : Le démon des formes substantielles – 4) Le remplacement des formes substantielles – b) Comment ces formes spécifiques sont-elles établies ? – 2) Le fondement de la forme essentielle ou spécifique
Note n°156	BOYLE, Robert (non publié ; date de rédaction incertaine, probablement située entre 1649 et 1654), p. 161	Chapitre 1 : Le <i>making-of</i> d'un homme de science – B) Du moraliste chrétien à l'expérimentateur (1647-1654) – 4) Etudier le livre de la nature

Note n°158	BOYLE, Robert (1666-1667a), p. 341	Chapitre 5 : Le démon des formes substantielles – 5) Les difficultés de ce remplacement – b) La forme engendrée est-elle tirée de la puissance de la matière ? – 1) Le rejet de cette thèse par Boyle
Premier extrait à traduire ; note n°223	BOYLE, Robert (1666-1667a), pp. 314-315	Chapitre 5 : Le démon des formes substantielles – 2) Le rejet des qualités réelles – a) Quelle est la nature des qualités physiques ?
Deuxième extrait à traduire ; note n°225	BOYLE, Robert (1666-1667a), p. 343	Chapitre 5 : Le démon des formes substantielles – 5) Les difficultés de ce remplacement – b) La forme engendrée est-elle tirée de la puissance de la matière ? – 1) Le rejet de cette thèse par Boyle
Troisième extrait à traduire ; note n°226	BOYLE, Robert (1674), p. 88	Chapitre 2 : L'expérimentalisme de Robert Boyle – 6. Le rejet de la méthode aristotélicienne – c) L'incompréhension du rôle de <i>la connaissance confuse</i> – e) La mise en évidence de la méthode expérimentale moderne